Bormann (?) retrouvé dans un sinistre village de Colombie



BOGOTA Colombie (Reuter-AFP) — La police de Colombie détient aujourd'hui un vieillard d'origine allemande qui ne serait nul autre que Martin Bormann, ancien chef de la Chancellerie du 3e Reich, condamné à mort par coutumace pour sa participation aux crimes hitlériens.

Des agents ont procédé, hier soir, à l'arrestation de l'individu, qui a donné pour nom Johann Ehrmann, dans un village situé en pleine jungle, près de Putamayo.

Un radio amateur britannique, M. David Arthur, affirme avoir capté tôt ce matin un message d'une patrouille policière colombienne annonçant que Ehrmann était blessé au moment de son arrestation. Sept cadavres, apparemment ceux de suicidés, ont été découverts dans le village qui, habité en temps normal par environ 200 personnes, était

Voir BORMANN, page A 6

Dépenses record

par Claude MASSON
et François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Malgré des dépenses record de $4.6 milliards, soit une augmentation de plus de 10 p. cent par rapport aux prévisions de l'an dernier, les Québécois ne subiront probablement pas, pour la quatrième année consécutive, une hausse générale des impôts.

A l'instar du Premier ministre lors de son discours d'ouverture de la session, le ministre des Finances l'a laissé entendre hier, en affirmant que le programme des dépenses pour l'année financière 1972 est "taillé à la mesure de nos moyens".

Cette allusion illustre la volonté ferme du gouvernement de ne pas dépasser la capacité de payer des contribuables.

Ce n'est cependant que vers le 20 avril, soit plus d'un mois après le dépôt des prévisions budgétaires, que les Québécois sauront si le gouvernement ira chercher, oui ou non, des sommes additionnelles dans leurs goussets.

Un événement majeur pourrait empêcher d'ici là le Premier ministre Bourassa de réaliser un vieux rêve qui remonte à la campagne électorale de 1970: celui de compléter un mandat sans augmenter les taxes.

Il s'agit des négociations dans la fonction publique. Le retard qu'a décidé d'apporter le ministre des Finances à son discours du budget, habituellement prononcé une semaine ou deux après le dépôt des prévisions budgétaires, est révélateur des intentions du gouvernement.

Le ministre Raymond Garneau s'est

Voir DEPENSES, page A 6

• *Prévisions budgétaires selon les ministères*
— page A 8

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 17 mars 1972, 88e année, no 32, 48 pages, 4 cahiers ★★ 15¢

Double non des enseignants de Montréal à leur exécutif

par Lysiane GAGNON

Double coup de théâtre, hier soir, à l'assemblée générale de l'Alliance des professeurs de Montréal: dans une proportion de 65.3 p. cent, l'assemblée a refusé d'affirmer sa solidarité avec les décisions du front commun CSN-FTQ-CEQ, rejetant ainsi une recommandation du conseil d'administration du syndicat. Et, dans un second temps, les enseignants ont refusé par une majorité de 144 voix de s'engager à respecter les lignes de piquetage qui, advenant une grève dans la Fonction publique, seraient établies devant les écoles.

Le résultat des deux votes, tenus au scrutin secret et dans un climat d'extrême tension, a pris tout le monde par surprise. Jusqu'à la dernière minute, les dirigeants et plusieurs militants de l'Alliance croyaient qu'une faible majorité se rallierait à la double proposition de l'exécutif. Or, non seulement le vote fut-il négatif, mais les deux tiers des 5,023 membres présents refusèrent tout débat sur la question, votant dès le départ en faveur de la question préalable, procédure qui met fin à la discussion et déclenche le vote.

Visiblement très affecté par la tournure des événements, le président de l'Alliance, M. Robert Chagnon, a déclaré à la clôture de l'assemblée que s'il respecte la décision de la majorité, il continuera néanmoins à recommander aux membres de ne pas franchir les lignes de piquetage qui pourraient être dressées par les autres syndiqués devant les écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal et celles de Verdun.

C'est avec une indignation proche du désespoir que plusieurs militants de l'Alliance ont réagi au résultat des deux votes. L'un d'eux, M. Roland Lauzon, a déchiré sa carte de membre en déclarant qu'il s'agissait là de son "dernier geste de militant, puisque ce syndicat de trouillards vient de perdre le dernier souffle de vie qui l'animait". Le reste de son intervention s'est perdu sous les huées de la "majorité silencieuse" qui, ayant pour la première fois depuis longtemps le haut du pavé, entendait manifester bruyamment son triomphe.

A Verdun, on ne franchira pas les piquets de grève

La première recommandation du conseil d'administration stipulait que "l'Alliance soit solidaire des décisions du front commun, y compris le re-

Voir DOUBLE NON, page A 6

Pinard souhaite une concurrence ordonnée dans le camionnage

par Pierre BELLEMARRE

QUEBEC. (PC) — M. Bernard Pinard, nouveau titulaire du ministère des Transports, étudiera la possibilité de limiter au minimum les effets néfastes de la concurrence qui s'accroit entre les sociétés de chemins de fer propriétaires d'une flotte de camions et les compagnies privées de transport routier.

C'est du moins la promesse que lui ont arrachée, hier, MM. Rémi Paul et Jean-Noël Tremblay, députés de l'Unité-Québec, après un débat de deux heures sur l'étude du projet de loi modifiant la Loi des transports, le bill 23.

Il semble d'ailleurs que cette étude sera très longue à compléter, si on pense qu'aucun des deux premiers articles du projet 23 n'a pu être adopté en quatre heures de discussions et que les membres de l'Assemblée nationale ont en tout 181 articles à adopter.

Cette question de concurrence "déloyale" entre les sociétés de chemin de fer et les compagnies de transport routier a été longuement débattue en commission parlementaire, l'été dernier, au cours de l'étude du premier bill 23 alors parrainé par l'ex-ministre des Transports, M. Georges-E. Tremblay.

Constitution

C'est justement à la lumière de cette commission parlementaire que le nouveau ministre a réimprimé le projet de loi pour y ajouter certaines dispositions spéciales.

Voir PINARD, page A 6

Northern Electric restera à Montréal

OTTAWA (PC) — La compagnie Northern Electric de Montréal n'a pas l'intention d'aller s'installer dans une autre province ou dans un autre pays. Au contraire, le nombre de ses employés ne cesse de s'accroître.

C'est ce qu'a précisé le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, hier, aux Communes, pour apaiser certaines rumeurs que les parlementaires avaient soulevées il y a quelque temps.

"J'ai communiqué avec le président de la compagnie, a précisé M. Pépin, et il m'a affirmé qu'une telle idée ne lui est jamais venue à l'esprit."

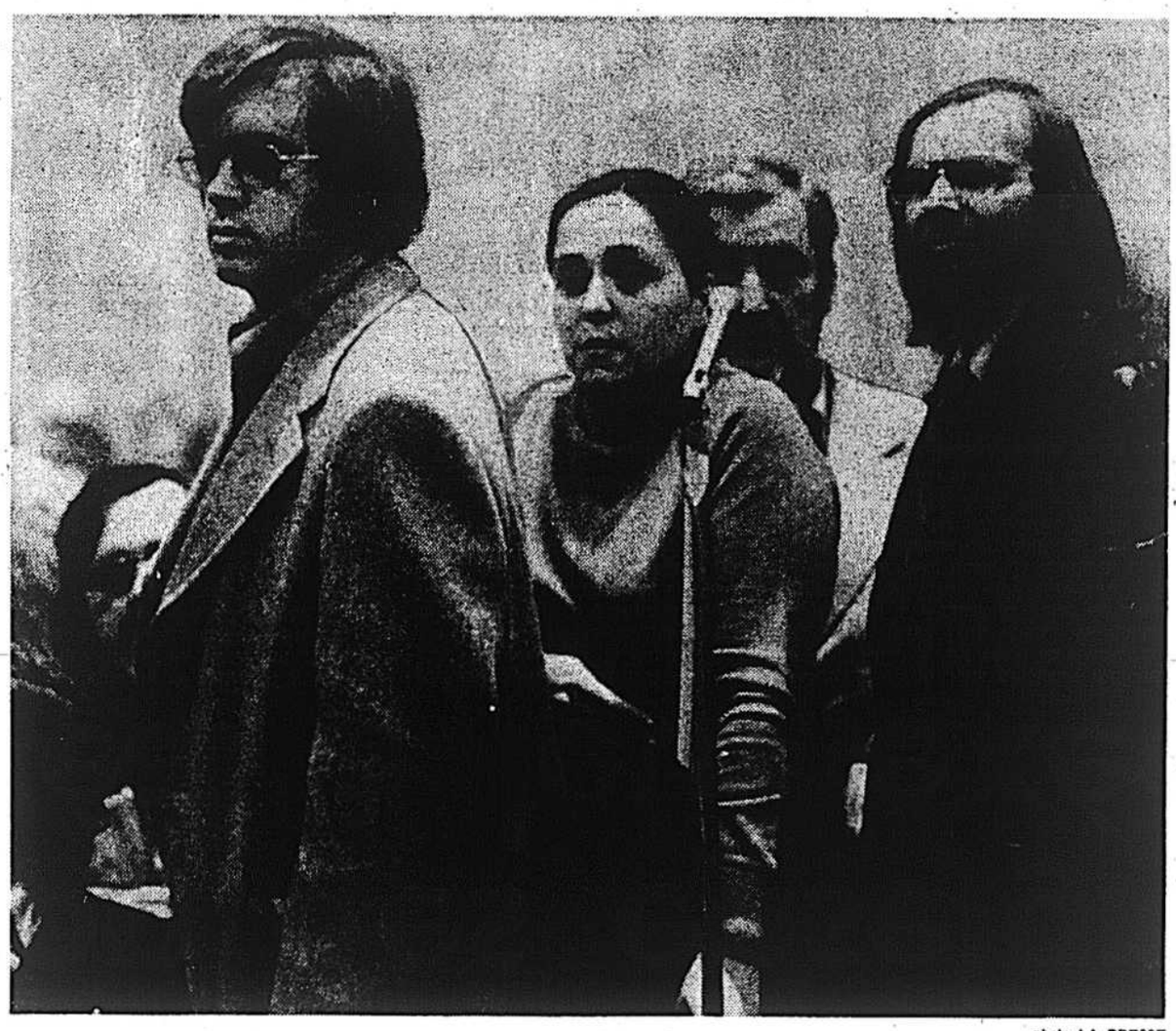


photo LA PRESSE

C'est par 3,278 voix contre 1,675 que les enseignants des écoles de la CECM et de Verdun ont refusé, hier soir, de se solidariser avec le front commun des syndiqués de la fonction publique. C'était la deuxième fois en moins d'une semaine que l'Alliance rejetait la grève. Certains militants ont accueilli avec une indignation proche du désespoir les résultats du vote, particulièrement lorsqu'une majorité s'est prononcée contre le respect d'éventuels piquets de grève.

AUJOURD'HUI

• *Direction collégiale à Terre des Hommes*
— page A 3

• *Cols bleus en grève à Longueuil*
— page A 3

• *Nixon veut mettre fin au "busing"*
— page C 6

Annonces classées : C 7 à C 11 / D 2 à D 11
Arts et spectacles : B 6 à B 9
Bandes dessinées : B 10
Cinéma : B 9
Décès, naissances, etc. : D 12
Economie : C 1 à C 3
Editorial : A 4
Horoscope : A 11
Informations étrangères : C 6
Informations nationales : A 2 / A 8 / A 9
Loisirs et récréation : B 10 / D 1
"Mot-mystère" : C 8
Mots croisés : D 3
Radio et télévision : B 9
Religion : A 7
Sports : B 1 à B 5
Tribunaux : B 11
Vivre aujourd'hui : A 10 / A 11
Votre médecin : A 11
Votre week-end : D 1

SUPER LOTO
VOUS POUVEZ FAIRE FORTUNE AVEC LA SUPER-LOTO
PREMIER PRIX $200,000.
ACHETEZ VOS BILLETS MAINTENANT...

Le Comité sur la Constitution souhaite une relance du débat

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Avec ses 107 recommandations, sans compter les opinions minoritaires, le comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes, dont le mandat a pris fin hier avec la déposition de son rapport devant le Parlement, espère relancer le débat constitutionnel dans l'opinion publique aussi bien qu'au niveau des gouvernements.

Cette note d'optimisme, inspirée vraisemblablement en bonne partie par la possibilité prochaine d'une entente formelle entre Québec et Ottawa au sujet des allocations familiales, a été communiquée par les coprésidents, le sénateur G. L. Molgat, et le député Mark MacGuigan, au cours d'une conférence de presse qui a suivi la présentation du rapport.

Pourtant, il y a de nombreux éléments qui permettraient aux membres du comité de faire plutôt preuve de pessimisme comme en témoigne cet extrait du document lui-même: "Ce rapport, fruit des travaux d'un comité, représente le plus grand commun dénominateur d'une trentaine de cerveaux. Ce n'est pas dans l'ensemble un rapport unanime. Il y a eu des divergences de vues sur la plupart des points et sur certains même de francs désaccords. Il est probable qu'aucun membre du comité ne trouve entièrement à son gré l'ensemble des recommandations."

Néanmoins, on en arrive à la conclusion qu'il y a "un compromis acceptable pour tous les groupes politiques qui composent le comité". Il faut noter toutefois que trois députés québécois, membres du comité, ont contesté la philosophie de ce rapport. Il s'agit de MM. Pierre De Bané, Martial Asselin et Georges Lachance.

Ce sont les opinions divergentes les plus fondamentales.

Centralisation

En ce qui concerne la substance des recommandations, les lecteurs de LA PRESSE ont pu en prendre connaissance le 12 février dans des nouvelles exclusives.

En matière économique, le comité préconise une centralisation des pouvoirs au niveau fédéral pour réglementer l'économie par des politiques structurelles, monétaires et fiscales.

De plus, en cas de "crise nationale proclamée par le Parlement canadien", les provinces devraient déléguer à Ottawa "tous les pouvoirs supplémentaires nécessaires pour contrôler les salaires, les prix et autres formes de revenu, y compris les loyers, les dividendes et les bénéfices, afin qu'ils puissent assumer la responsabilité qui lui incombe, en premier lieu de pourvoir au plein emploi et à l'expansion économique du pays".

Voir LE COMITE, page A 6

• *Autres informations*
— pages A2 et A 8

Samson est expulsé de son parti

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le chef intérimaire du Ralliement créditiste, Monsieur Armand Bois, a annoncé ce matin à l'Assemblée nationale l'expulsion de Monsieur Camil Samson des rangs de son parti. La décision de Monsieur Bois fait suite à une résolution adoptée par le caucus des députés du Ralliement créditiste.

Cette décision a été communiquée à la veille même, à la fois de la réunion du conseil provincial du RC et du congrès que Monsieur Samson a convoqué.

Monsieur Bois a précisé que c'est parce que Monsieur Samson a décidé de maintenir sa décision de tenir ce congrès qu'il a été expulsé du parti.

la CHASSE et la PÊCHE avec Serge Deyglun
— page B 4

Votre week-end
— page D 1

météo

Pluie et averses. Demain : se dégageant.
Max. 35° Min. 15° • Détails à la page A 6.

POLLUTION

Anhydride sulfureux : .06 partie par million.
Niveau tolérable : .10

la presse

MONTREAL, VENDREDI 17 MARS 1972 — 88e ANNEE — No 32 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 A 3

Direction collégiale à Terre des Hommes

par Lise BLAIS

Le comité exécutif de la ville de Montréal vient de décider de doter Terre des Hommes d'une direction collégiale et de ne pas renouveler le mandat de MM. Paul-Emile Sauvageau et Georges-Emile Lapalme, respectivement directeur général et commissaire général depuis janvier 1971.

C'est, en substance, ce qui a été communiqué aux journalistes, hier après-midi, par le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, à la suite d'une séance du comité exécutif qui avait été spécialement convoquée peur discuter du sort de Terre des Hommes.

Dans une déclaration écrite remise à la presse, M. Niding annonce que l'administration de Terre des Hommes sera maintenant confiée à un conseil directeur composé des huit directeurs des services municipaux dont l'action s'exerce quotidiennement sur les îles de l'exposition.

Cette direction collégiale sera chapeautée par un administrateur-délégué, désigné par le comité exécutif, dont le rôle sera d'établir la liaison entre le conseil directeur et le comité exécutif de la ville.

Le comité exécutif a choisi M. André Cournoyer, actuellement directeur du Service de santé pour occuper ce poste.

Les postes de directeur général et de commissaire général qu'occupent actuellement MM. Sauvageau et Lapalme sont donc abolis par cette nouvelle structure.

A la suite de ces changements administratifs, M. Sauvageau devient conseiller au Service du secrétariat administratif de la ville. Quant à M. Lapalme, il continuera d'exercer ses fonctions de conseiller culturel, poste qu'il occupait depuis son entrée au service de la ville en décembre 1967.

Troisième formule

C'est la troisième fois en cinq ans que la ville change la formule administrative de Terre des Hommes.

En 1968, Terre des Hommes était constituée en un service municipal autonome avec à sa tête M. Guy Huot comme directeur.

Trois ans après, soit en 1971, le comité exécutif décidait de rattacher Terre des Hommes aux différents services municipaux existants et d'en confier la coordination à MM. Sauvageau et Lapalme.

Interrogé sur les raisons qui ont amené les édiles à transformer pour une troisième fois la formule administrative de l'exposition, M. Niding a répondu, en substance, que c'est à cause du caractère de permanence que vient de lui reconnaître le gouvernement du Québec en souscrivant à l'idée de l'exploitation sur une base de trois années. On sait que le gouvernement du Québec s'est engagé à combler le déficit de TdH pour une période de trois ans jusqu'en 1974.

Il souligne notamment que depuis 1968, régulièrement, des suggestions sont parvenues à l'administration municipale quant à la forme à donner aux structures de Terre des Hommes, mais qu'il n'était pas toujours facile d'y donner suite à cause du caractère même de l'entreprise ou de la précarité de son existence.

Les transformations apportées cette année visent principalement deux objectifs: réduire le coût d'exploitation et augmenter les revenus en mettant l'accent sur la consultation et la collaboration entre les différents services.

Interrogé sur la part qu'a pu prendre le gouvernement du Québec dans ces décisions, le président du comité exécutif a simplement déclaré que Québec est au courant de toutes les questions relatives à Terre des Hommes.

"Le gouvernement du Québec étant partenaire avec nous dans cette entreprise, il est certain que nous entretenons un dialogue constant," de commenter M. Niding.

Quant à savoir pourquoi on a confié le nouveau poste d'administrateur-délégué à M. Cournoyer plutôt qu'à M. Sauvageau qui occupait déjà une fonction assimilable à la direction de Terre des Hommes, il s'agit, nous dit-on, d'une décision purement administrative.

Le nouveau Conseil directeur entrera en fonction lundi prochain.

Un "party" à "gogo" chez Martha Adams

par Léopold LIZOTTE

Une jeune femme de 23 ans, demeurant boulevard Rosemont, a raconté devant le juge Emile Trottier, hier, comment elle avait fait les "frais" d'un "party", à la mi-décembre dernière, au domicile de Martha Adams, rue Viau.

Appelée chez elle en fin de soirée, la jeune femme a dit avoir trouvé la prévenue en compagnie de six hommes, dans son vivoir.

On lui a alors servi un verre, puis un deuxième, puis un troisième.

Et quelqu'un a proposé qu'elle danse une danse à gogo.

Sans savoir qui le lui a suggéré, elle l'a fait... topless.

Ce qui a fait surgir, chez l'assemblée fort majoritairement mâle, certains gestes.

"Tout ce que je me rappelle, dit-elle, c'est que des mains, il en sortait de partout pour me toucher.

Puis, un homme aux cheveux gris m'a entrainée dans la chambre... puis m'a donné $25. J'ai remis $7 à Martha.

A la surprise générale, le procureur de la Couronne, Me Pierre Verdon, demande au témoin si elle reconnaît quelqu'un qui était là, dans le salon, ce soir-là.

Après avoir rejeté un regard circulaire dans la salle, elle identifie finalement, et positivement, un sergent et un agent de la Sûreté du Québec. Qui participaient incidemment à l'enquête.

Mais, c'est vainement qu'elle cherche de ses deux yeux l'homme aux cheveux gris qui avait eu ses faveurs, sur le lit de l'accusée.

En janvier, par ailleurs, elle devait se rendre à nouveau rue Viau, pour "faire un client", qui lui versa $35, cependant qu'elle-même laissait $10 à la prévenue.

Contre-interrogée par Me Auguste Choquette, le témoin admit par ailleurs qu'elle avait fait une première déclaration à la police, lors de son arrestation, dans laquelle elle disait ne pas connaître Mme Adams.

Par la suite, cependant, les policiers avaient à nouveau communiqué avec elle, et elle avait pris le parti d'aller en rencontrer deux à Granby, pour modifier sa version. Et impliquer cette fois l'accusée.

Pourquoi cette démarche ?

La jeune femme déclare qu'elle avait peur, mais elle ne sait pas de qui.

Dans ces conditions, Me Choquette demande qu'elle soit gardée, jusqu'à l'ajournement de ce matin, par un policier fédéral, mais le tribunal la confie tout de même à des policiers provinciaux, comme d'habitude.

Précédemment, le procureur de la défense avait terminé le contre-interrogatoire du témoin précédent, une fort jolie blonde qui, au cours des derniers mois, aurait "référé" à Martha de cinq à dix filles en quête de travail.

Elle-même recevait des coups de téléphone fréquents, de Mme Adams, et à deux reprises, lorsqu'elle voulut se rendre à Halifax pour.. faire de l'argent, c'est l'accusée qui, chaque fois, fit obligatoirement un coup de téléphone dans la capitale de la Nouvelle-Ecosse pour mettre les choses en place.

Elle admit par ailleurs qu'elle est présentement accusée en Correctionnelle de possession de 22 livres de marijuana, qu'elle fume de cette drogue à l'occasion.

Mais elle nie qu'elle prenne du LSD et elle a nié aussi qu'elle ait été sous l'influence de quelque drogue que ce soit, hier.

Elle dit n'avoir jamais fait de "bad trips", tout simplement un excellent voyage, et fort lucidement, au Mexique, avec l'argent qu'elle avait gagné en cinq années de travail à la Casa Loma, au Casa Del Sol et au café Métropole.

Le témoin précédent avait pour sa part déclaré que tout ce qu'elle prenait, comme pilule, c'était... la pilule.

Ou pardon...

Elle a pris quelque "speeds", à l'occasion, mais c'était Martha qui les lui aurait fait prendre pour la dégêner, pour lui donner du "pep"...

Parce qu'elle était d'avis qu'elle en manquait, parait-il.

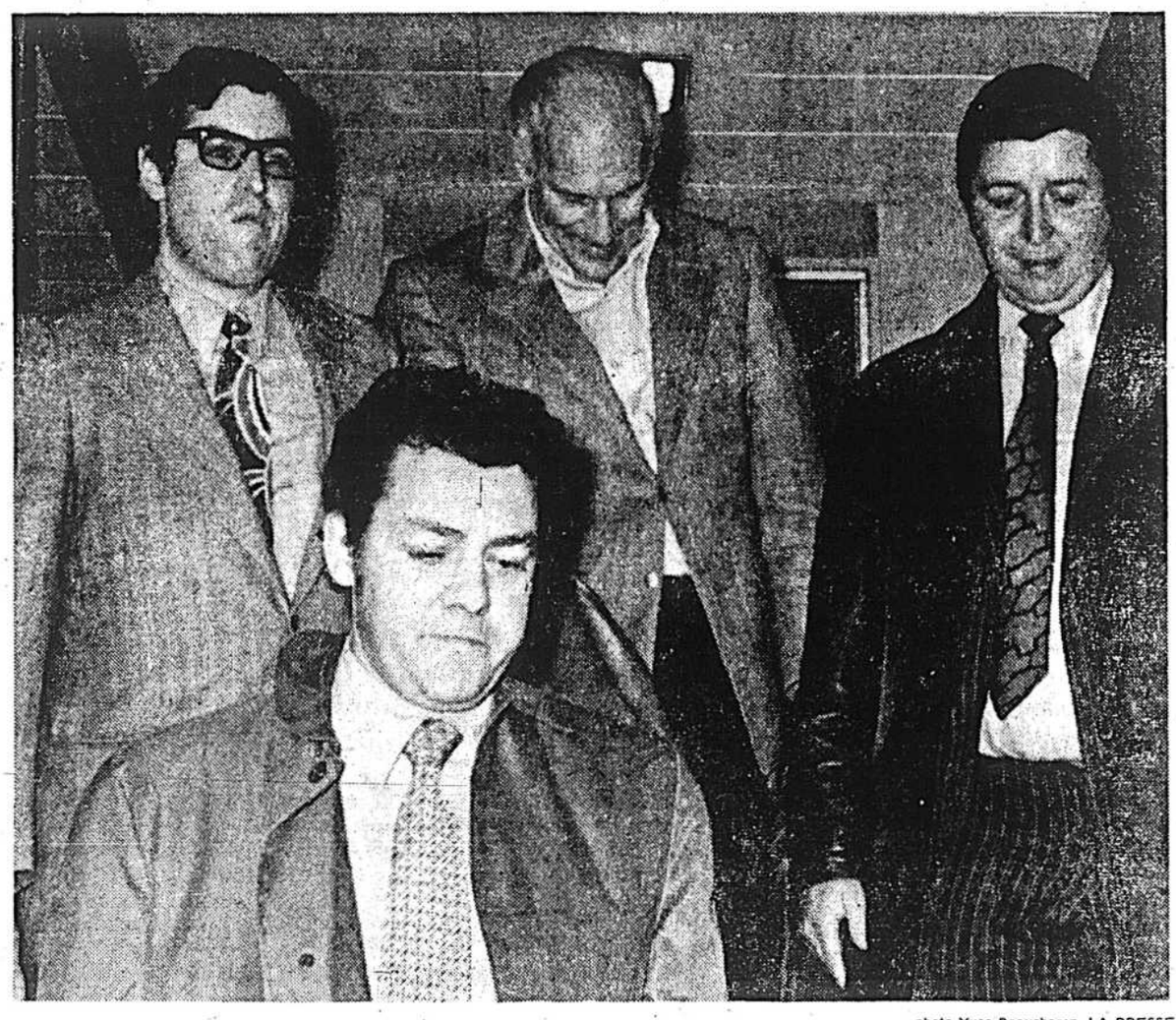


photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Réal Choquette, alias Chuck Taylor, au centre, à l'arrière-plan, le no 2 sur la liste des criminels les plus recherchés, est rentré à Montréal, hier soir, sur un vol de CP Air. Après cinq ans de recherches intensives, le sergent Marcel Prévost et l'agent Gilles Nadeau, tous deux de l'escouade des vols à main armée de la SQ ont eu raison de leur homme qui se terrait dans la banlieue de Los Angeles, où il vivait, sous un faux nom, avec sa femme et ses deux enfants.

Réal Choquette, le criminel no 2 du Québec, "en sûreté" à Parthenais

La Sûreté du Québec vient de rayer définitivement le deuxième nom qui apparaissait sur la liste des 10 criminels les plus recherchés au Québec.

Réal Choquette, alias Chuck Taylor, âgé de 43 ans, qui avait sa place sur cette liste depuis près de cinq ans, est sous bonne garde dans les cellules de la SQ, rue Parthenais depuis hier soir, soit depuis son arrivée à Montréal sur un vol de CP Air, en provenance de Vancouver, où il avait fait escale en venant de Los Angeles.

Même si Choquette vivait sous une nouvelle identité à Newport Beach, dans la banlieue de Los Angeles, où il avait élu domicile avec sa femme et ses deux enfants, il n'a pas réussi à tromper la perspicacité des enquêteurs de la SQ qui ne s'étaient pas résignés à fermer le dossier, même après cinq ans d'efforts infructueux.

C'est au cours de la dernière fin de semaine que le sergent Marcel Prévost et l'agent Gilles Nadeau, de l'escouade des vols à main armée de la SQ ont vu leurs efforts couronnés de succès après avoir demandé à la police de Los Angeles de vérifier la présence dans cette ville de Réal Choquette.

La police de Los Angeles s'était rendue à l'adresse fournie par les limiers de la SQ pour y découvrir l'homme tant recherché depuis cinq ans. Son arrestation a été immédiate et les policiers américains ont gardé l'individu au "frais" jusqu'à ce que les détectives de la SQ viennent en prendre livraison.

Hier soir, cette longue chasse à l'homme prenait fin pour de bon avec l'arrivée à Montréal de Choquette. Seuls quelques photographes et reporters ont été les témoins de la "défaite" de Choquette.

Hold-up de $45,000

Considéré comme un petit "génie" de la planification criminelle, Choquette serait l'instigateur d'un vol à main armée de quelque $45,000, perpétré à la succursale de la Banque de Montréal, à Bryson, une municipalité située à environ 50 milles au nord-ouest d'Ottawa, le 24 septembre 1967.

A la suite de ce vol, les malfaiteurs avaient réussi à tromper la vigilance des policiers en montant à bord d'un avion qui les attendaient dans un champ à moins de 10 milles du lieu de leur forfait.

Choquette aurait été positivement identifié comme étant l'individu qui avait loué l'avion et qui le pilotait pour élargir les auteurs du hold-up.

Mais, tout comme on le disait autrefois de la GRC, "la SQ ne lâche jamais son homme".

La semaine dernière, c'était l'ex-notaire Yves Geoffroy qui constatait toute la véracité de cette affirmation en étant appréhendé à Barcelone, où il croyait avoir complètement semé les recherches policières.

Et, au cours du dernier week-end, Choquette était à même de faire la même constatation alors qu'il se croyait bien à l'abri à Los Angeles, surtout après cinq ans et croyant vraisemblablement que les policiers avaient depuis belle lurette oublié l'histoire de Bryson.

Rencontre au sommet entre Radio-Canada et les dirigeants de NABET

Alors que plane sur la société Radio-Canada la menace d'une grève totale, le président de la société, M. George Davidson, a accepté, en fin d'après-midi hier l'idée de rencontre au sommet lancée par les dirigeants de l'Association nationale des employés et techniciens de la radiodiffusion (NABET).

Cette rencontre aura probablement lieu mardi.

M. Davidson, en effet, dans son télégramme au syndicat, avait suggéré soit cet après-midi, soit mardi, au choix du syndicat. Or le vice-président de NABET habitant Winnipeg, ce qui poserait des problèmes de déplacement, le négociateur national Robert Bouchard a déclaré hier soir à LA PRESSE que la rencontre aura probablement lieu mardi.

Cette rencontre vise à faire débloquer les négociations entre Radio-Canada et ses 2,700 techniciens, lesquelles sont rompues depuis déjà plusieurs jours.

Radio-Canada sera représenté, à ces assises, par M. Davidson lui-même, le vice-président exécutif, Laurent Picard, et le vice-président aux relations de travail, Guy Coderre.

NABET n'avait pas encore, hier soir, choisi ses représentants, n'ayant pas été saisi officiellement de la réponse de M. Davidson.

Grève totale?

Par ailleurs, les négociateurs de NABET à travers tout le pays se rencontrent aujourd'hui pour étudier une requête des 425 techniciens de Toronto qui, hier, ont décidé qu'ils ne rentreraient pas au travail et qui désirent que NABET transforme sa stratégie de grèves tournantes en grève totale à travers tout le pays.

Autrement dit, qu'on paralyse tout le réseau français et anglais indéfiniment, jusqu'à la fin du conflit.

Compte tenu du fait que les autres syndicats de Radio-Canada ont encore des conventions en vigueur à la société, le négociateur national Robert Bouchard, pour un, n'est pas encore convaincu de la valeur d'une telle stratégie et préfère les grèves tournantes

De toute façon, la décision sera prise aujourd'hui même à ce sujet, "mais pas nécessairement rendue publique", a prévenu M. Bouchard.

Grève des cols bleus à Longueuil: les cadres assurent les services

par Florian BERNARD

La plupart des services municipaux de Longueuil fonctionnent au ralenti, depuis hier soir, alors que les 142 employés manuels de cette ville ont débrayé. La grève a débuté à minuit et une minute, hier matin.

Ce sont les membres du personnel de direction qui assument, tant bien que mal, la continuité des services municipaux. Aucun problème majeur n'a encore surgi, bien que divers services soient à peu près complètement paralysés, notamment la voirie et les travaux publics.

Le maire Marcel Robidas a déclaré hier soir que la ville ne saurait aller au-delà des offres salariales qu'elle a déjà formulées sans déclencher une hausse automatique des taxes foncières. Selon lui, cette hausse pourrait être substantielle puisque les cols bleus exigent la parité avec leurs confrères de Montréal.

Cette parité — si elle était accordée — entrainerait une augmentation du budget de l'ordre de $65,000. L'offre de la ville prévoit quatre augmentations échelonnées sur deux ans qui, tout en portant le salaire du journalier de $3.15 l'heure à $3.64, s'inscrit dans les normes prévues au budget.

Le salaire de base des employés actuellement en grève varie de $6,552 à $9,027 par année tandis que 75 p. 100 des contribuables de Longueuil — selon le maire Robidas — ont un revenu inférieur à $7,000 par année.

Sécurité d'emploi

L'une des principales pirres d'achoppement de ce conflit est la question de la sécurité d'emploi. A ce sujet, le maire Robidas signale que le syndicat demande une sécurité étanche et totale. Le contrat qui vient de se terminer prévoyait une clause assurant la sécurité d'emploi aux cols bleus. La ville se dit disposée à maintenir cette clause.

Le maire Robidas ajoute que Longueuil accepterait de prolonger la période de recyclage prévue de 60 jours à 120 jours — soit le double — pour tout employé appelé à occuper une autre fonction.

En dépit du débrayage, les négociations n'ont pas encore été rompues et, encore hier soir, des représentants syndicaux avaient des entretiens avec les dirigeants de la ville. Le maire Robidas dit conserver bon espoir que les deux parties en viendront à une entente rapide et satisfaisante.

Augmentation aux policiers de Toronto

TORONTO. (PC) — Les 3,600 policiers du Toronto métropolitain ont voté hier en faveur du renouvellement de leur convention collective de travail pour deux ans. Le nouveau contrat portera le salaire des policiers de première classe à $12,295 au premier janvier 1973.

L'entente intervenue entre les parties prévoit des hausses de salaire de l'ordre de 10 p. cent pour deux ans, pour les policiers qui entrent dans le service, et de 9.5 p. cent pour tous les autres.

Gérard Maccarone tenu responsable du sinistre du métro

par Michel AUGER

Tout en dénonçant le manque d'"instruments de sécurité dans le réseau métropolitain", le commissaire suppléant des incendies, Me Bernard Tellier, blâme le conducteur de la rame de métro dans l'accident du 9 décembre dernier, qui a fait des dégâts de l'ordre de $7 millions à la station Henri-Bourassa.

Dans le rapport déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, le commissaire soutient que l'accident est attribuable au conducteur Gérard Maccarone, qui a lui-même trouvé la mort dans l'accident.

Les conclusions de Me Tellier sont le fruit de six jours d'enquête publique au terme desquels il décrète toutefois que la mort du conducteur Maccarone est purement accidentelle.

Dans son rapport de près de 20 pages, l'enquête conclut que l'accident "est dû à la faute ou à une négligence de l'opérateur qui, par distraction, somnolence ou insouciance aurait dépassé la limite de vitesse permise".

D'après l'enquêteur, l'origine de l'incendie serait imputable à des fils électriques qui auraient pris feu sous la chaleur intense et qui auraient enflammé les parties de bois des wagons.

Me Tellier a fait certaines recommandations aux autorités compétentes, afin, a-t-il dit, "d'assurer plus de protection à la société".

Il trouve inconcevable qu'il n'y ait aucun instrument de secours dans les wagons du métro, comme on en trouve dans les trains. "Si les gens qui se sont portés au secours de M. Maccarone avait pu disposer d'une hache, ce dernier aurait probablement pu être secouru", a-t-il dit.

En soulignant que l'incendie qui avait pris naissance à la suite de l'accident, dans l'arrière gare, avait pris des proportions gigantesques à cause de l'éloignement des bornes d'incendie, le commissaire recommande, de plus, l'installation d'une conduite d'eau, avec sortie à tous les 500 pieds dans les tunnels et les stations.

"Idéalement, écrit Me Tellier, on pourrait prévoir l'installations d'un système de ventillateurs qui permettraient le montage d'un réseau d'extinction automatique par mousse à haute pression."

Il propose également que l'on modifie considérablement le système de signalisation à l'intérieur des tunnels. Il recommande aussi des changements au système électrique et propose que l'on enrobe les fils électriques suspendus au plafond dans une matière ininflammable.

Me Tellier est d'avis que l'unique sortie de plusieurs stations de métro pourrait être très dangereuse à certaines occasions. Il propose donc la création de sorties de secours.

Il recommande également l'amélioration du dispositif de sécurité destiné à déceler les défaillances d'un opérateur. L'enquêteur suggère à la CTCUM de ne plus utiliser les arrière-gares pour remiser les rames de métro.

Il croit aussi que les conducteurs des rames de métro ne devraient pas pouvoir faire des heures supplémentaires et il recommande à la CTCUM de reviser sa politique et de limiter la durée des assignations.

Me Tellier a noté que, lors de l'accident du 9 décembre, les préposés à la vente des billets n'ont pris connaissance de l'incendie qu'à l'arrivée des pompiers devant les guichets. Il suggère l'installation d'un système de communication interne afin de relier, éventuellement une rame de métro, immobilisée entre deux stations.

L'enquêteur Tellier est d'avis qu'on ne devrait plus utiliser du matériel combustible pour la fabrication du matériel roulant.

"De façon à assurer la meilleure protection possible, dit Me Tellier, je recommande l'installation d'un système de gicleurs automatiques dans toutes les stations qui abritent des établissements commerciaux. Il faudrait également que toute station qui débouche sur un édifice public soit dotée d'une compartimentation étanche."

SANDWICHES ASSORTIS



48 sandwiches Cocktail tels qu'illustrés
Pour vos réceptions, de bureau ou à la maison

$3.25 LA BTE

PEGROID'S

4075, ST-DENIS
NOUS LIVRONS PARTOUT (À MONTRÉAL)
844-3901

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

Au métro, la baisse est suivie d'une hausse encourageante...



Rose-Anne GIROUX

COMME "la" tempête des cols bleus l'a démontré de nouveau, les automobilistes sont plutôt maniaques de leur p'tite ou grosse voiture, qu'ils sortent beau temps mauvais temps, bancs de neige ou pas, les batteries presque à terre ou les bras en l'air, mais . . .

Fait remarquable dans le contexte nord-américain: la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) a non seulement réussi à enrayer le déclin du transport en commun dans la métropole, mais encore à accroître le nombre de ses usagers.

La hausse n'est pas spectaculaire en elle-même: trois millions de nouveaux passagers en 1971, selon des chiffres de la CTCUM révélant, aussi, que cette montée s'est uniquement fait sentir dans le métro.

L'important, cependant, pour les promoteurs du transport en commun, c'est que les statistiques ont cessé de dégringoler; c'est qu'il y a de plus en plus de Montréalais qui "prennent la vie du bon côté, en prenant le métro ou l'autobus", comme le veut un slogan publicitaire de la CTCUM.

Jusqu'en 1971, Montréal avait eu à souffrir, comme la plupart des grandes villes américaines, d'une baisse considérable du transport en commun que les autorités attribuaient aux effets conjugués de "l'automobilite", du chômage et des dernières hausses de tarifs: phénomène qui s'était traduit par la perte de 20 millions de passagers, au cours de la seule année financière 1969-70.

La dégringolade a vraiment commencé après le "boom" de l'Expo: 288 millions d'usagers en 1968, 272 millions en 1969, 261 millions en 1970. Même le métro fut touché: 126 millions de passagers en 1968, 119 millions en 1969, 120 millions en 1970, selon toujours des chiffres de la CTCUM, dont il faut noter qu'ils ne correspondent pas aux années financières, mais aux années de calendrier.

La baisse la plus importante s'est fait sentir en 1969, l'année où la CTM (la CTCUM est née en 1970) a haussé d'une manière assez spectaculaire le prix des billets d'autobus et de métro.

On s'efforce de briser la "spirale fatale"

Et l'impact de cette hausse des tarifs. les autorités municipales avaient pu le prévoir, puisqu'à Montréal comme ailleurs, chaque augmentation s'est soldée par la perte de clients. Rappelons qu'en vertu des statistiques de l'American Transit Association, chaque fois que les usagers du transport en commun se voient imposer une hausse de un pour-cent, leur nombre décroît aussitôt de un tiers de 1 pour-cent.

A la CTCUM comme ailleurs, cette perte de revenus a également entrainé une diminution de services, mauvaise pour les voyageurs, mauvaise aussi pour la cause du transport en commun que diverses administrations municipales s'efforcent maintenant de promouvoir comme "la" solution ou presque au problème de la congestion des centres-villes, de la pollution, etc...

Un peu partout au pays et aux Etats-Unis, l'on s'efforce de briser la "spirale fatale": toujours plus d'automobiles toujours moins de clients et, donc, de revenus pour le transport en commun.

A l'automne 1970, l'ex-président de la CUM, M. Lucien Saulnier, annonçait un gel des tarifs, en même temps que le prolongement des lignes du métro, dont la longueur doit tripler dans toutes les directions, de façon à pouvoir desservir 212 millions de passagers en 1981.

L'on se rappellera qu'à l'époque, Montréal était sur le point de vivre une élection municipale marquée par la présence du FRAP, qui préconisait l'abolition éventuelle des tarifs, parce qu'il ne voyait pas pourquoi on continuerait d'imposer le coût du transport en commun à ses seuls usagers, alors qu'en réalité, c'est toute la population qui en profite (marchands, etc.).

De fait, cette idée empruntée aux urbanistes fait son chemin. M. Saulnier lui-même a déjà déclaré qu'il fallait cesser de "subventionner" l'automobile. A la CTCUM, l'on se contente de dire, à l'heure actuelle, que la décision d'abolir les tarifs "devra venir des politiciens".

Rappelons aussi qu'en octobre 1970, M. Saulnier annonçait que la Commission de transport allait dorénavant être exploitée comme tout autre service public, sujet à des déficits et devant être soutenu et financé "pour une bonne part" par le trésor public.

Pourquoi ce regain tout d'un coup?

Est-ce le gel du prix des billets qui produit maintenant ses effets? Est-ce la température, les tempêtes qui "soufflent" les gens dans le métro? Comment expliquer que le nombre des passagers de la CTCUM est remonté à 264 millions? que le métro à lui seul a pu attirer trois millions de nouveaux usagers?

Pour le directeur des relations publiques de la CTCUM, M. J.-P. Jeannotte, "une tempête, cela aide, mais cela ne dure pas: les gens reprennent leur voiture aussitôt qu'ils en ont la chance". Par ailleurs, un accident comme celui qui est survenu dans le métro, en décembre dernier, n'a qu'un "impact psychologique momentané", selon M. Jeannotte.

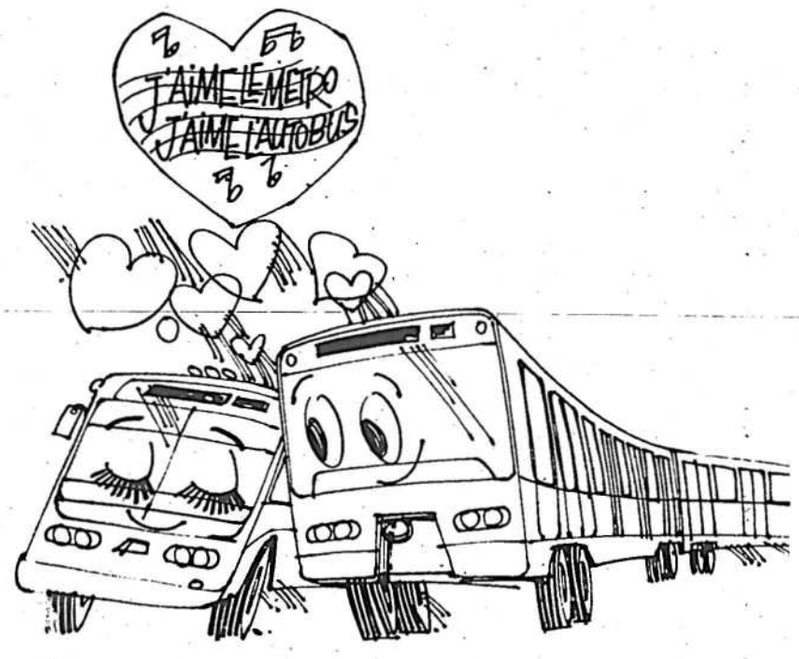
Finalement, il n'y a pas de doute pour lui que "c'est la campagne de publicité de la CTCUM qui produit des résultats".

Commencée il y a deux ans, cette campagne vise à convertir les automobilistes aux bienfaits du transport en commun, avec des slogans genre "laissez - les - autres - conduire - pour vous" ou, encore, avec des argements anti-pollution. Selon la CTCUM, un autobus pollue moins que 10 automobiles: "L'odeur n'est pas nécessairement polluante!" L'argument anti-pollution tient peu de place, toutefois, dans la publicité de la Commission de transport.

Dixit son porte-parole: "On en parle un peu, mais ce n'est pas notre rôle, vraiment, que de soulever cette question".

En fait, vu le succès de la campagne de publicité menée jusqu'ici, les dirigeants de la CTCUM ont décidé d'y aller encore plus fort: nouveaux responsables, nouveaux budgets, nouvelle approche.

Après avoir "flirté" avec les automobilistes, voilà maintenant qu'ils entreprennent une vaste "campagne d'amour" ...



"J'aime le métro, j'aime l'autobus"

Pour employer le langage de certains publicitaires... la CTCUM a décidé de modifier son "jingle", son refrain publicitaire, après s'être rendu compte qu'il ne trottait même pas dans la tête de ses créateurs de l'agence de publicité!

On a donc opté pour un nouveau thème: "J'aime le métro, j'aime l'autobus"; pour une mélodie qui devrait glisser comme du savon... dans la tête des automobilistes!

C'est, en tout cas, le voeu le plus cher du nouveau directeur du Service des relations publiques de la CTCUM, N. J.-P. Jeannotte, qui fredonne son message, en expliquant que le rythme de la mélodie publicitaire doit varier selon le genre de "happening", selon le genre de voyageurs visés: musique "très hot" pour inciter Madame à magasiner en autobus; musique "très Bach, très sophistiquée" pour inviter le monde à "sortir" en autobus et en métro, etc...

En relançant avec plus de vigueur sa campagne de publicité, la CTCUM espère rejoindre un groupe important de personnes, qu'elle définit comme étant: "Les usagers occasionnels et les non-usagers, ceux-là à qui l'idée ne vient pas facilement de faire un bout de chemin avec **le monde**".

Un effort "qui va apprivoiser le monde" . . .

"Le monde": une autre expression populaire maintenant, tout comme les "tu" et les "toi" qui abondent un peu partout, dans les affiches publicitaires. Chacun cherche les rapprochements. Et à la CTCUM, l'on s'est justement donné comme objectif "de rapprocher les citoyens de notre communauté urbaine, d'humaniser le transport en commun". Dixit Yvan Ducharme, un interprète des personnages publicitaires de la CTCUM: "C'est une campagne qui va apprivoiser le monde."

Le porte-parole officiel de la CTCUM. M. Jeannotte, admet qu'il y a "pas mal de verbiage" dans tout cela, mais il souligne que "c'est une ligne de pensée qui doit faire réfléchir".

Pour lui, l'aspect "in"novateur de cette campagne réside dans les efforts de la CTCUM pour mettre ses employés dans le coup, comme est censé en témoigner le dernier numéro de "Promenade", le journal de la Commission de transport, qui leur donne une avant-première des détails de la campagne de publicité 1972, tout en insistant sur le rôle qu'ils ont à jouer pour que "notre réseau de transport en commun devienne... le plus joyeux au monde!"

Joyeux ? . . .

Le public sera sans doute intéressé d'apprendre que la CTCUM "a multiplié les façons de chanter la bonne humeur et la joie de vivre qui règnent dans le métro et l'autobus, la rapidité et l'efficacite qui font la notoriété de notre réseau". Il y a déjà de la musique dans le métro. Et pour la CTCUM, la publicité devrait faire le reste.

Pour rejoindre son client-type, le travailleur canadien-français, la CTCUM utilisera surtout la télévision, parce qu'on sait que les Québecois sont des "téléphages" invétérés: le Canadien français passe en moyenne 31 heures par semaine devant son téléviseur.

L'Anglais, quant à lui, passe "à peine" 19 heures devant la télévision. "La meilleure façon de l'atteindre, souligne M. Jeannotte, c'est aux heures de pointe quand il écoute les rapports de circulation, à la radio." Pour M. Jeannotte, le client anglophone est particulièrement difficile à convaincre: "De par ses fonctions, les postes de commande qu'il occupe, il peut se permettre une auto et il a les moyens de se payer un stationnement."

D'autres véhicules publicitaires: les journaux, les cartes d'autobus placardées à l'arrière des vehicules de la CTCUM, "sous le nez des automobilistes".

D'un autre côté, vu le zèle déployé par M. Jeannotte pour convaincre "le monde" des bienfaits du transport en commun, c'est bien tentant de lui demander comment il voyage, lui. En automobile! Comme d'autres Montréalais ou banlieusards, il se défend en disant qu'aussitôt que le métro aura été prolongé, il lâchera son auto.

Mêmes services, mais . . .

Rappelons que le premier prolongement du métro, celui de la ligne no 1 (direction Beaugrand) ne devrait être terminé qu'en 1976, à temps, cependant, pour les Jeux olympiques.

Dans le même ordre d'idée, l'on ne peut s'empêcher de demander à M. Jeannotte si la CTCUM accroit ses services en même temps que sa publicité. Non. A l'heure actuelle, les services demeurent les mêmes: environ 1800 autobus toujours, installation annuelle et routinière de 25 nouveaux abris aux arrêts, etc... Un service méconnu, toutefois: les dépliants horaires qui existent pour les voyageurs, partout où le service est "aux 20 minutes".

D'autre part, la CTCUM fait valoir que c'est justement par la publicité qu'elle pourra éventuellement accroitre ses services, qui seraient alors justifiés par un accroissement de voyageurs. Réticent à parler "en chiffres", M. Jeannotte a finalement consentit à dire qu'en dépensant $160,000 en publicité, la CTCUM était allée chercher des nouveaux revenus de l'ordre de $800,000.

En 1972, dit-il, les budgets de publicité seront de $230,000, sur un budget total d'environ $88 millions.

Son message, celui de la CTCUM, le directeur de la publicité le résume avec un autre message, celui des vendeurs de saucisses: "Elles sont plus fraiches parce que plus de gens en mangent et plus de gens en mangent..."

Mais pour le moment, il n'est pas question, par exemple, de réduire les prix des tarifs pour les personnes âgées. de rendre plus facile le stationnement aux abords des stations de métro ou, solution plus draconienne encore, de bannir la circulation automobile dans certaines parties du centre-ville, autant de propositions déjà avancées en faveur du transport en commun et soutenues, à l'occasion, par des personnes comme l'ex-président de la CUM, M. Lucien Saulnier.



Pour lui, le métro c'est une bénédiction!

Hélas pour la Commission de transport et son slogan, M. Rosario Jean prend la vie du bon côté depuis qu'il a lâché le volant... d'un autobus !

Il n'a pas lâché la Commission, c'est vrai : il s'est tout simplement recyclé comme opérateur de métro, après avoir passé presque 30 ans de sa vie à conduire des tramways, des trolleybus et des autobus, dans des conditions toujours plus difficiles; après avoir eu "son voyage" de passagers irascibles et d'automobilistes pressés; après avoir eu sa part d'aventures et vécu, par exemple, la "Main" des meilleures années.



M. Rosario Jean prend la vie du bon côté, depuis qu'il a lâché le volant... d'un autobus !

C'était alors la grande artère des travailleurs d'usines, des clochards et des gens "douteux", la rue des marchés, celle des ménagères aux fichus noirs qui se hissaient à bord de la "55", armées de sacs de victuailles odorantes, de poules et de canards qui picoraient la casquette du chauffeur, pendant que Madame, elle, continuait parfois de marchander: en présentant une liasse de vieilles correspondances et en demandant au chauffeur d'en trouver "une bonne" !...

Juste avant de s'engager dans le souterrain du métro, M. Jean travaillait sur une ligne "à son goût", celle de Rosemont, une "ligne de verdure et de grand air", précise-t-il.

"N'empêche, dit-il, que je vais beaucoup mieux depuis que je passe mes journées dans le métro. Ma digestion fonctionne à 100 p. cent. Je suis gai, de bonne humeur. J'aime la vie. Avant cela, j'étais stressé, nerveux. Quand j'arrivais de travailler, je disais toujours à ma femme: Parle-moi pas, j'ai mon voyage ! Tout le monde s'est aperçu du changement. Ma femme, mes enfants me trouvent plus serein. Dehors, je trouve que c'est plus beau qu'avant.

"C'est rendu, ajoute-t-il, que j'aime la neige ! C'était terrible. Si j'apprenais la venue d'une tempête, je me couchais en disant: Ça y est ! On va encore avoir de la grosse misère demain. Aujourd'hui, je nettoie ma galerie, mes marches, puis je suis heureux".

En disant cela, il s'allume une "bonne pipe" et... on le croit !

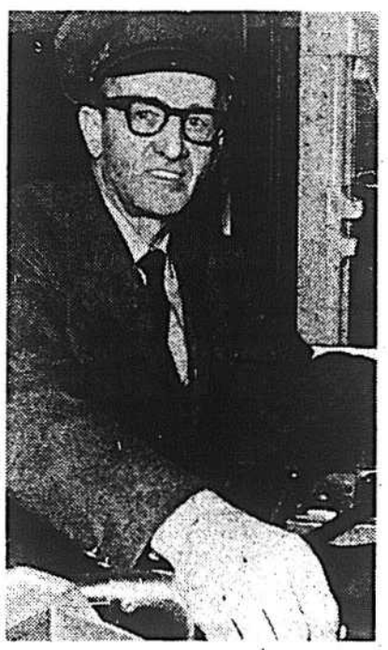
Rapprocher les parties ! . . .

En fait, s'il y a des gens que la CTCUM n'a pas à convaincre de la nécessité d'une campagne de publicité, ce sont bien les chauffeurs d'autobus et de métro, surtout quand ils se mettent à penser que le comportement des voyageurs pourrait s'en trouver modifié: "Moi, j'estime que 50 p. cent des gens ne savent pas voyager", fait valoir un chauffeur d'autobus plus jeune, M. Denis Laporte, interviewé en même temps que M. Jean et un autre collègue, M. Georges Ménard.

A les entendre, il y a du chemin à faire.

Que penser, par exemple, quand M. Ménard se met à parler comme un médiateur extraordinaire, "p o g n é" dans un conflit bien difficile: "Il faut rapprocher les deux parties, mettre l'accent sur la coopération". Les parties ? Evidemment les chauffeurs et les voyageurs, qui se montrent particulièrement difficiles, semble-t-il, dans l'Ouest de la ville.

Dixit M. Laporte, qui travaille dans Westmount: "Dans l'est, on court le risque de se faire engueuler. Dans l'ouest, les gens ne disent rien. Seulement, ils font des rapports".



Pour M. Georges Ménard, "il faut rapprocher les parties" : les chauffeurs et... les voyageurs !

"Dans l'ouest, précise-t-il, les gens jugent toujours le service trop lent. Et puis, ils font toujours voir que ça les fatigue, les correspondances. Moi, je transporte les femmes qui vont prendre le thé chez Eaton's, avec leur rouge à lèvres sur les joues, leur canne, etc . . . Elles y vont souvent, mais elles passent quand même leur temps à demander: Are you going to Eaton's ? Pour faire mon comique j'ai répondu, une fois, que je n'avais pas le temps d'aller magasiner ! La femme a mal pris cela, je vous l'dis !"

Son collègue, M. Ménard a renchéri en disant : "Ces gens-là s'imaginent que tout leur est dû". Une consolation: les voyageurs qui se portent à la défense du chauffeur, comme c'est arrivé à M. Ménard quand il a failli avoir des problèmes, parce qu'il refusait de jouer au chauffeur "privé" pour un passager qui, tous les matins, "faisait le même trajet avec son journal" et qui, aurait voulu, chaque fois, se faire personnellement avertir qu'il était arrivé à destination.

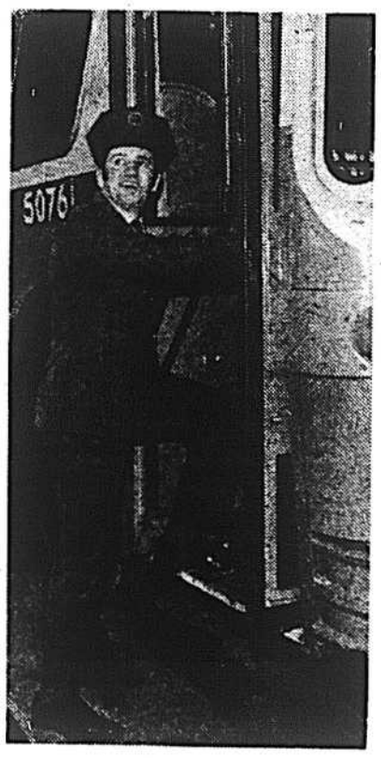
"Cela me décoiffe !"

Des plaintes, il y en a de tous les genres, parfois fondées, parfois absurdes aussi, comme celle de cette dame qui s'est plainte auprès de la Commission, parce que les rames de métro entraient trop vite dans les stations: "Cela me décoiffe !" Il y a aussi les gens qui se plaignent parce que les chauffeurs vont trop vite ou pas assez vite à leur goût, parce qu'il y en a un qui a stationné l'autobus trop loin du trottoir, parce qu'il y en a un autre qui a "piqué une jase avec quelqu'un au bout de la ligne", etc . . .

Les chauffeurs ne cachent pas qu'ils ont tendance, aussi, à s'impatienter: contre les automobilistes, les femmes qui prennent trois minutes pour trouver un billet au fond de leur bourse, les voyageurs qui veulent tous avoir une place près de la porte d'en avant.

Malgré tout, c'est encore l'obstacle de la circulation qui reste le plus difficile à vaincre: "Ce sont les autos qui bloquent tout", insistent les chauffeurs.

Comme plusieurs chauffeurs, semble-t-il, M. Ménard préfère lui-même l'autobus et le métro, durant ses heures de loisirs. Il se laisse conduire. Et même s'il n'a pas envie du tout de devenir opérateur de métro (("J'aime bien le public"), il est personnellement d'avis que "si les gens méditaient le moindrement les avantages du métro", ils lâcheraient vite leur automobile... pour les mêmes raisons qui poussent un chauffeur d'autobus à devenir opérateur de métro !



Chauffeur d'autobus dans l'ouest de la ville, M. Denis Laporte juge que les passagers y sont plus difficiles.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

Au métro, la baisse est suivie d'une hausse encourageante...



Rose-Anne GIROUX

COMME "la" tempête des cols bleus l'a démontré de nouveau, les automobilistes sont plutôt maniaques de leur p'tite ou grosse voiture, qu'ils sortent beau temps mauvais temps, bancs de neige ou pas, les batteries presque à terre ou les bras en l'air, mais . . .

Fait remarquable dans le contexte nord-américain: la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) a non seulement réussi à enrayer le déclin du transport en commun dans la métropole, mais encore à accroître le nombre de ses usagers.

La hausse n'est pas spectaculaire en elle-même: trois millions de nouveaux passagers en 1971, selon des chiffres de la CTCUM révélant, aussi, que cette montée s'est uniquement fait sentir dans le métro.

L'important, cependant, pour les promoteurs du transport en commun, c'est que les statistiques ont cessé de dégringoler; c'est qu'il y a de plus en plus de Montréalais qui "prennent la vie du bon côté, en prenant le métro ou l'autobus", comme le veut un slogan publicitaire de la CTCUM.

Jusqu'en 1971, Montréal avait eu à souffrir, comme la plupart des grandes villes américaines, d'une baisse considérable du transport en commun que les autorités attribuaient aux effets conjugués de "l'automobilite", du chômage et des dernières hausses de tarifs: phénomène qui s'était traduit par la perte de 20 millions de passagers, au cours de la seule année financière 1969-70.

La dégringolade a vraiment commencé après le "boom" de l'Expo: 288 millions d'usagers en 1968, 272 millions en 1969, 261 millions en 1970. Même le métro fut touché: 126 millions de passagers en 1968, 119 millions en 1969, 120 millions en 1970, selon toujours des chiffres de la CTCUM, dont il faut noter qu'ils ne correspondent pas aux années financières, mais aux années de calendrier.

La baisse la plus importante s'est fait sentir en 1969, l'année où la CTM (la CTCUM est née en 1970) a haussé d'une manière assez spectaculaire le prix des billets d'autobus et de métro.

On s'efforce de briser la "spirale fatale"

Et l'impact de cette hausse des tarifs. les autorités municipales avaient pu le prévoir, puisqu'à Montréal comme ailleurs, chaque augmentation s'est soldée par la perte de clients. Rappelons qu'en vertu des statistiques de l'American Transit Association, chaque fois que les usagers du transport en commun se voient imposer une hausse de un pour-cent, leur nombre décroît aussitôt de un tiers de 1 pour-cent.

A la CTCUM comme ailleurs, cette perte de revenus a également entrainé une diminution de services, mauvaise pour les voyageurs, mauvaise aussi pour la cause du transport en commun que diverses administrations municipales s'efforcent maintenant de promouvoir comme "la" solution ou presque au problème de la congestion des centres-villes, de la pollution, etc...

Un peu partout au pays et aux Etats-Unis, l'on s'efforce de briser la "spirale fatale": toujours plus d'automobiles toujours moins de clients et, donc, de revenus pour le transport en commun.

A l'automne 1970, l'ex-président de la CUM, M. Lucien Saulnier, annonçait un gel des tarifs, en même temps que le prolongement des lignes du métro, dont la longueur doit tripler dans toutes les directions, de façon à pouvoir desservir 212 millions de passagers en 1981.

L'on se rappellera qu'à l'époque, Montréal était sur le point de vivre une élection municipale marquée par la présence du FRAP, qui préconisait l'abolition éventuelle des tarifs, parce qu'il ne voyait pas pourquoi on continuerait d'imposer le coût du transport en commun à ses seuls usagers, alors qu'en réalité, c'est toute la population qui en profite (marchands, etc.).

De fait, cette idée empruntée aux urbanistes fait son chemin. M. Saulnier lui-même a déjà déclaré qu'il fallait cesser de "subventionner" l'automobile. A la CTCUM, l'on se contente de dire, à l'heure actuelle, que la décision d'abolir les tarifs "devra venir des politiciens".

Rappelons aussi qu'en octobre 1970, M. Saulnier annonçait que la Commission de transport allait dorénavant être exploitée comme tout autre service public, sujet à des déficits et devant être soutenu et financé "pour une bonne part" par le trésor public.

Pourquoi ce regain tout d'un coup ?

Est-ce le gel du prix des billets qui produit maintenant ses effets? Est-ce la température, les tempêtes qui "soufflent" les gens dans le métro? Comment expliquer que le nombre des passagers de la CTCUM est remonté à 264 millions? que le métro à lui seul a pu attirer trois millions de nouveaux usagers?

Pour le directeur des relations publiques de la CTCUM, M. J.-P. Jeannotte, "une tempête, cela aide, mais cela ne dure pas: les gens reprennent leur voiture aussitôt qu'ils en ont la chance". Par ailleurs, un accident comme celui qui est survenu dans le métro, en décembre dernier, n'a qu'un "impact psychologique momentané", selon M. Jeannotte.

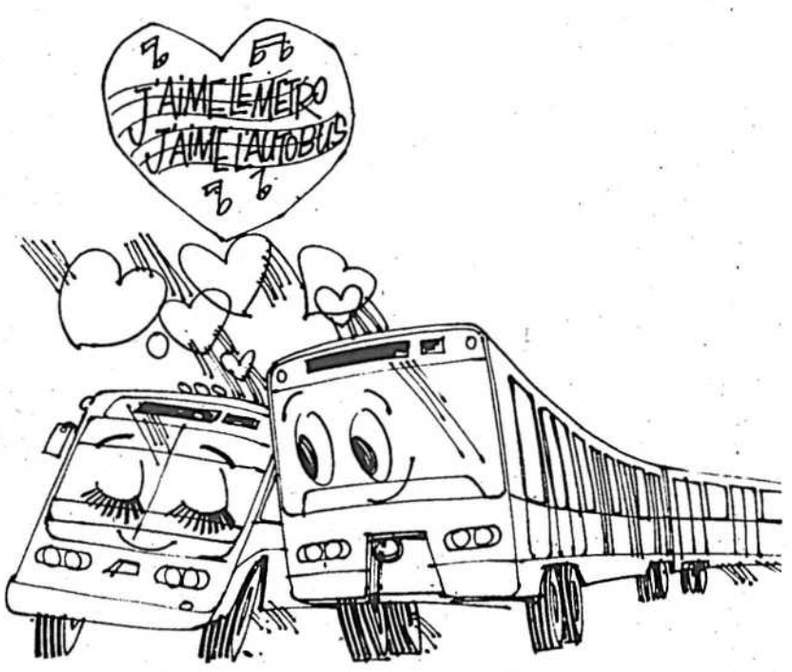
Finalement, il n'y a pas de doute pour lui que "c'est la campagne de publicité de la CTCUM qui produit des résultats".

Commencée il y a deux ans, cette campagne vise à convertir les automobilistes aux bienfaits du transport en commun, avec des slogans genre "laissez - les - autres - conduire - pour vous" ou, encore, avec des argements anti-pollution. Selon la CTCUM, un autobus pollue moins que 10 automobiles: "L'odeur n'est pas nécessairement polluante!" L'argument anti-pollution tient peu de place, toutefois, dans la publicité de la Commission de transport.

Dixit son porte-parole: "On en parle un peu, mais ce n'est pas notre rôle, vraiment, que de soulever cette question".

En fait, vu le succès de la campagne de publicité menée jusqu'ici, les dirigeants de la CTCUM ont décidé d'y aller encore plus fort: nouveaux responsables, nouveaux budgets, nouvelle approche.

Après avoir "flirté" avec les automobilistes, voilà maintenant qu'ils entreprennent une vaste "campagne d'amour" ...



"J'aime le métro, j'aime l'autobus"

Pour employer le langage de certains publicitaires... la CTCUM a décidé de modifier son "jingle", son refrain publicitaire, après s'être rendu compte qu'il ne trottait même pas dans la tête de ses créateurs de l'agence de publicité!

On a donc opté pour un nouveau thème: "J'aime le métro, j'aime l'autobus"; pour une mélodie qui devrait glisser comme du savon... dans la tête des automobilistes!

C'est, en tout cas, le voeu le plus cher du nouveau directeur du Service des relations publiques de la CTCUM, N. J.-P. Jeannotte, qui fredonne son message, en expliquant que le rythme de la mélodie publicitaire doit varier selon le genre de "happening", selon le genre de voyageurs visés: musique "très hot" pour inciter Madame à magasiner en autobus; musique "très Bach, très sophistiquée" pour inviter le monde à "sortir" en autobus et en métro, etc...

En relançant avec plus de vigueur sa campagne de publicité, la CTCUM espère rejoindre un groupe important de personnes, qu'elle définit comme étant: "Les usagers occasionnels et les non-usagers, ceux-là à qui l'idée ne vient pas facilement de faire un bout de chemin avec **le monde**".

Un effort "qui va apprivoiser le monde" . . .

"Le monde": une autre expression populaire maintenant, tout comme les "tu" et les "toi" qui abondent un peu partout, dans les affiches publicitaires. Chacun cherche les rapprochements. Et à la CTCUM, l'on s'est justement donné comme objectif "de rapprocher les citoyens de notre communauté urbaine, d'humaniser le transport en commun". Dixit Yvan Ducharme, un interprète des personnages publicitaires de la CTCUM: "C'est une campagne qui va apprivoiser le monde."

Le porte-parole officiel de la CTCUM. M. Jeannotte, admet qu'il y a "pas mal de verbiage" dans tout cela, mais il souligne que "c'est une ligne de pensée qui doit faire réfléchir".

Pour lui, l'aspect "in"novateur de cette campagne réside dans les efforts de la CTCUM pour mettre ses employés dans le coup, comme est censé en témoigner le dernier numéro de "Promenade", le journal de la Commission de transport, qui leur donne une avant-première des détails de la campagne de publicité 1972, tout en insistant sur le rôle qu'ils ont à jouer pour que "notre réseau de transport en commun devienne... le plus joyeux au monde!"

Joyeux ? . . .

Le public sera sans doute intéressé d'apprendre que la CTCUM "a multiplié les façons de chanter la bonne humeur et la joie de vivre qui règnent dans le métro et l'autobus, la rapidité et l'efficacite qui font la notoriété de notre réseau". Il y a déjà de la musique dans le métro. Et pour la CTCUM, la publicité devrait faire le reste.

Pour rejoindre son client-type, le travailleur canadien-français, la CTCUM utilisera surtout la télévision, parce qu'on sait que les Québecois sont des "téléphages" invétérés: le Canadien français passe en moyenne 31 heures par semaine devant son téléviseur.

L'Anglais, quant à lui, passe "à peine" 19 heures devant la télévision. "La meilleure façon de l'atteindre, souligne M. Jeannotte, c'est aux heures de pointe quand il écoute les rapports de circulation, à la radio." Pour M. Jeannotte, le client anglophone est particulièrement difficile à convaincre: "De par ses fonctions, les postes de commande qu'il occupe, il peut se permettre une auto et il a les moyens de se payer un stationnement."

D'autres véhicules publicitaires: les journaux, les cartes d'autobus placardées à l'arrière des vehicules de la CTCUM, "sous le nez des automobilistes".

D'un autre côté, vu le zèle déployé par M. Jeannotte pour convaincre "le monde" des bienfaits du transport en commun, c'est bien tentant de lui demander comment il voyage, lui. En automobile! Comme d'autres Montréalais ou banlieusards, il se défend en disant qu'aussitôt que le métro aura été prolongé, il lâchera son auto.

Mêmes services, mais . . .

Rappelons que le premier prolongement du métro, celui de la ligne no 1 (direction Beaugrand) ne devrait être terminé qu'en 1976, à temps, cependant, pour les Jeux olympiques.

Dans le même ordre d'idée, l'on ne peut s'empêcher de demander à M. Jeannotte si la CTCUM accroît ses services en même temps que sa publicité. Non. A l'heure actuelle, les services demeurent les mêmes: environ 1800 autobus toujours, installation annuelle et routinière de 25 nouveaux abris aux arrêts, etc... Un service méconnu, toutefois: les dépliants horaires qui existent pour les voyageurs, partout où le service est "aux 20 minutes".

D'autre part, la CTCUM fait valoir que c'est justement par la publicité qu'elle pourra éventuellement accroître ses services, qui seraient alors justifiés par un accroissement de voyageurs. Réticent à parler "en chiffres", M. Jeannotte a finalement consentit à dire qu'en dépensant $160,000 en publicité, la CTCUM était allée chercher des nouveaux revenus de l'ordre de $800,000.

En 1972, dit-il, les budgets de publicité seront de $230,000, sur un budget total d'environ $88 millions.

Son message, celui de la CTCUM, le directeur de la publicité le résume avec un autre message, celui des vendeurs de saucisses: "Elles sont plus fraiches parce que plus de gens en mangent et plus de gens en mangent..."

Mais pour le moment, il n'est pas question, par exemple, de réduire les prix des tarifs pour les personnes âgées, de rendre plus facile le stationnement aux abords des stations de métro ou, solution plus draconienne encore, de bannir la circulation automobile dans certaines parties du centre-ville, autant de propositions déjà avancées en faveur du transport en commun et soutenues, à l'occasion, par des personnes comme l'ex-président de la CUM, M. Lucien Saulnier.



Pour lui, le métro c'est une bénédiction!

Hélas pour la Commission de transport et son slogan, M. Rosario Jean prend la vie du bon côté depuis qu'il a lâché le volant... d'un autobus !

Il n'a pas lâché la Commission, c'est vrai : il s'est tout simplement recyclé comme opérateur de métro, après avoir passé presque 30 ans de sa vie à conduire des tramways, des trolleybus et des autobus, dans des conditions toujours plus difficiles; après avoir eu "son voyage" de passagers irascibles et d'automobilistes pressés; après avoir eu sa part d'aventures et vécu, par exemple, la "Main" des meilleures années.



M. Rosario Jean prend la vie du bon côté, depuis qu'il a lâché le volant... d'un autobus !

C'était alors la grande artère des travailleurs d'usines, des clochards et des gens "douteux", la rue des marchés, celle des ménagères aux fichus noirs qui se hissaient à bord de la "55", armées de sacs de victuailles odorantes, de poules et de canards qui picoraient la casquette du chauffeur, pendant que Madame, elle, continuait parfois de marchander: en présentant une liasse de vieilles correspondances et en demandant au chauffeur d'en trouver "une bonne" !...

Juste avant de s'engager dans le souterrain du métro, M. Jean travaillait sur une ligne "à son goût", celle de Rosemont, une "ligne de verdure et de grand air", précise-t-il.

"N'empêche, dit-il, que je vais beaucoup mieux depuis que je passe mes journées dans le métro. Ma digestion fonctionne à 100 p. cent. Je suis gai, de bonne humeur. J'aime la vie. Avant cela, j'étais stressé, nerveux. Quand j'arrivais de travailler, je disais toujours à ma femme: Parle-moi pas, j'ai mon voyage ! Tout le monde s'est aperçu du changement. Ma femme, mes enfants me trouvent plus serein. Dehors, je trouve que c'est plus beau qu'avant.

"C'est rendu, ajoute-t-il, que j'aime la neige ! C'était terrible. Si j'apprenais la venue d'une tempête, je me couchais en disant: Ça y est ! On va encore avoir de la grosse misère demain. Aujourd'hui, je nettoie ma galerie, mes marches, puis je suis heureux".

En disant cela, il s'allume une "bonne pipe" et... on le croit !

Rapprocher les parties ! . . .

En fait, s'il y a des gens que la CTCUM n'a pas à convaincre de la nécessité d'une campagne de publicité, ce sont bien les chauffeurs d'autobus et de métro, surtout quand ils se mettent à penser que le comportement des voyageurs pourrait s'en trouver modifié: "Moi, j'estime que 50 p. cent des gens ne savent pas voyager", fait valoir un chauffeur d'autobus plus jeune, M. Denis Laporte, interviewé en même temps que M. Jean et un autre collègue, M. Georges Ménard.

A les entendre, il y a du chemin à faire.

Que penser, par exemple, quand M. Ménard se met à parler comme un médiateur extraordinaire, "pogné" dans un conflit bien difficile: "Il faut rapprocher les deux parties, mettre l'accent sur la coopération". Les parties ? Evidemment les chauffeurs et les voyageurs, qui se montrent particulièrement difficiles, semble-t-il, dans l'Ouest de la ville.

Dixit M. Laporte, qui travaille dans Westmount: "Dans l'est, on court le risque de se faire engueuler. Dans l'ouest, les gens ne disent rien. Seulement, ils font des rapports".



Pour M. Georges Ménard, "il faut rapprocher les parties" : les chauffeurs et... les voyageurs !

"Dans l'ouest, précise-t-il, les gens jugent toujours le service trop lent. Et puis, ils font toujours voir que ça les fatigue, les correspondances. Moi, je transporte les femmes qui vont prendre le thé chez Eaton's, avec leur rouge à lèvres sur les joues, leur canne, etc . . . Elles y vont souvent, mais elles passent quand même leur temps à demander: Are you going to Eaton's ? Pour faire mon comique j'ai répondu, une fois, que je n'avais pas le temps d'aller magasiner ! La femme a mal pris cela, je vous l'dis !"

Son collègue, M. Ménard a renchéri en disant : "Ces gens-là s'imaginent que tout leur est dû". Une consolation: les voyageurs qui se portent à la défense du chauffeur, comme c'est arrivé à M. Ménard quand il a failli avoir des problèmes, parce qu'il refusait de jouer au chauffeur "privé" pour un passager qui, tous les matins, "faisait le même trajet avec son journal" et qui, aurait voulu, chaque fois, se faire personnellement avertir qu'il était arrivé à destination.

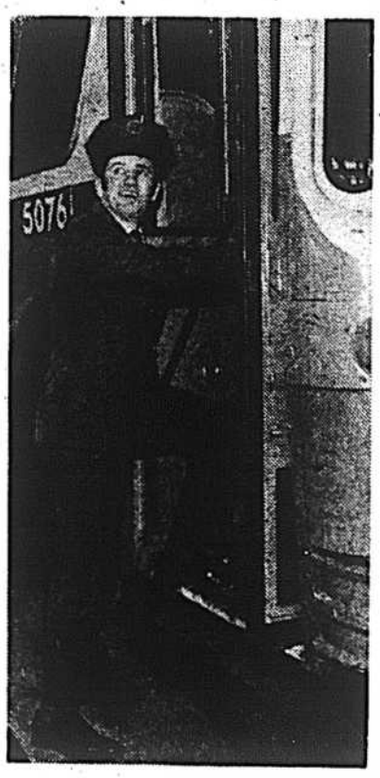
"Cela me décoiffe !"

Des plaintes, il y en a de tous les genres, parfois fondées, parfois absurdes aussi, comme celle de cette dame qui s'est plainte auprès de la Commission, parce que les rames de métro entraient trop vite dans les stations: "Cela me décoiffe !" Il y a aussi les gens qui se plaignent parce que les chauffeurs vont trop vite ou pas assez vite à leur goût, parce qu'il y en a un qui a stationné l'autobus trop loin du trottoir, parce qu'il y en a un autre qui a "piqué une jase avec quelqu'un au bout de la ligne", etc . . .

Les chauffeurs ne cachent pas qu'ils ont tendance, aussi, à s'impatienter: contre les automobilistes, les femmes qui prennent trois minutes pour trouver un billet au fond de leur bourse, les voyageurs qui veulent tous avoir une place près de la porte d'en avant.

Malgré tout, c'est encore l'obstacle de la circulation qui reste le plus difficile à vaincre: "Ce sont les autos qui bloquent tout", insistent les chauffeurs.

Comme plusieurs chauffeurs, semble-t-il, M. Ménard préfère lui-même l'autobus et le métro, durant ses heures de loisirs. Il se laisse conduire. Et même s'il n'a pas envie du tout de devenir opérateur de métro (("J'aime bien le public"), il est personnellement d'avis que "si les gens méditaient le moindrement les avantages du métro", ils lâcheraient vite leur automobile... pour les mêmes raisons qui poussent un chauffeur d'autobus à devenir opérateur de métro !



Chauffeur d'autobus dans l'ouest de la ville, M. Denis Laporte juge que les passagers y sont plus difficiles.

La météo

Une météo pour la Saint-Patrice

Brèves nouvelles météorologiques pour la Saint-Patrice. Le secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale, M. David Arthur Davies, qui se trouve actuellement en Thaïlande, se rendra samedi à Pékin à l'invitation du gouvernement chinois, apprenait-on ce matin par l'entremise de l'AFP.

Toutefois, M. Alcide Ouellet, de Dorval, n'a pas été invité. Pour expliquer cette scandaleuse omission, un communiqué bilingue émanant de la capitale fédérale déclare: Mister Alcide Ouellet has assez des chinoiseries météorologiques of la Belle Province, sans to have to chercher ailleurs, même in l'Empire du Milieu. (Note explicatice : il s'agit là de bilinguisme intégré).

En effet, Dorval prévoit pour aujourd'hui une pluie battante suivie de neige en soirée avec, bien sûr, un refroidissement généralisé pour demain. Le tout sera accompagné d'un vent violent (rafales jusqu'à 40 à 45 mh) et un maximum de 25 et un minimum de 15.

Comme vous le voyez, chers amis Irlandais, point besoin d'aller en Chine pour trouver des supplices chinois. Seul, encore, Bacchus nous sauvera des souffrances promises par Alcide.

Alain Z.

A Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 35° • Minimum 15°	**Maximum 20° • Minimum 15°**
Pluie et averses	Se dégageant

Au Québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi, Pontiac-Témiscam. Laurentides, St-Maurice	Max. 35° Min. 25° Bruine verglaçante	Généralement ensoleillé
Montréal, Outaouais	Max. 35° Min. 32° Pluie, neige, averses	Ensoleillé et venteux
Québec, Cantons de l'Est Lac-St-Jean	Max. 35° Min. 25° Chutes de neige	Dégagement et venteux
Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles, Gaspé	Max. 35° Min. 25° Neige et pluie	Dégagement et venteux

Au Canada

	Aujourd'hui		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Vancouver	50	62
Alberta	Nuageux	Edmonton	34	45
Saskatchewan	Nuageux	Régina	25	42
Manitoba	Généralement nuageux	Winnipeg	31	39
Ontario	Pluie	Toronto	31	35
Nouveau-Brunswick	Pluie, venteux	Fredericton	20	40
Nouvelle-Ecosse	Pluie, venteux	Halifax	25	45
Ile-du-Prince-Edouard	Généralement nuageux	Charlottetown	25	45
Terre-Neuve	Périodes ensoleillées	Saint-Jean	30	40

Si vous partez

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Max.	Min.
New York	37	48	Chicago	39	43	New Orleans	60	73
Washington	40	61	San Francisco	58	79	Miami	72	79
Boston	32	42	Los Angeles	56	74			

Vers les capitales

Paris	—	59	Moscou	—	36	Hong Kong	—	70
Londres	—	63	Stockholm	—	41	Lisbonne	—	61
Rome	—	59	Tokyo	—	48	Sydney	—	—
Berlin	—	61	Athènes	—	62	Tunis	—	54
Amsterdam	—	63	Casablanca	—	50	Vienne	—	59
Bruxelles	—	66	Genève	—	54	Varsovie	—	61
Madrid	—	55	Le Caire	—	64			

Vers les plages

Acapulco	68	86	Bermudes	65	70	Nassau	63	77
Mexico	48	75	Barbade	73	82	Rio de Janiero	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Option air pur
Gaz Métropolitain, inc.

DEPENSES

SUITE DE LA PAGE A 1

manifestement donné un délai d'un mois pour juger de la tournure des événements dans les négociations en cours avec le Front commun et pour évaluer s'il lui faudra recourir à une hausse des impôts.

C'est la première fois depuis une dizaine d'années — exception faite de 1970 en raison des élections générales — qu'un ministre des Finances distance de quatre ou cinq semaines le discours du budget du dépôt des prévisions budgétaires.

D'autres indices

Les dépenses prévues pour l'année financière 1972, qui débutera le 1er avril, indiquent le désir du gouvernement de freiner l'accroissement des coûts.

Ainsi, dix des 23 ministères voient leur budget réduit, dont les ministères à vocation économique que sont Industrie et Commerce, Richesses naturelles et Terres et Forêts.

En outre, les ministères de l'Education et des Affaires sociales, tout en englobant tout près des trois quarts du budget total, connaissent une diminution totale dans le taux de croissance de leurs dépenses.

A l'Education, l'augmentation n'est que de 5.6 p. cent au lieu de 15 p. cent l'an dernier, tandis qu'aux Affaires sociales, elle est limitée à 8 p. cent comparativement à 12.5 p. cent. Les taux de croissance de ces deux ministères, les deux dernières années, avaient varié entre 16 et 20 p. cent.

Immobilisations de $1.2 milliard

Malgré les restrictions apportées dans l'accroissement des dépenses ordinaires des ministères, le programme des investissements du gouvernement et des organismes para-publics atteindra $1.2 milliard.

Les dépenses d'investissement — grands travaux et immobilisations — du gouvernement se stabiliseront à $390 millions, soit une augmentation de $20 millions sur l'exercice courant. Dans le dernier budget, la hausse avait dépassé $90 millions.

Par ailleurs, le montant des investissements autorisés par le gouvernement aux organismes para-publics autres que l'Hydro-Québec se chiffrera à $392 millions par rapport à $251 millions l'an dernier.

Le grand total des investissements atteindra $1.4 milliard mais il faut déduire $117 millions et demi qui est la part du gouvernement fédéral pour se retrouver avec des investissements nets de l'ordre de $1 milliard, $283 millions en 1972.

Au total, en cinq ans seulement, les dépenses du gouvernement québécois ont augmenté de 70.8 p. cent, passant de $2.7 milliards en 1968-69 à $4.6 milliards en 1972-73.

Dans les notes qui accompagnent le volume des crédits budgétaires rendus publics, hier, le ministre des Finances souligne les grands objectifs qui ont présidé à la préparation du programme de dépenses pour 1972-73. Ces objectifs sont les suivants:

- maintenir une participation active des dépenses de l'Etat à l'activité économique par un volume élevé de dépenses d'immobilisations;
- limiter la croissance des crédits à l'éducation et à la santé à un taux qui tienne compte du rattrapage déjà acquis et qui reflète la réduction du taux d'accroissement des dépenses dans les systèmes financés par ces crédits;
- assurer, dans l'ensemble, un niveau de dépenses qui corresponde à la capacité de payer des contribuables et aux possibilités de l'économie.

PINARD

SUITE DE LA PAGE A 1

Ainsi, la cession d'une compagnie de transport ne transfère pas à l'acquéreur le permis de cette compagnie, à moins d'obtenir l'autorisation de la future Commission des transports qui va bientôt remplacer la Régie des transports.

Tout changement dans le contrôle d'une compagnie détentrice d'un permis ne peut s'effectuer, d'autre part, que si la Commission l'a autorisé.

De son côté, l'Unité-Québec voudrait que le bill 23 octroie des pouvoirs plus accrus en ce domaine au ministre des Transports, de façon à éviter qu'une société de chemins de fer exerce un monopole sur le transport routier.

Toutefois, M. Pinard se demande si le projet de loi "peut aller plus loin, sans pour autant déroger des droits constitutionnels dont pourraient se prévaloir ces sociétés de chemins de fer qui dépendent du gouvernement fédéral".

Craintes

M. Jean-Noël Tremblay a rappelé au ministre les craintes qu'avaient exprimées l'an dernier l'Association du camionnage du Québec concernant la menace que constituent pour l'entreprise privée le Canadien National et le Canadien Pacifique.

Le député de Chicoutimi a donné en exemple le cas de Smith Transport, une filiale du Canadien Pacifique, qui causerait selon lui un préjudice aux entreprises privées.

"Les sociétés de chemin de fer reçoivent des subventions du gouvernement fédéral et, par la suite, elles envahissent le champ québecois du transport routier qui devrait être réservé aux compagnies locales", dit-il.

M. Paul a demandé au ministre de préciser de quelle manière le gouvernement va reconduire les permis de transport, une fois la nouvelle loi adoptée.

M. Pinard a dû s'avouer incapable de répondre à de telles questions et il a noté candidement que les conseillers juridiques du gouvernement se sont penchés en deux occasions sur l'ensemble du problème sans trouver de solution satisfaisante.

50,000 demandes d'emplois d'été par les étudiants

QUEBEC. (PC) — Le député libéral Gérard Cadieux, chargé des services gouvernementaux de placement des étudiants, a indiqué à la Chambre que cet organisme avait déjà reçu près de 50,000 demandes d'emploi d'été.

Il a précisé que les entreprises privées, le gouvernement et les organismes parapublics pourraient offrir des emplois temporaires à quelque 20,000 étudiants l'été prochain et a ajouté que la liste complète des inscrits au service de placement sera remise à tous les députés.

Huit membres dissidents sur trente

OTTAWA — Sur trente membres du comité mixte sur la Constitution, il y en a huit qui ont des opinions divergentes suffisamment sérieuses pour présenter des rapports minoritaires, sinon au Parlement, du moins aux journalistes et au public.

On connaît déjà le rapport sur le droit à l'autodétermination du Québec, divulgué, hier par LA PRESSE et qui a été préparé par les députés Martial Asselin et Pierre De Bané.

Deux autres députés ont donné leur appui à ce rapport, soit M. Georges Lachance, libéral de Lafontaine, et M. Roch Lasalle, indépendant de Joliette.

Deux néo-démocrates, MM. Brewin et Rowland, voudraient l'abolition du Sénat et la possibilité que les gouvernements fédéral et provinciaux puissent se déléguer des pouvoirs.

M. Georges Lachance, en plus d'appayer ses collègues De Bané et Asselin, veut l'abolition du Sénat et de la mornachie lorsque la reine Elizabeth II abandonnera le trône.

Un autre libéral, M. Herb Breau, du Nouveau-Brunswick, appuie en partie le rapport De Bané - Asselin. Il voudrait en outre que les sénateurs soient nommés pour sept ans seulement. Il refuse l'idée de conférences fédérales-provinciales-municipales.

M. Warren Allmand, libéral de Notre-Dame-de-Grâce, trouve le comité trop flou lorsqu'il propose qu'au Québec la langue de travail doit être le français. Il n'est pas d'accord non plus sur le principe de l'autodétermination tel que défini dans le rapport et souhaiterait que le Sénat soit plus représentatif des diverses provinces.

Enfin, le sénateur Forsey a promis de faire connaître ses opinions divergentes lors d'un débat sur la Constitution qui aura lieu mardi au Sénat.

BORMANN

SUITE DE LA PAGE A 1

pratiquement désert et paraissait avoir été abandonné à la hâte.

Sûr à 99 p. 100

Le message de la patrouille signalait également qu'après une première vérification des empreintes digitales de Johann Ehrmann, il y aurait pratiquement 99 chances sur 100 qu'elles correspondent à celles de Bormann. Les autorités colombiennes attendent un jeu d'empreintes digitales qui a été expédié aujourd'hui par l'Allemagne de l'Ouest.

Le chef de la police politique, le général Luis Ordonez Valderrama, avait ordonné l'arrestation d'Ehrmann après que le magazine "Siete Dias" (Sept Jours) eut publié un reportage avec photos tendant à démontrer que le dénommé Ehrmann, habitant une colonie allemande de la région de Putamayo, était en réalité Martin Bormann, disparu de Berlin lorsque la ville tomba aux mains des troupes soviétiques en mai 1945. Bormann aurait aujourd'hui 71 ans. Ehrmann dit en avoir 72.

Des traits communs

Ehrmann, qui vivait dans une maisonnette sur pilotis avec sa femme d'origine indienne, sa fille et un petit-fils, a été découvert par deux journalistes de "Siete Dias" qui suivaient des travaux d'exploration de pétrole.

Ils ont pris plusieurs photos du vieillard qu'ils ont comparées à un cliché montrant Bormann en compagnie d'Hitler. Ehrmann et Bormann, selon le magazine, présentent beaucoup de traits en commun. Les journalistes ont relevé entre autres un rétrécissement de l'oeil gauche causé par une cicatrice. Les deux sont de grandeur moyenne et ont les épaules étroites.

Des policiers en civil ont rejoint plus tard les journalistes et, posant aux recenseurs, ils ont interviewé Ehrmann. Ce dernier a admis être allemand mais il s'est contredit lorsqu'il a parlé de son séjour dans la jungle. Il a tout d'abord déclaré qu'il s'y était établi il y a 30 ans, pour affirmer ensuite que son arrivée dans la colonie remontait à 1926.

Il y a déjà eu erreur

Les colons de la région soutiennent, de leur côté, que "don Juan" — version espagnole de Johann — n'est établi dans la région de Putumayo que depuis 25 ans.

La présence de Bormann a été signalée à plusieurs reprises en divers endroits de l'Amérique du Sud. ces dernières années. Si Erhmann n'est pas l'ancien compagnon fidèle de Hitler, il ne sera pas le premier homme à être confondu avec Bormann. En mai 1967, Juan Flero Martinez avait été arrêté au Guatemala ; mais ses empreintes digitales ne correspondaient pas avec celles de l'adjoint de Hitler.

Bormann est celui des criminels de guerre nazis qui est le plus recherché. Plusieurs hitlériens auraient, après la guerre, cherché refuge en Amérique du Sud, mais seulement deux ont été découverts : Adolf Eichman et Franz Stangl. Le premier a été exécuté en Israël en 1962 et le deuxième est mort dans une prison de Düsseldorf, en Allemagne occidentale.

La trace de Bormann s'est perdue le 2 mai 1945 lorsqu'un petit groupe de partisans d'Hitler, demeurés dans le bunker jusqu'au suicide de leur chef, tenta une course désespérée vers la liberté.

Le chauffeur personnel d'Hitler avait déclaré au tribunal de Nuremberg que Bormann avait probablement perdu la vie lorsqu'un char d'assaut allemand avait fait explosion tout près de lui. Bormann fut condamné à mort par contumace.

En 1954, un tribunal réuni à Berchtesgaden, près de l'ancienne villa de Hitler, conclut à la mort de Bormann. Mais dix ans plus tard, le procureur général de Francfort, déclarant qu'il avait des raisons de croire que Bormann était toujours vivant et se cachait en Amérique du Sud, offrit une récompense pour sa capture.

DOUBLE NON

SUITE DE LA PAGE A 1

cours à la grève ou tout autre moyen de pression". 3,278 enseignants ont voté contre, 1,675 l'ont approuvée, et 70 ont annulé leur bulletin. La seconde recommandation, portant sur le respect d'éventuelles lignes de piquetage, a été défaite par 1,904 voix contre 1,750, 185 bulletins étant annulés. Les enseignants de Verdun, qui se sont intégrés à l'Alliance l'été dernier mais qui, détenant encore leur propre accréditation, votaient séparément, ont quant à eux voté en faveur de la seconde recommandation de l'exécutif par 78 voix contre 62.

On notera qu'au moment du second vote, plus d'un millier d'enseignants avaient déjà quitté les lieux. Autre fait à signaler: lors du référendum de jeudi dernier, 3,301 membres de l'Alliance (soit une proportion de 38 p. cent) avaient voté en faveur des moyens de pression et de la grève. Un fort pourcentage d'entre eux ne s'est pas présenté à l'assemblée d'hier, puisque la recommandation de l'exécutif n'a recueilli que 1,750 votes. Par ailleurs, il était flagrant qu'un bon nombre de membres, généralement peu assidus aux assemblées syndicales, avaient envahi les gradins du Centre Paul-Sauvé. En effet, les témoignages de plusieurs observateurs concordaient: jamais la moyenne d'âge à une assemblée de l'Alliance (depuis deux ou trois ans en tout cas) n'avait semblé aussi élevée, et l'on notait un très fort pourcentage de femmes, ce qui d'ailleurs reflète la composition réelle du syndicat.

Rappelons que le conseil d'administration, qui s'était refusé à recommander une ligne de pensée précise avant le référendum de jeudi dernier, avait décidé, compte tenu du fait que les trois quarts des fonctionnaires et des enseignants du Québec avaient voté en faveur de la grève, de convoquer une assemblée spéciale où les membres de l'Alliance pourraient réexaminer leur position à la lumière des résultats du référendum. Prenant, hier soir, clairement position, M. Chagnon a donc engagé les membres à rejoindre le front commun. Interrompu par des huées où prédominaient nettement des voix féminines, le président a lancé: "Je ne peux que vous recommander d'être solidaires des 160,000 travailleurs qui se sont prononcés lors du référendum. On ne peut pas leur dire: allez vous battre pour nous autres."

C'est dans une atmosphère surchauffée que devait s'ouvrir l'assemblée, un groupe de jeunes filles défilant devant l'estrade avec des pancartes non équivoques ("Cette année, pas de folie, non à la grève!"), au rythme des applaudissements déchaînés qui venaient des gradins. Après le scrutin, atterrés par le résultat du second vote, qui indique qu'une majorité est prête à franchir des piquets de grève, certains militants se demandaient tout haut si l'on pouvait "démissionner de l'Alliance tout en restant membres de la CEQ", et d'autres, plus radicaux, affirmaient que la seule voie qui reste, c'est la constitution de réseaux de militants en dehors des structures de l'Alliance. Vers la fin, on s'invectivait de part et d'autre, et les dirigeants du syndicat, manifestement bouleversés, se demandaient quel serait, demain, le climat dans les écoles de Montréal.

Le président de l'Alliance, quant à lui, a admis que les votes d'hier soit étaient "la confirmation sans équivoque du vote de l'Alliance au référendum".

"Je ne dirais pas que le résultat de l'assemblée va accentuer les divisions qui existent à l'Alliance, mais je crois que cela les met en évidence." Faisant allusion aux déclarations de MM. Louis Laberge et Yvon Charbonneau (le premier a lancé, le soir du référendum, que l'Alliance était un syndicat "moche et arriéré", et le second a laissé entendre que les dirigeants de l'Alliance n'avaient pas assez informé leurs membres), M. Chagnon a déclaré que "ce n'est pas avec des déclarations comme celles-là qu'on fait appel à la solidarité", et il a précisé que les membres de l'Alliance avaient voté jeudi dernier "en toute connaissance de cause". Rappelons que les autres syndicats membres de la Corporation des enseignants du Québec ont voté jeudi dernier en faveur de la grève ou d'autres moyens de pression dans une proportion de 71 p. cent.

LE COMITE

SUITE DE LA PAGE A 1

La constitution actuelle est ambiguë ou repose sur des conjectures, dit-on dans le rapport.

Pour assurer des normes minimales à travers le Canada, le comité préconise une prépondérance fédérale pour la réglementation des titres et valeurs, jusqu'à présent de compétence provinciale. Le même principe s'appliquerait aux institutions financières qui transigent dans plus qu'une province. Enfin, il faut, selon le comité, donner au Parlement fédéral "l'arme ultime" pour lutter contre l'inflation, c'est-à-dire le contrôle des revenus.

Décentralisation

A l'inverse de son attitude dans le domaine économique, le comité préconise une décentralisation dans la sécurité sociale. Il n'y aurait pas de changement pour les services sociaux, le régime des rentes et l'assurance contre les accidents du travail continueraient à relever des provinces. L'assurance-chômage resterait dans les mains fédérales.

Mais en ce qui a trait aux autres mesures de soutien du revenu, soit l'assistance sociale, les allocations aux aveugles et aux invalides, ainsi que l'assistance-chômage, elles devraient relever de la compétence exclusive des assemblées provinciales.

D'autres, comme les allocations à la famille, aux vieillards et autres paiements destinés à garantir le revenu, devraient faire l'objet de pouvoirs communs. En fait, le comité semble assez près de la formule que les gouvernements de Québec et d'Ottawa sont présentement à mettre au point pour les allocations familiales.

Une nouvelle Constitution

Bien entendu, le comité souhaite la canadianisation de la Constitution, mais, à cause de divergences au sujet de la monarchie, il n'est pas question d'abolir cette royale institution pour l'instant. Le comité fait sienne par ailleurs la charte de Victoria.

Le comité a une proposition fort vague, de l'aveu même du sénateur Molgat, en ce qui concerne le droit à l'autodétermination, non pas des provinces mais des individus.

Le bilinguisme dans tous les Parlements et le multiculturalisme comptent parmi les recommandations du comité. Le Sénat devrait avoir moins de pouvoirs et avoir la moitié de ses membres nommés par les provinces, qui seraient également consultées pour des nominations à la Cour suprême.

Enfin, au Québec, le français devrait être la langue de travail.

PASCAL

ERRATUM

DANS NOTRE ANNONCE DU MERCREDI 16 MARS, LES ILLUSTRATIONS DES POUSSETTES NO 7280W ET 7285W ONT ÉTÉ INTERVERTIES.

EPARGNEZ SUR LES NOUVEAUX MODÈLES 1972 - POUSSETTES ET CARROSSES DE BÉBÉS



MODELE NO. 7270
POUSSETTE GENDRON
CADRE TUBULAIRE CHROMÉ - REPOSE-PIEDS ET DOSSIER AJUSTABLE - GUIDON CHROMÉ - ROUES A COUSSINETS EN NYLON.
$13.95



MODÈLE NO. 7275
POUSSETTE GENDRON
Cadre tubulaire chromé, nouveau montant incurvé, poignée téléscopique avec prise en plastique. Roues chromées de 7" avec roulement à billes de nylon inusables, dossier réglable à 3 positions et appuie-pieds chromé réglable.
$20.95



MODELE NO. 7280 W
POUSSETTE
Utile dais de saison avec nouvelle fenêtre à vision plus grande. Partie arrière à fermeture éclair détachable. Siège et dossier moelleux, épaisseur 1". Nouveaux appuie-bras. Roue 9" à broche chromée.
$29.95



MODÈLE NO. 7285W
POUSSETTE-CARROSSE
A rembourrage de 1", montants protecteurs recouverts de plastique comme l'appuie-bras. Pied chromé. Support et panier de magasinage. Capote imperméabilisée à glissière et tablier anti-tempête pour protéger le bébé.
$39.95



MODILE NO. 7230
CARROSSE 34" DÉCAPOTABLE
SE TRANSFORMANT EN POUSSETTE. FREIN SUR UNE ROUE. ROUES CHROMÉES DE 9" À RAYONS. BARRE DE SÉCURITÉ ET DIVISEUR.
$39.95



MODELE NO 7212
POPULAIRE CARROSSE GENDRON
"4 DANS 1", LIT D'AUTO, POUSSETTE, BERCEAU, VOITURETTE. ROUES CHROMÉES 9". BRAS ET CAPOTE TUBULAIRE, GUIDON TELESCOPIQUE AVEC POIGNÉE EN PLASTIQUE.
$49.95



MODELE NO 7243
CARROSSE GENDRON
Carrosserie-bassinette de 36" détachable avec poignées de transport. Guidon télescopique avec prise de plastique. Roues de 9 1/2" chromées à coussinets de nylon. Dossier de repos réglable.
$58.95

S'IL S'AGIT DE MEUBLES... VOUS LES TROUVEREZ CHEZ PASCAL

Prévisions budgétaires pour 1972-73

par Claude MASSON François TRÉPANIER

$122 millions pour la région de Montréal

QUEBEC — C'est un montant total de $122,800,000 qui sera consacré à toute l'étendue de la grande région de Montréal, directement ou indirectement, par le gouvernement du Québec à compter du 1er avril et durant les prochains 12 mois comparativement à $91 millions cette année.

Ce montant se répartit comme suit:

- $61,900,000 en travaux de voirie à Montréal même, dont $55 millions pour la construction de l'autoroute est-ouest;
- $32 millions pour la région Nord de Montréal dont $8 millions pour le prolongement de l'autoroute des Laurentides entre Sainte-Agathe et Sainte-Adèle et $4 millions pour le prolongement de la route no 11 entre Sainte-Agathe et Saint-Jovite;
- $9.5 millions pour l'agrandissement du métro de Montréal. Ce montant proviendra de la réduction de 5 cent du $100 dollars d'évaluation au niveau de la taxe scolaire, en vertu d'une entente acceptée par le gouvernement et par la Communauté urbaine de Montréal l'année dernière. En retour, la subvention d'établissement et la subvention d'opération de la CUM pour 1972, soit $6,658,200, n'existent plus;
- $5.5 millions de subvention à Terre des Hommes;
- $500,000 versés au Service d'aménagement du territoire de la région aéroportuaire de Montréal.

Ces divers montants sont évidemment versés en vertu de projets spéciaux. N'y sont donc pas incluses les sommes prévues régulièrement dans le budget provincial et qui sont aussi distribuées à la région de Montréal, comme les subventions aux municipalités de 50,000 âmes et plus, les octrois pour combattre la pollution de l'eau et de l'air, etc.

En comparaison avec l'année dernière, aucun projet nouveau d'envergure n'est prévu dans la région de Montréal pour l'année qui vient. L'autoroute est-ouest et le métro sont les deux projets majeurs. Le gouvernement ne prévoit pas non plus construire d'immeubles imposants, comme la Place de la Justice par exemple, au cours du prochain exercice financier.

Comparaison des budgets selon les ministères

MINISTERE	Année 1972/73	Année 1971/72
Affaires culturelles	$18,170,000	$19,153,000
Affaires intergouvernementales	7,138,400	7,202,000
Affaires municipales	54,371,100	64,140,200
Affaires sociales	1,696,178,300	1,490,252,400
Agriculture et colonisation	82,682,300	79,623,700
Assemblée nationale	11,625,300	9,114,000
Communications	22,745,800	24,222,800
Conseil Exécutif	42,196,200	33,406,800
Conseil du Trésor	795,000	710,000
Education	1,370,021,600	1,282,277,600
Finances	96,702,400	36,499,300
Fonction publique	4,307,400	4,170,800
Immigration	1,669,600	1,655,400
Industrie et commerce	43,860,000	49,297,600
Institutions financières	4,882,500	4,519,100
Justice	126,625,100	112,550,800
Revenu	193,858,300	172,528,800
Richesses naturelles	20,725,600	21,237,700
Terres et forêts	36,083,700	37,654,700
Tourisme, chasse et pêche	29,642,300	24,092,300
Transports	19,897,800	20,175,100
Travail et main d'oeuvre	19,792,700	19,365,800
Travaux publics	68,827,300	89,324,900
Voirie	443,405,000	405,941,200
Service de la dette	197,723,100	169,601,900
	$4,613,927,100	$4,179,218,000

Un taux de croissance moindre aux Affaires sociales et à l'Éducation

QUEBEC — Pour la première fois depuis plusieurs années, les deux ministères qui absorbent la part du lion du budget, le ministère de l'Education et celui des Affaires sociales, enregistrent une diminution considérable dans le taux de croissance de leurs dépenses courantes.

Dans le cas du ministère de l'Education, la diminution est de l'ordre de près de 9 p. cent, soit 5.6 p. cent au lieu de 15 et dans le cas du ministère des Affaires sociales de 3½ p. cent, soit 8 p. cent au lieu de 12½.

Cette diminution, comme l'a souligné le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, constitue un tournant important dans l'évolution des dépenses de ces deux ministères surtout si l'on compare ces nouveaux taux avec ceux des années antérieures qui variaient entre 16 et 20 p. cent.

Elle est attribuable au rattrapage important qui a été effectué au cours des deux dernières années dans le paiement des subventions aux hôpitaux et commissions scolaires.

On sait que les années financières de ces institutions ne coïncident pas avec celles du gouvernement et que les procédures d'approbation des budgets de ces institutions avaient donné lieu dans le passé au report de sommes considérables pour le règlement d'années antérieures.

Depuis deux ans, le gouvernement a versé quelque $125 millions à ces institutions, ce qui fait que cette année il est en mesure de présenter des estimés qui sont plus près des coûts prévus pour l'année en cours.

La part du lion

Tout comme l'an dernier, les ministère de l'Education et des Affaires sociales absorbent à eux seuls les deux tiers du budget, soit $3,073,199,900.

Le ministère des Affaires sociales touche la plus grosse partie du gâteau, soit $1,696,178,300, comparativement à $1,490,252,400 et le ministère de l'Education $1,370,021,600, comparativement à $1,262,277,600.

Au ministère des Affaires sociales, les principales augmentations se situent au chapitre des programmes de santé et des programmes sociaux.

Au chapitre des programmes de santé, les emprunts des institutions de santé pour fins d'investissement augmentent et le coût des travaux en réalisation passent de $63 millions à $83 millions.

Au chapitre des programmes sociaux, les services de bien-être pour l'enfance et les adultes comportent une importante hausse des crédits par suite de l'entrée en service d'institutions dont la construction s'est terminée en 1971-72 ou se terminera en cours d'année 1972-73.

Les crédits pour les services aux adultes passent de $28.9 millions à $47.8 millions. Les crédits pour les services à l'enfance passent de $108.1 millions à $122.8 millions.

Dans le domaine de la sécurité du revenu, les crédits pour l'aide sociale sont de l'ordre de $340 millions, compte tenu des effets du nouveau régime d'assurance-chômage, du nouveau programme d'allocations familiales et de l'amélioration du système qui devrait se faire sentir au cours de 1972-73.

L'an dernier, ces crédits avaient été fixés à $275 millions mais par suite de certains budgets supplémentaires ils atteignent maintenant $360 millions.

Le gouvernement s'attend à ce chapitre à une diminution des dépenses à cause des nouvelles mesures de contrôle mises en place par le gouvernement et à cause du régime d'assurance-chômage qui diminuera les dépenses en aide sociale au Québec.

Education

Au ministère de l'Education, les augmentations les plus importantes se situent au chapitre de l'enseignement collégial ($156 millions au lieu de $124), au niveau de l'enseignement supérieur ($219 millions au lieu de $189) et au niveau de l'enseignement privé $38 millions au lieu de $31).

On note par ailleurs une diminution fort importante au chapitre de l'Education permanente. Les crédits de cette direction générale passent en effet de $4,428,200 à $1,947,000. Cette diminution est attribuable à une baisse des crédits destinés au projet Multi-Media, diminution de l'ordre de près de $800,000.

Le français langue de travail reste une préoccupation majeure

QUEBEC — En dépit de certaines diminutions dans les crédits du ministère des Affaires intergouvernementales au chapitre de la coopération avec l'extérieur, le gouvernement Bourassa maintient de façon générale sa politique en vue de faire du français la langue de travail.

C'est là du moins ce qu'indiquent les prévisions budgétaires déposées hier à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, M. Raymond Garneau.

Au ministère des Affaires intergouvernementales, la réduction au chapitre de la coopération avec l'extérieur est de l'ordre de près de $300,000. Cette diminution affecte en particulier des programmes de coopération que le gouvernement a décidé d'abandonner.

Ceci ne signifie pas cependant que le gouvernement a décidé de mettre de côté les politiques qu'il avait commencé à mettre en application l'an dernier en vue de faire du français la langue de travail.

On note en effet plusieurs augmentations dans les estimés du ministère de l'Education relatifs à ces politiques.

Ainsi, les estimés de l'Office de la langue française, qui relève désormais du ministère de l'Education, passent de $1,377,900 à $1,567,400 soit une augmentation de près de $190,000. Cette hausse permettra de poursuivre la formation du personnel technique dans le cadre du programme d'implantation du français comme langue de travail.

Par ailleurs, les prévisions budgétaires du Service de la coopération avec l'extérieur au ministère de l'Education augmentent de $458,500 à $516,000.

Ces deux dernières augmentations comblent en grande partie la diminution prévue au Service de la coopération avec l'extérieur au ministère des Affaires intergouvernementales.

A ce dernier ministère, on note d'autre part une augmentation de près de $100,000 au chapitre des relations internationales. Cette dernière augmentation permettra l'ouverture d'une Maison du Québec à Bruxelles.

Dans les estimés budgétaires du Conseil exécutif, une somme de $368,000 est également destinée à la Commission d'enquête sur la situation de la langue française. Il s'agit d'une diminution de $232,000 sur les estimés de l'an dernier mais cette diminution est normale puisque la commission doit terminer ses travaux cette année.

La relance économique par les hôpitaux et commissions scolaires

QUEBEC — La relance économique amorcée l'année dernière par le gouvernement se poursuivra principalement en 1972 par le biais des hôpitaux et des commissions scolaires.

En effet, le montant des investissements autorisés par le gouvernement aux organismes para-publics passe de $251 millions pour 1971 à $392 millions en 1972.

Ce sont les secteurs hospitalier et scolaire qui bénéficient de la principale bénédiction gouvernementale puisque les investissements dans le secteur de l'éducation passeront de $184 à $266 millions tandis que le secteur hospitalier investira $41 millions comparativement à $18 millions cette année.

Quant au gouvernement lui-même, ses immobilisations atteindront un chiffre comparable à 1971, soit $391 millions au lieu de $370 millions. Il s'agit d'une hausse de 6.1 p. cent des investissements publics.

Le ministre des Finances, lui, croit qu'il s'agit là d'un autre bond en avant en effectuant ses comparaisons avec l'année précédente, coit 1970-71, année où le gouvernement Bourassa a commencé sa politique de relance économique.

Le budget des immobilisations était alors de $280 millions; il est devenu $370 millions l'an dernier et $391 millions pour 1972. Il s'agit, sur deux ans, d'une hausse des immobilisations publiques de 40 p. 100.

"Dès octobre (1971), il a été décidé de maintenir un niveau élevé de dépenses d'immobilisations", de déclarer le ministre des Finances dans le document qui accompagne ses prévisions budgétaires.

Les immobilisations du gouvernement

La grosse part du gâteau des investissements publics du gouvernement va comme toujours à la Voirie, soit $322 millions sur $391 millions.

Les principaux travaux prévus sont l'autoroute est-ouest à Montréal ($55 millions), la route transcanadienne entre Ste-Anne-de-la-Pocatière et Cabano ($20 millions), les routes 6 et 10 en Gaspésie ($20 millions), l'autoroute Dufferin-Montmorency à Québec ($10 millions), des travaux de Voirie dans la région de l'Outaouais ($8 millions), l'autoroute des Laurentides entre Ste-Agathe et Ste-Adèle ($8 millions), la route no 11 entre Ste-Agathe et St-Jovite ($4 millions), l'autoroute 40 entre Berthier et Pointe du Lac ($4 millions) et entre Pointe du Lac et la Transquébécoise ($1.6 million), la route Transquébécoise entre Trois-Rivières et Shawinigan ($5 millions), entre Sherbrooke et Richmond ($4 millions) et de St-Valère à la Transcanadienne ($1 million), l'autoroute 30 dans le secteur Bécancour ($3 millions) et le secteur Tracy ($3 millions).

Les autres montants prévus au chapitre des immobilisations sont de $25,700,000 pour différents travaux publics et de $24,768,400 pour les travaux effectués aux frais du Québec seulement dans les zones spéciales, dans la région du Bas St-Laurent et de la Gaspésie et pour le programme Arda.

Au total, le gouvernement dépensera plus de $66 millions pour le développement de l'Est du Québec et des zones spéciales mais il lui en sera remboursé $41 millions et demi par le gouvernement fédéral.

Construction des CEGEPS et universités

Un montant de $107.9 millions sera dépensé pour la construction d'équipement scolaire au niveau collégial et universitaire.

Les crédits déposés, hier, indiquent que le plan d'investissement des CEGEPS atteindra un coût total de construction d'environ $53.2 millions au cours des prochains 12 mois.

Quant aux universités, le service de la dette a été basé sur un montant total de constructions de $54.7 millions pour 1972-73.

Fonction publique: $59 millions en augmentation et d'autres "cachés"

QUEBEC — Les prévisions budgétaires déposées, hier, indiquent un montant de $59 millions en guise d'augmentation de salaires aux fonctionnaires provinciaux pour la première année de la convention collective à être signée dans la Fonction publique.

Ce montant comprend également la rétroactivité à payer depuis le mois de mars 1971, soit depuis la fin de la convention collective.

Cependant, pour les employés des secteurs para-public, principalement les enseignants et les employés d'hôpitaux, les hausses sont camouflées dans les subventions au fonctionnement des commissions scolaires, des CEGEPS des universités et des hôpitaux qui apparaissent dans le livre des crédits.

Ainsi, pour le secteur hospitalier, il est prévu une augmentation de près de $70 millions dans les dépenses de transfert des soins généraux. Toutefois, outre les hausses aux employés, il faut compter également l'accroissement général du coût des soins ainsi que les montants nécessités pour le renouvellement de l'équipement et autres dépenses diverses. Quel est le montant, dans ces $70 millions, destiné aux employés d'hôpitaux en guise d'augmentation de salaire? Le livre des prévisions budgétaires ne le précise pas et n'indique pas non plus le montant de la rétroactivité à verser à compter de juillet 1971.

Commissions scolaires

Au chapitre des commissions scolaires, la hausse destinée aux enseignants est prévue à l'item "subventions de fonctionnement aux commissions scolaires". Mais, à se fier à cela, on ne trouve qu'un surplus de $7 millions par rapport à l'an dernier, soit de $746 à $753 millions. L'augmentation aux enseignants sera sans doute beaucoup plus élevée. L'explication, c'est que plusieurs dépenses effectuées l'année dernière à même les $746 millions reçus ne se renouvelleront pas en 1972.

Pour les Collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEPS), les subventions prévues se chiffrent à $134 millions comparativement à $108 millions en 1971. Quelle est la part qui ira aux enseignants? Mystère.

Universités

Même phénomène pour les universités. Les subventions annoncées se chiffrent à $195 millions au lieu de de $167 millions et demi. L'augmentation est comprise.

En ce qui concerne les fonctionnaires provinciaux, la provision de $59 millions a été calculée à partir des offres salariales faites par le gouvernement pour couvrir les employés payés à même les postes "Traitements, salaires et allocations" apparaissant au livre des crédits 1972-73. Cette provision ne comprend donc pas le coût du renouvellement des conventions collectives pour les organismes subventionnés ou extra-budgétaires.

Un autre montant de $2 millions est prévu pour l'accroissement des effectifs à l'emploi du gouvernement.

Environnement: budget triplé en deux années

QUEBEC — En deux ans, le gouvernement du Québec a triplé le montant destiné à la lutte à la pollution et à la protection de l'environnement.

De 4.8 millions qu'il était en 1970, la somme prévue pour "l'oeuvre" du Dr Victor Goldbloom passe cette année à $12,103,000 après avoir été de $8,801,200 l'an dernier.

Ce montant additionnel de $3,330,000, soit une hausse de 40 p. 100, est prévu principalement pour une subvention à la Communauté régionale de l'Outaouais, soit $1,500,000, comme contribution à un programme de trois ans pour la construction d'infrastructures (y compris conduites maitresses d'égout et une usine d'épuration pour la région) en relation avec le réaménagement du centre-ville. La Commission de la Capitale nationale participe aussi au projet.

Un montant de $1,042,500 est destiné à la lutte contre la pollution des eaux et un autre montant $760,000 sera versé pour assainir l'hygiène du milieu par la lutte à la pollution de l'air et l'amélioration de l'hygiène industrielle et de la disposition des déchets.

Faillite partielle de l'aide à l'industrie de pointe et du programme de développement régional

QUEBEC — Le programme d'aide au développement industriel régional et à l'industrie de pointe, lancé avec beaucoup de fracas par le gouvernement Bourassa, a été une faillite partielle alors que le ministère de l'Industrie et du Commerce était dirigé par M. Gérard D. Lévesque.

Les crédits accrus de plusieurs millions l'année dernière en vue de stimuler l'industrie par des subventions aux entreprises n'ont même pas tous été dépensés. Loin de là.

Un montant de $4.7 millions est demeuré dans les coffres du Trésor provincial. "Les crédits prévus pour le programme pour stimuler le développement de certaines industries et le programme pour stimuler le développement de certaines industries et le programme d'assistance financière à l'industrie de pointe dépassent la dépense probable à ce titre".

Comme on prévoit dépenser au plus $6.6 millions d'ici le 31 mars prochain, les nouvelles prévisions budgéraires indiquent un montant de $7.3 millions à ce chapitre pour 1972-73.

Le budget total du ministère de l'Industrie et du Commerce est lui aussi diminué de $5 millions et demi par rapport à celui de 1971-72.

Priorités changées

Par contre, au sein même du budget de ce ministère, des transferts importants sont effectués, ce qui démontre les nouvelles priorités du nouveau titulaire du ministère, M. Guy Saint-Pierre.

Les crédits affectés aux opérations de la Direction générale de l'expansion industrielle et commerciale et de la nouvelle Société de développement industriel connaissent respectivement des hausses de 74 et de 126 p. cent.

Les crédits de la Direction générale de l'expansion industrielle et commerciale passent de $2,338,800 à $3,234,200 tandis que ceux de la Société de développement industriel atteignent $1,248,600 par rapport à $551,500 en 1971-72.

Les crédits pour dépenses de transfert de la Direction générale de l'expansion industrielle et commerciale, qui passent de $228,100 à $1,378,000, porteront principalement sur l'accroissement de l'aide aux commissariats industriels et sur l'aide à l'exportation.

Il y a également une augmentation de $1 million dans la subvention au Centre de recherche industrielle, qui passe à $4.5 millions.

L'an dernier, c'était la première fois depuis longtemps que le ministère de l'Industrie et du Commerce connaissait une hausse substantielle de son budget, soit $18.4 millions pour atteindre $49.4 millions. Il est réduit cette année à $43.8 millions.

$15.5 millions de plus aux municipalités et de moins aux commissions scolaires

QUEBEC — La promesse faite par le ministre des Finances, en mai dernier à l'occasion de la Conférence provinciale-municipale, de réduire dès cette année de 5 cents l'impôt foncier scolaire au profit des municipalités se réalisera tel que prévu.

Les municipalités du Québec bénéficieront donc, en 1972-73, d'un accroissement des revenus de $15.5 millions.

Le programme quinquennal, qui vise à réduire de $1.40 à $1.25 l'impôt foncier scolaire d'ici 1976-77, fournira aux gouvernements municipaux une somme additionnelle de $166. millions.

La taxe scolaire, après réduction de 5 cents du cent dollars d'évaluation, rapportera donc $457 millions aux commissions scolaires durant la prochaine année financière. Le ministère de l'Education sera donc appelé à verser des subventions de fonctionnement de l'ordre de $803 millions.

$12.5 millions à la Baie James

QUEBEC — Que représente le "projet du siècle" qu'est le développement de la Baie James dans les prévisions budgétaires pour l'année 1972-73?

Le ministère du Conseil exécutif effectuera un placement de $10 millions dans la SDBJ au cours de la prochaine année financière au chapitre des déboursés extrabudgétaires.

Par ailleurs, le ministère des Richesses naturelles, dans le but de hâter le développement minier du territoire de la Baie James, consacrera des crédits de $2,405,000 à la construction de la route Matagami-Baie James et $125,000 à l'exploration géologique de la région.

Dans un autre domaine, et faisant suite à la tragédie de Saint-Jean-Vianney, le ministère des Richesses naturelles consacrera un montant de $200,000 au développement d'un service géotechnique en vue de trouver les solutions aux problèmes que posent les glissements de terrain.

70.8 p. cent d'augmentation depuis 1968

QUEBEC — Les dépenses du gouvernement québecois ont augmenté de 70.8 p. 100 depuis l'année financière 1968-69 passant de $2 milliards 701 millions à $4 milliards 613 millions en 1972-73.

C'est ce qu'indique une annexe contenue dans le livre des estimés budgétaires déposé hier à l'Assemblée nationale.

Cette annexe indique que la moyenne annuelle des taux d'augmentation des dépenses pour cette période est de 14.9 p. 100.

Toutefois, alors que pour 1969-70, 1970-71 et 1971-72, les taux sont chaque année supérieurs à 15 p. 100, l'augmentation en 1972-73 n'est que de 8.1 p. 100.

Cette diminution est attribuable à une stabilisation des dépenses notamment au chapitre des subventions destinées aux commissions scolaires et hôpitaux.

Durant la même période, l'annexe indique, par ailleurs, une variation considérable dans les taux d'augmentation des différents ministères. Certains ministères comme la Fonction publique et l'Industrie et le Commerce ont connu respectivement des taux d'augmentation de 31.9 p. 100 et de 41.1 p. 100 tandis qu'un ministère comme celui des Terres et Forêts n'enregistrait qu'un taux de 9.5 p. 100.

La participation de l'armée au "développement national" veut promouvoir les initiatives civiles

OTTAWA (PC) — Le ministère de la Défense a divulgué, hier, les normes qui guideront l'utilisation des forces armées canadiennes dans les projets de développement national.

Le brigadier-général G. G. Bell, responsable de la planification au quartier général de la défense, a souligné dans une déclaration devant le comité de la Défense des Communes que le principal intérêt des forces armées continuera d'être la sécurité nationale.

Les activités de développement national viennent en deuxième lieu, quant à l'importance et à la priorité, après les activités primordiales de défense, a-t-il déclaré.

Le rôle des forces armées dans les programmes de développement était l'un des principaux thèmes du Livre blanc du gouvernement sur la défense dans les années '70, publié l'an dernier.

"Les activités de développement national devraient, où cela est possible, augmenter l'efficacité des forces armées sans nuire à la souplesse des opérations militaires."

En règle générale, le ministère de la Défense ne participera aux travaux de développement que sur la base d'une récupération des crédits, sauf dans le cas où il pourrait tirer un avantage appréciable du point de vue de l'entraînement militaire.

Le ministère acceptera, sur demande, d'aider les autres ministères et organismes gouvernementaux, les gouvernements provinciaux et, dans certains cas, les organismes civils.

La participation du ministère de la Défense ne doit pas décourager, mais promouvoir les initiatives civiles. Les programmes ne doivent pas être conçus au détriment des autres programmes déjà en application.

Le ministère n'établira pas de présence importante permanente de l'armée dans le Nord du Canada pour le développement national. Les ressources destinées aux projets dans les régions nordiques seront déployées du Sud.

Selon le Livre blanc, les forces armées seront appelées à participer aux programmes suivants: secours d'urgence, développement du Nord, programmes de jeunesse, aide locale, unité nationale, lutte contre la pollution, aide au développement extérieur.

Plaidoyer sur le droit à la dissidence

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La publication du rapport minoritaire Asselin-De Bané sur la constitution aura permis aux élus de présenter un long plaidoyer, jeudi après-midi, aux Communes, sur le droit des députés à la dissidence.

Le député conservateur de Charlevoix, M. Martial Asselin et son collègue libéral de Matane, M. Pierre De Bané, ont vainement tenté de déposer leur rapport minoritaire ce qui en aurait fait un document officiel du parlement tout comme le rapport majoritaire du Comité parlementaire mixte sur la constitution.

Même si les deux hommes ont reçu l'appui d'une dizaine de leurs collègues conservateurs, libéraux, créditistes et néo-démocrates, le président des Communes, Me Lucien Lamoureux, au terme d'une heure de discussion, a refusé de se rendre à leur requête.

M. Lamoureux a reconnu avec les David Macdonald, Gérald Baldwin, Andrew Brewin, Stanley Knowles, Adrien Lambert (Bellechasse), André Fortin (Lotbinière) Roch Lasalle (Joliette), Ian Wahn, et Georges Lachance (Lafontaine), que les députés possédaient, bien entendu, un droit à la dissidence.

Selon lui, cependant, il appartient aux comités parlementaires de chercher à modifier leurs règlements de procédures afin de fournir l'occasion aux députés d'inscrire leurs opinions dissidentes dans le rapport officiel des comités.

Le président des Communes, tout comme le leader parlementaire des Libéraux, M. Allan Maceachen, a fait remarquer que si la procédure parlementaire était modifiée, on se retrouverait régulièrement avec une série de rapports minoritaires dès qu'un comité présente la conclusion de ses travaux.

$1.3 million de plus pour assurer la sécurité des édifices publics

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministère des Travaux publics consacrera une somme additionnelle de $1,388,100 pour assurer la sécurité et la protection des personnes et des propriétés gouvernementales.

Cette augmentation fait suite à la construction de plusieurs nouveaux édifices situés, dans la Cité parlementaire à Québec dont les complexes "J" et "H" qui logent les bureaux et appartements du premier ministre Robert Bourassa ainsi que le complexe "G" qui abritera les bureaux du ministère de l'Education.

L'an dernier, le ministère des Travaux publics avait consacré une somme de $2,978,900. pour la protection des édifices gouvernementaux. Cette année, cette somme s'élèvera à $4,367,000.

Il s'agit là de la seule augmentation d'importance dans les estimés budgétaires du ministère des Travaux publics qui enregistrent une diminution de plus de $20 millions.

Cette diminution, de $89 millions à $68 milllions, provient d'une baisse dans les immobilisations par suite du parachèvement des travaux de complexes tels que ceux mentionnés plus hauts de même que de la Place de la Justice.

I.S.V.P.

(INFORMATION S.V.P.)

RÉPONSE À TOUT!

de 3 h. à 7 h. p.m.



POUR VOS QUESTIONS, COMPOSEZ

790-0851

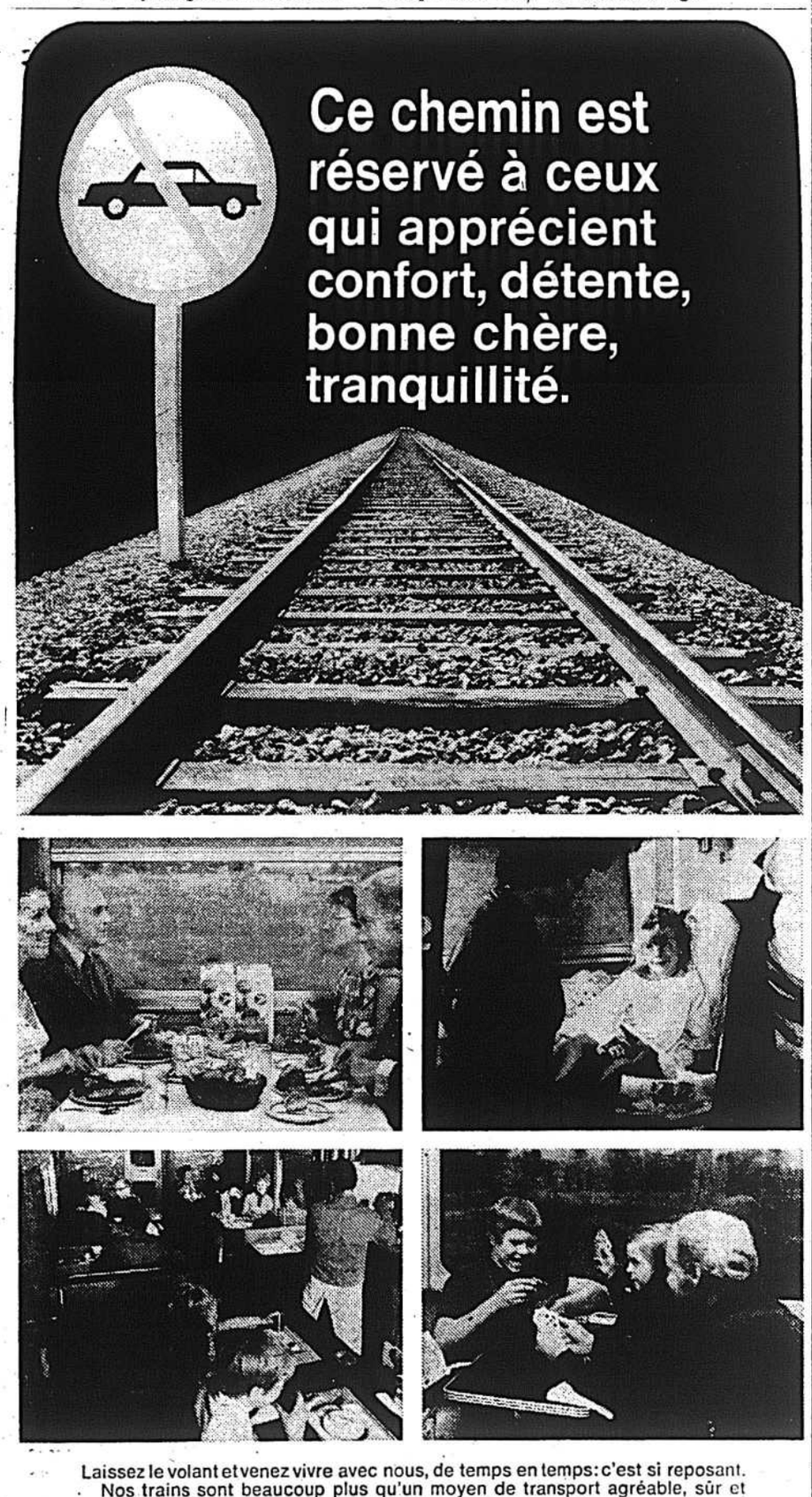
POUR VOS RÉPONSES, COMPOSEZ

790-0751

Line BOURGEOIS

Toujours PRÉSENT

CKVL 850



SPÉCIAL chez A & W

du 13 mars au 19 mars

MAMA BURGER

39¢

A&W

Laissez le volant et venez vivre avec nous, de temps en temps: c'est si reposant.

Nos trains sont beaucoup plus qu'un moyen de transport agréable, sûr et confortable . . . c'est un mode de vie que vous découvrirez à bord.

La plupart de nos trains vous offrent divers services de repas et de boissons, et un vaste choix de voitures-lits.

Grâce aux tarifs Rouge, Blanc, Bleu, il est facile de choisir la date qui convient le mieux à votre budget. Et les billets Famille, Jeunesse, Sagesse et Groupe permettent des économies supplémentaires.

Appelez sans tarder votre agent de voyages ou un bureau des Ventes Voyageurs du CN.

MONTRÉAL-HALIFAX 2 trains quotidiens — Ocean et Scotian	$20.50*	MONTRÉAL-OTTAWA 4 trains quotidiens — 5 le vendredi	$ 4.35*
MONTRÉAL-VANCOUVER quotidien — Super Continental	$63.00*	MONTRÉAL-TORONTO 5 trains quotidiens (2 Rapidos)	$11.50*
MONTRÉAL-QUÉBEC 2 Rapidos quotidiens	$ 6.40*	*Billet simple, jours de tarif Rouge. voiture-coach. (repas non compris)	

vivez moderne voyagez CN



Au Q.G.* du génie mécanique minutieux, la DODGE COLT

*Quartier général

La Dodge Colt, c'est la petite voiture solide, dont le fonctionnement est sûr. Sa solidité vient d'une structure monocoque qui combine châssis et carrosserie en une seule unité sûre et rigide. Avant d'être annoncée au public, la Colt a subi toutes les épreuves possibles sur les routes les plus difficiles et sous les conditions les plus désavantageuses.

La Dodge Colt possède de grands avantages tels que les freins AV à disques, la ventilation en continu, les sièges-tonneaux inclinables (sauf le coupé), une colonne de direction réglable, un moteur mini-hemi à soupapes en tête, une boîte à quatre vitesses synchronisées au plancher, un déclencheur intérieur du capot et une antenne de radio incorporée au couvercle du coffre. C'est une petite voiture complète dans tous ses détails.



Coupé et familiale à 4 portes (illustrés), aussi hardtop à 2 portes et sedan à 4 portes. C'est la voiture Dodge au plus bas prix.

Dodge CHRYSLER CANADA LTÉE

notre bébé prodige.

sport A mateur

Hervé Filion pilotera Isle of Wight, à Windsor

LE POINT DE VUE d'André Trudelle

WINDSOR — Toutes les pistes de courses présentent chaque année un événement qui dépasse en prestige tous les autres. La piste Roosevelt a lancé son Trot International en 1960, la piste Yonkers a répliqué avec son Amble International. A Blue Bonnets, le Prix d'Eté est la course par excellence dans le domaine du trot et amble.

La piste Windsor présente, elle, la Provincial Cup, dont l'enjeu est de $50,000. Cette course aura lieu dimanche après-midi, à Windsor, et elle réunira sept concurrents.

Le réputé Albatross, proclamé le cheval par excellence aux Etats-Unis, en 1971, est l'un des concurrents, mais pas le seul centre d'attraction de la 7e reprise de la Provincial Cup.

En effet, Albatross vient tout juste de subir la défaite, à Liberty Bell, lors de sa première course de l'année. Il a été battu par Isle of Wight qu'il retrouvera dans la course d'après-demain. Fran Smith, directeur des relations publiques à Windsor, a annoncé la position des concurrents.

Royal Count N. Partira de la première position, suivi de Bramble Hall, de Isle of Wight, Keystone Pat, Bye Bye Max, Philwar Creed et Albatross. Royal Count A. sera piloté par Al Cantor. Ce cheval vient de gagner la finale d'une série invitation à la piste Liberty Bell. Royal Count A. a gagné en 1:59.4.

Bramble Hall sera conduit par Doug Ackerman. C'est un cheval de la Côte du Pacifique qui a gagné en 1:59.3 cette année. Isle of Wight sera piloté par le champion mondial Hervé Filion. A Liberty Bell, ce n'était toutefois pas Filion qui était aux rênes du cheval, la semaine dernière, quand il a pris la mesure d'Albatross. Vern Crank le pilotait. Le mille a été franchi en 2:00.2, mais le dernier demi-mille a été couru en 57.4 secondes. Albatross a fini troisième, mais battu par un sez seulement.

A noter qu'Isle of Wight a fini troisième, l'an passé, dans la Provincial Cup que l'ambleur Claridge avait gagné. Billy Myers le conduisait alors.

La présence de Keystone Pat, propriété des Montréalais Conrad et Bob Shapiro et de John Hayes, suscitera un certain intérêt pour les amateurs de courses de la métropole.

Keystone Pat sera piloté par Ron Waples, frère de Keith. Keystone Pat a battu Isle of Wight cette année à Greenwood. Keystone Pat a aussi gagné cette année à Yonkers en 2:01.

Bye Bye Max, piloté et entraîné par Jack Bailey, est également un cheval de la Californie, gagnant en 2:00.2 cette année, Philwar Creed a gagné très facilement deux courses sur trois à Blue Bonnets cette année, avec Brent Davies sur le sulky.

Quant à Albatross, devancé par Isle of Wight et Miss Conn Adios à son premier départ de l'année, il était coté à 1-9 et il cherchera à prendre sa revanche. Il a déjà gagné près de $750,000 en bourses à 2 et 3 ans et en un départ à l'âge de 4 ans. C'est Stanley Dancer qui le pilote et l'entraîne.

Le Trot de la Saint-Patrice

Un programme assez exceptionnel est prévu pour ce soir, à la piste Blue Bonnets, à l'occasion de la Saint-Patrice. En l'honneur de son patron, Bill Slack a préparé six courses de neuf chevaux et quatre de huit !

La troisième réunira huit ambleurs et la neuvième huit trotteurs. Orlando Presto, de l'écurie d'Yvan Gamache, joue le rôle de pré-favori dans la neuvième, en raison de sa dernière perperformance. Il a pris le départ contre GisMir et il a été battu par une encolure.

Yvan Gamache est en Floride pour quelques jours et c'est Benoit Côté qui le remplacera dans le sulky d'Orlando Presto. Happy Monarch et Torbolton Tim seront ses deux principaux rivaux.

NDLR — Notre rédacteur de courses André Trudelle assistera à la Provincial Cup, dimanche. Il livrera ses impressions dans le journal de lundi.

A moins de retraits à la dernière minute, 86 chevaux prendront part au programme de ce soir, à Blue Bonnets, vraisemblablement un record pour l'année en cours.

Malgré cette abondance de concurrents, le handicapeur Jean-Louis Frenette a coté neuf chevaux à 5-2 et un dixième à 2-1 chez ses pré-favoris. Ils ne gagneront pas tous. En cherchant bien, l'observateur trouvera quelques chevaux dont la cote justifiera ses mises. Personnellement, voici mes suggestions:

Première course — LULLIS revient au trot et il devrait gagner, n'étant pas dans sa classe véritable. PERFECTION MIR, avec lui, tout ou rien.

Deuxième course — BRAVE SIR semble le choix logique. Comme il n'y a pas de logique aux courses, COOKIE et GEORGIA J. constituent des mises intéressantes.

Troisième course — MR. CECIL EXPRESS doit démontrer que sa dernière victoire était justifiée. HELA LEGRAND termine avec force.

Quatrième course — HANS HANOVER semble le meilleur, mais il n'a pas beaucoup d'expérience en course. PROVO HANOVER peut répéter. TROOPER MIKE finit fort.

Cinquième course — RED COLBY devrait répéter. DOCTOR CONNS ADIOS s'il se place bien pendant la course.

Sixième course — FROSTY GUY baisse de classe. BIM BEAU, lui aussi.

Septième course — WINNOWS LIMITED n'aura pas d'excuse ici. ARMBRO JULEP, rendement régulier.

Huitième course — PETER JACO le meilleur placement de la soirée. SECANT sera proche. GAILY MIR n'est pas déclassé ici.

Neuvième course — ORLANDO PRESTO autre bon pari. HAPPY MONARCH en plus facile.

Dixième course — PIGGY BANK son avantage : vient de l'arrière. BELLE WILSON, elle sera plus à l'aise apres deux courses.

Le meilleur: PETER JACO. (8e).

Des pur-sang, place Bonaventure

Des chevaux de race montés par des cavaliers de classe, voilà, entre autres, ce que pourront voir les visiteurs du salon Camping et Sport qui débutera le 24 mars, à la place Bonaventure... plusieurs cavaliers célèbres participeront à ce spectacle hippique... on remarquera entre autres **Jimmy Elder** et **Torchy Miller,** gagnants d'une médaille d'or aux Jeux de Mexico, en 1968...

Les Parcs nationaux au salon du Camping [illegible]

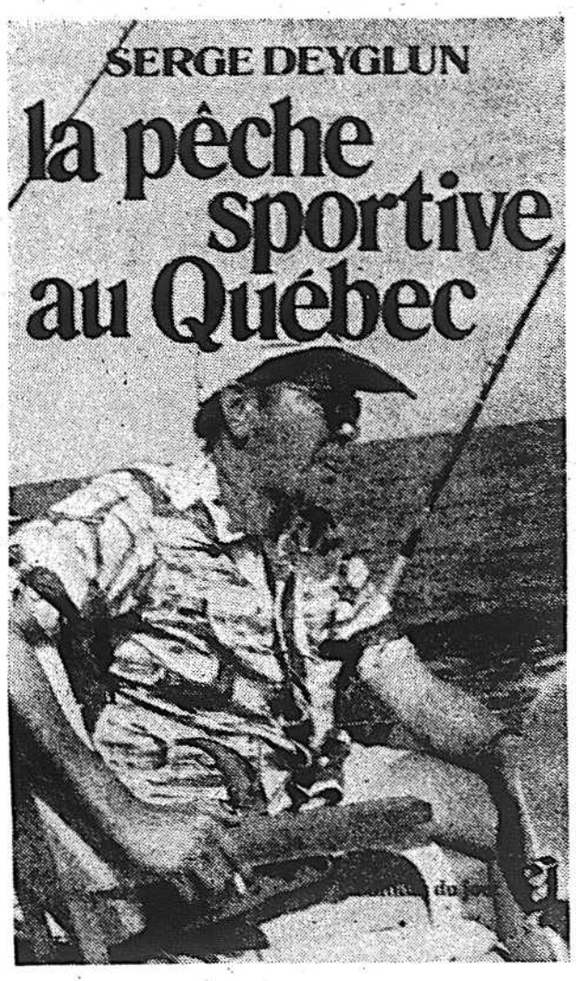
La direction des Parcs nationaux et des lieux historiques du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, dont le ministre est l'honorable **Jean Chrétien,** participera au salon Camping et Sport... le thème du kiosque du ministère sera: "Découvrez votre pays, découvrez votre histoire"... on y insistera surtout sur la conservation et l'aménagement des parcs nationaux.

Longueuil a besoin d'arbitres

La ville de Longueuil a besoin d'arbitres! En effet, le Service des loisirs de cette municipalité fait appel à toutes les personnes, avec ou sans expérience, intéressées à officier lors des matches de baseball, balle-molle ou balle-lente, l'été prochain... les intéressés n'ont qu'à communiquer avec le service des Sports de Longueuil.

[illegible] au tennis

Le tournoi de tennis du club Quatre Saisons se poursuivra demain après-midi, à 13 heures... le public y est invité... il s'agit d'un tournoi de doubles où les meilleurs joueurs de la province font équipe avec les meilleurs juniors.



La Pêche sportive avec Deyglun

C'est ce soir, au Salon du Sportsman à l'Aréna Maurice Richard, que se fera le lancement du livre de Serge Deyglun, chroniqueur à LA PRESSE. Il s'agit de la Pêche sportive au Québec. C'est un tas de petits secrets, cueillis un peu partout, durant les dix années de métier qu'a exercé Serge. Le tout a été choisi dans plus de 2,600 chroniques publiées dans LA PRESSE, articles, textes radiographiques ou télévisés.

Le championnat aux Manitobaines

WINNIPEG (PC) — Le Manitoba a remporté hier le championnat canadien de curling chez les filles alors que Chris Pidzarko de Winnipeg a mené son équipe à une victoire convaincante de 13-2 sur Trish Clinz de la Nouvelle-Ecosse.

Le Manitoba n'a subi aucune défaite en quatre jours (sept rondes). L'Alberta a terminé deuxième avec une fiche de 6-1 après que Judy Mayer, de Calgary eut battu Wendy Caverly de Labrador City par 11-3 en huit bouts.

Judy Jamieson d'Ottawa a d'autre part eu raison de Laurie Ross de Montréal par 8-5.

La Colombie-Britannique et l'Ontario ont terminé les épreuves de championnats avec des fiches de 4-3, la Nouvelle-Ecosse a eu une fiche de 3-4 et Terre-Neuve, Québec et l'Ile-du-Prince-Edouard ont eu des fiches de 1-6.

Niven conserve la tête

Une concession galante d'un joueur de curling d'une équipe opposée a donné une chance jeudi à l'équipe d'Alberta et a permis à Lawrence Niven d'Edmonton de conserver la tête après huit rondes des championnats canadiens de curling scolaire.

Ainsi les Albertains ont-ils pu compter deux points dans le dixième bout de leur match contre le nord de l'Ontario et Niven a battu l'équipe de Doug Dafoe de Thunder Bay par 8-7 dans un bout supplémentaire.

John Bastow de Labrador City, Terre-Neuve, Gary MacDonald d'Oromocto, N.-B. et Bob Burnett, de Charlottetown ont suivi avec des fiches de 3-4 et Bob MacDonald, de Gananoque, Ont., était seul avec une fiche de 3-5. John Primrose de Halifax et Tom Sephton de Montréal sont en dernière place avec deux victoires en huit départs.

sportsFLASH

Chute mortelle

WINTER PARK (AFP) — Un jeune skieur américain, **David Novelle,** a fait une chute mortelle au cours de la descente des championnats universitaires américains à Winter Park dans le Colorado. Le jeune étudiant, âgé de 20 ans, a quitté la piste à vive allure à la sortie d'un virage, allant s'écraser contre un arbre.

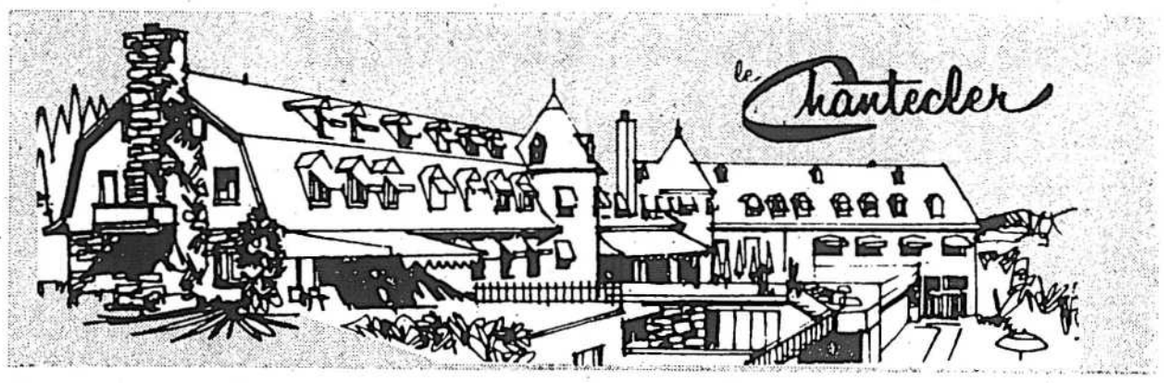
GRAND CONCOURS $60,000

la presse



UNE FORD "GRAN TORINO" 1972 PAR SEMAINE

BONI! Chaque gagnant d'une "Gran Torino" 1972 gagnera aussi une grosse télécouleur "ELECTROHOME" (d'une valeur de $1,069.50) s'il est un abonné par porteur de LA PRESSE (six jours par semaine)



10 VACANCES FAMILIALES D'UNE SEMAINE AU "CHANTECLER"
10 MAGNIFIQUES LAVE-VAISSELLE DE LUXE "ROY"
10 PAIRES DE BILLETS DE SAISON DES "ALOUETTES" DE MONTRÉAL
10 STAGES d'une semaine à l'école de hockey de Jean-Claude TREMBLAY



ELECTROHOME LAVE-VAISSELLE ROY BILLETS DE SAISON ALOUETTES STAGES À L'ÉCOLE DE HOCKEY de JEAN-CLAUDE TREMBLAY

GROS LOT!

LA PRESSE accumulera toutes les lettres pour LES AUTRES prix et LE GROS LOT qui seront tirés le 27 avril 1972.
LE GROS LOT COMPREND: UNE FORD "GRAN TORINO" 1972 — Une télécouleur "ELECTROHOME" — Un lave-vaisselle de luxe "ROY" — Une paire de billets pour la saison 1972 des "ALOUETTES" — Une semaine à "L'ÉCOLE DE HOCKEY DE J.-C. TREMBLAY" — Une semaine de vacances familiales au "CHANTECLER" durant l'été 1972

RÈGLEMENTS ARCHIFACILES!
Accumulez vos coupons tous les jours et voyez les règlements dans LA PRESSE de samedi.

POUR VOUS ABONNER À LA PRESSE
téléphonez à 874-6911
• DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H. A.M. A 8 H. P.M.
• LE SAMEDI DE 8 H. A.M. À 5 H. P.M.
• VOUS PAYEZ LE MÊME PRIX QUE SI VOUS ALLIEZ VOUS-MÊME L'ACHETER EN DEHORS.

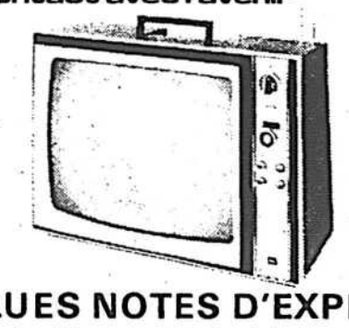
DÉCOUPEZ
COUPON No 5
la presse
Concours $60,000

Conservez precieusement ce coupon. Des que vous avez la série complete de 6 coupons, faites-la parvenir dans une enveloppe suffisamment affranchie: (.08), à l'adresse indiquée sur le coupon no 6 (samedi).
Si vous ne gagnez pas cette semaine, ne vous en faites pas; toutes vos lettres seront conservées jusqu'au 27 avril 1972, alors que seront tirés au sort le GROS LOT ainsi que les vacances au CHANTECLER, les lave-vaisselle ROY, les billets pour les ALOUETTES et les écoles de HOCKEY.
Ce coupon n'est pas valable sans les 5 autres coupons de la serie. Seuls les envois comportant les coupons No 1, 2, 3, 4, 5 et 6 seront recevables.

TROUVEZ votre occasion dans les PETITES ANNONCES de la presse plus de UN MILLION d'AUBAINES par année

PU-1-AC-50.1-J-50

TIREZ SUR LE BOUTON,
ASSEYEZ-VOUS, DÉTENDEZ-VOUS
ET COMPLAISEZ-VOUS À REGARDER
LE NOUVEAU TÉLÉ PORTATIF
TOSHIBA de 20 po.
En contact avec l'avenir



QUELQUES NOTES D'EXPLICATION:
Tube-image teinté "Eye Ease" instantané élimine la lumière crue. Vous garantit une image nette sans ombre. Pièces fabriquées à la main, donc sûres. Tube image à protecteur d'acier pour une plus grande durée. Espace de rangement du fil. Comprend écouteur.

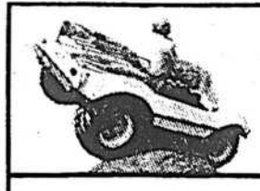
TOSHIBA En contact avec l'avenir pour qui DEMAIN c'est AUJOURD'HUI

ÉPARGNEZ $20.00 EN VENTE MAINTENANT POUR SEULEMENT $179.95

FACILITÉS DE PAIEMENT • PLAN DE MISE DE CÔTÉ • CHARGEX

JAPAN ELECTRONIC CENTRE
LES GALERIES D'ANJOU, VILLE D'ANJOU 354-0300

Voyez JAPAN CAMERA CENTRE
pour tous accessoires photographiques



terra jet
LE TOUT-TERRAIN No. 1 AU QUÉBEC!
Bas prix formidables!
• Utile 12 mois par année
• Autorisé à circuler au Québec sur toutes routes à vitesse permise, 45 m.p.h.
• Quatre roues motrices
• Vitesse approximative: 45 m.p.h.
DEMONSTRATEURS '71 PARFAITE CONDITION $1150

PIGEON MARINE & SPORTS Inc.
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. Le samedi jusqu'à 4 h.
325-1010
6767 Henri-Bourassa est, Montreal-Nord

conditions de neige

A — Qualité de la neige : surface/base
B — Date de la dernière chute de neige
C — Epaisseur de la dernière chute de neige
D — Précipitation totale de la semaine
E — Nombre de pistes ouvertes: total
F — Epaisseur moyenne neige damée dans stations
G — Remontees en opération — quot. : quotidiennement

REGION DE QUEBEC

Température à 5h30 : 27
Prévision : nuageux et doux — neige mélangée de pluie au cours de la nuit prochaine.
Max. aujourd'hui : 30 à 35
Min. nuit prochaine : 25 à 30
Aperçu demain : nuageux avec neige mélangée de pluie — Max. 30 à 35
Précipitation : Hier : aucune — Prévue : en neige, 01 pouce

STATION	A	B	C	D	E	F	G
Mont Ste-Anne Nord	pou/gran/dur	12	02	—	4/4	45	Quot.
Mont Ste-Anne Sud	pou/gran/dur	12	02	—	18/18	45	Quot.
Manoir St-Castin	gran/dur	12	01	—	6 6	35	Quot.
Le Relais	gran/dur	12	01	—	7 7	35	Quot.
Chât. Lac Beauport	gran/dur	12	01	—	4 4	32	Quot.
Mont Hibou	gran/dur	12	02	—	6 6	37	Sam.-D.
Station Stoneham	pou/gran/dur	12	03	—	10 10	41	Quot.
Lac Delage	gran/dur	12	02	—	—	33	Quot.
Centre Ski Lauzon	gran/dur	12	01	—	6 6	33	Quot.
Baie St-Paul	gran/dur	12	02	—	—	45	Sam.-D.
Mont Magnyfique	gran/dur	12	01	—	4 4	44	Sam.-D.

NOTE : Toutes les pistes sont entretenues mécaniquement et sont encore en parfait état — Il y a très peu ou presque pas d'endroits glacés.

SKI LE SOIR : Manoir St-Castin : mar., mer., et jeu.
Le Relais : lundi au vendredi inclusivement
Lac Delage : jeudi, vendredi et samedi
Mont Magnyfique : mardi et jeudi.

SKI DE FOND

						PISTES	
Mont Ste-Anne	gran.	12	02	—	—	45	ouvertes
Chât. Lac Beauport	gran.	12	01	—	—	32	ouvertes
Station Stoneham	gran.	12	03	—	—	41	ouvertes
Lac Delage	gran.	12	02	—	—	33	ouvertes
Centre Ski Lauzon	gran.	12	01	—	—	33	ouvertes
Parc Laurentides							
Camp Mercier	pou.	12	02	—	—	51	ouvertes

REGION DE GATINEAU-OUTAOUAIS

Prévisions : Nuageux — neige fondante ou pluie intermittente commençant fin de l'après-midi et continuant vendredi
Maximum : 35; Minimum : 20

Camp Fortune	gran fon dur	8	1	0	4 10	27	quot.
Edelveiss Val	gran fon dur	8	1	0	4 11	32	quot.
Vorlage	gran fon dur	8	1	0	3 13	34	quot.
Mt-Ste-Marie	gran fon dur	8	1	0	4 5	32	quot.

SKI DU SOIR

Camp Fortune — Tous les soirs de 6.30 à 10.30 hrs
Edelveiss — Tous les soirs de 5.00 à 11.00 hrs
Mt Ste-Marie — Mercredi au dimanche soirs inclus.

SKI DE FOND

Camp Fortune	granuleuse	8	1	—	—	34	ouvert
Katimavik	granuleuse	8	2	—	—	36	ouvert

REGION DE JOLIETTE

Prévisions : Neige fondante ou pluie intermittente aujourd'hui et vendredi. Max. 35; Min. 30.

Mont Daillebout	printemps dur	8	3	0	6 6	28	quot.

SKI DU SOIR
Les mercredi et samedi soirs seulement.

SKI DE FOND

Domaine Daillebout	granuleuse	8	3	—	—	36	ouverte

REGION DES LAURENTIDES

Temperature : 28.
Précipitation : nulle
Prévisions : Nuageux — neige fondante ou pluie intermittente commençant cet après-midi et se continuant vendredi — aucune precipitation appreciable de prévue pour aujourd'hui et demain.
Maximum : 35; Minimum : 30.

La Reserve	printemps dur	8	3	0	6 6	28	quot.
Mont Alouette	printemps dur	8	3	0	6 6	27	quot.
Belle Pente	printemps dur	8	3	0	6 6	28	quot.
Mont Rigaud	printemps dur	8	3	0	6 6	27	quot.
Mont Laval	printemps dur	8	3	0	6 6	30	quot.
Mont Castor	printemps dur	8	3	0	11 11	28	sam.-d.
Mont Fugère	printemps dur	8	3	0	6 6	27	quot.
Mont Avalanche	printemps dur	8	3	0	5 5	28	sam.-d.
Mont Garceau	printemps dur	8	3	0	6 6	28	quot.
Mont Plante	printemps dur	8	3	0	10 10	31	quot.
La Marquise	printemps dur	8	3	0	6 6	27	quot.
Up Hill 69-72	printemps dur	8	3	0	16 16	27	quot.
Sun Valley	printemps dur	8	3	0	10 10	29	quot.
Mont Habitant	printemps dur	8	3	0	6 6	28	quot.
Chantecler	printemps dur	8	3	0	13 13	29	quot.
La Sapiniere	printemps dur	8	3	0	3 3	28	quot.
Belle Neige	printemps dur	8	3	0	10 10	29	quot.
Mt Tremblant S	printemps dur	8	3	0	13 13	40	quot.
Mont Tremblant N	printemps dur	8	3	0	7 7	30	quot.
Ayers Ski Centre	printemps dur	8	3	0	10 10	27	quot.
Gray Rocks	printemps dur	8	3	0	12 12	41	quot.
Mont Gabriel	printemps dur	8	3	0	13 13	35	quot.
Cote 40-80	printemps dur	8	3	0	6 6	27	quot.

SKI LE SOIR

Mont Gabriel : tous les soirs excepte le dimanche
Mont Habitant : tous les soirs excepté le dimanche
Mont Laval : tous les soirs jusqu'à 11 heures
Mont Yvan-Coutu : mercredi au dimanche inclusivement
Mont Rigaud : mardi, mercredi, jeudi, vendredi

SKI DE FOND

Au Petit Bonheur	granuleuse	8	3	3	—	38	ouvertes
Sentier Levesque	granuleuse	8	2	3	—	38	ouvertes

REGION DES CANTONS DE L'EST

Température : 24
Prévisions : neige fondante — Min. 30; max. 35
Précipitation : 0.5 P

Mont Echo	gran fond dur	15	0.5	0.5	14 14	20	quot.
Mont Sutton	gran fond dur	15	0.5	0.5	23 23	—	quot.
Mont Orford	gran fond dur	15	0.5	0.5	18 18	22	quot.
Owls-Head	gran fond dur	15	0.5	0.5	12 12	18	quot.
Bromont	gran fond dur	8	3	0	15 15	20	quot.
Shefford Valley	gran fond dur	8	3	0	11 11	19	quot.
Mont Adstock	gran fond dur	8	4	0	11 11	24	quot.
Mont Bellevue	gran fond dur	8	1	0	7 7	15	quot.
Mont Gleason	gran fond dur	8	1	0	8 9	15	mer dim
Indian Valley	gran fond dur	8	2	0	7 7	18	quot.
Mont Saint-Bruno	gran fond dur	8	2	0	8 8	15	quot.
Mont Elan	gran fond dur	8	4	0	5 5	15	quot.
Nrt-Halley-Mt Joye	gran fond dur	8	2	0	7 7	15	quot.

SKI LE SOIR

Bromont — St-Bruno : tous les soirs
Indian Valley : mardi au dimanche
Adstock : lundi au vendredi
Bellevue : lundi au samedi
Elan : mardi au vendredi
Gleason : mercredi au dimanche
Shefford Valley : mercredi et samedi

SKI DE FOND

Mont Orford	gran fond dur	15	0.5	—	—	—	ouvertes
Mont Echo	gran fond dur	15	0.5	—	—	—	ouvertes
Bromont	gran fond dur	8	3	—	—	—	ouvertes

Rolando Thoeni écrase ses rivaux

Dans le slalom des "3-tre", comptant pour la "Coupe du Monde" et disputé ce matin à Madonna Di Campiglio, le grand, élancé, athlétique et élégant Rolando Thoeni surclassa ses adversaires: vainqueur impérial des deux manches, il obtint ainsi une victoire totale en battant le Français Alain Penz de 1:59, le Polonais Andrzej Bachleda de 1:70, le Français Jean-Noël Augert de 1:73, le Suisse Edmund Bruggmann de 2:07, Eberardo Schmalzl de 2:23, le Suisse Walter Tresch de 2:87, le cousin Gustavo de 3.00, l'Autrichien David Zwilling de 3:01, le Suisse Adolf Roesti de 3:17, etc... Rarement victoire fut plus nette. Par équipes, la victoire "d'étape" revenait à l'Italie avec 34 points devant la France 31 pts.

En outre, Rolando enlevait largement le combiné des "3-TRE" puisqu'il s'était classé auparavant 8e de la descente et 3e du slalom géant disputés à Val Gardena.

Ce slalom, l'avant-dernier de la saison comptant pour la "Coupe du Monde" (le dernier sera disputé samedi à Pra-Loup), avait une importance capitale quant au Classement final du "Trophée Evian" puisque six concurrents se disputaient encore la victoire finale avant l'épreuve. Après celle-ci ils sont encore théoriquement six à rester en course.

Augert en tête de la Coupe du Monde

L'Italien Rolando Thoeni, a remporté, certes ce matin ses premières grandes victoires internationales en gagnant le slalom, comptant pour la Coupe du Monde, et le combiné des "3-tre". Mais le quatrième du slalom, le Français Jean-Noël Augert, prend la tête de la Coupe du Monde!

Déjà vainqueur de la première manche, Rolando Theoni a récidivé dans la seconde qu'il a gagné en 51:43.

En Coupe du Monde, grâce à sa 4ème place, Augert passe en tête avec un total de 125 points devant son compatriote Henri Duvillard, qui, 14e, n'a marqué aucun point, 120 pts, le Suisse Bernhard Russi et Gustavo Theoni, 3e ex-aequo avec 114 pts, Bachleda 105 pts et Bruggmann 104 pts. Tous ces coureurs peuvent encore, théoriquement, prétendre gagner le trophée Evian.

Britt Laforgue réussit le doublé

A Pra-Loup, en France, le dernier spécial féminin comptant pour la Coupe du monde, qui, faute de neige, n'avait pu être couru à Bergen, et disputé vendredi matin à Pra-Loup par un très beau temps, a vu le triomphe de la jeunesse, puisque la Franaise Danièle Debernard, 18 ans, déjà médaille d'argent à Sapporo, a triomphé devant la blonde Allemande de l'Ouest Pamela Behr, âgée de 15 ans. La troisième place est revenue à une autre Allemande, Rosi Mittermaier. Britt Laforgue, la jeune Française, remporte comme l'an dernier la Coupe du Monde de la spécialité, qui est une exclusivité de la famille, puisque sa soeur Ingrid l'avait déjà gagnée en 1970. Le succès des françaises est total, Françoise Macchi et Florence Steurer se partageant la seconde place.

sports FLASH

La grève se poursuit

NEW YORK (UPI) — La grève se poursuit toujours à la piste Aqueduct, mais des efforts seront déployés, aujourd'hui, pour qu'un compromis intervienne entre les deux parties en cause.

Le syndicat des employés du mutuel refuse d'accepter la réduction de personnel imposée par la piste.

Mesures sévères

REGINA (PC) — Des contrôles sévères sur la consommation de boissons fortes aux joutes locales des Roughriders de Saskatchewan sont prévus pour la nouvelle saison. **Alan Sangster,** président de l'équipe de la Conférence de football de l'Ouest, a dit que la consommation de boissons alcooliques avait été l'une des principales plaintes reçues dans une récente enquête menée parmi les partisans.

Ils sont fous du coq au vin, ces gaulois!



Une spécialité ce soir à La Popina, restaurant méditerranéen sur la plaza de la Place Ville Marie. Réservations 861-3511

Administré par le Reine Elizabeth

Stationnement seulement $1.00 au "Canadawide Parking" de la P.V.M., dès 18h.30. Faites valider votre billet au restaurant.

Si vous cherchez une petite wagonnette économique, nous ne pouvons vous demander d'ignorer les VW, Datsun et Toyota.

Mais regardez bien notre wagonnette Pinto avant de prendre une décision.

Depuis son lancement, la petite Pinto a bien prouvé que Ford comble plus d'espoirs. Car non seulement notre petite voiture a-t-elle tout de suite répondu à beaucoup d'attentes, mais nous l'avons aussi améliorée constamment et de bien des façons: meilleure insonorisation, sièges plus épais et présentation d'un modèle à 3 portes: la Pinto Runabout.

Nous présentons maintenant un nouveau modèle qui va, lui aussi, contribuer à combler les espoirs de plus de gens: la wagonnette Pinto.

La wagonnette Pinto, c'est une petite Ford qui vous offre tout ce que les wagonnettes importées offrent et bien plus encore.

Elle arrive en deux versions, aussi attrayantes l'une que l'autre: la wagonnette Pinto et la wagonnette Pinto avec option Squire.

La Squire est revêtue, sur les côtés et à l'arrière, d'un fini simili-bois. A l'intérieur, les garnitures et les accessoires luxueux se font nombreux.

Mais pas aux dépens de votre portemonnaie. En effet, la wagonnette Pinto, qui se vend à $2628, est toujours moins chère que les petites wagonnettes familiales VW, Datsun et Toyota. Commandez l'équipement supplémentaire de la Squire et vous paierez $2885, ce qui est encore moins cher que deux des meilleures voitures importées.*

Mais vous pouvez considérer que cet aspect n'est pas le plus important lorqu'il s'agit de choisir une voiture.

Par exemple, vous pouvez d'abord désirer une voiture qui offre beaucoup d'espace de rangement. Encore une fois, la wagonnette Pinto comblera vos espoirs puisqu'elle offre un espace de rangement plus considérable que les trois voitures mentionnées plus haut.

Autre aspect important, la wagonnette Pinto possède un empattement plus large que celui des meilleures petites voitures importées. Elle offre donc une plus grande stabilité sur toutes sortes de routes.

Notre petite wagonnette a, de plus, une maniabilité comparable aux plus fringantes des petites voitures. Car, malgré sa capacité de rangement supérieure, la wagonnette Pinto n'est que de dix pouces plus longue que la Pinto ordinaire.

La wagonnette Pinto a une direction à pignon et crémaillère. Elle est donc très précise et très sûre d'elle-même lorsqu'elle doit faire des acrobaties sur les terrains de stationnement ou ailleurs.

Elle présente aussi, en standard, plusieurs caractéristiques importantes: siège arrière pliant, glaces latérales arrière servant de déflecteurs, freins à disque à l'avant, plancher et compartiment de charge recouverts de tapis et un moteur de 2000 cc. à arbre à cames en tête. Il y a, de plus, l'ensemble "Quiétude" comprenant un matériel très épais qui absorbe les bruits et qui couvre à peu près toutes les surfaces de l'intérieur de la voiture.

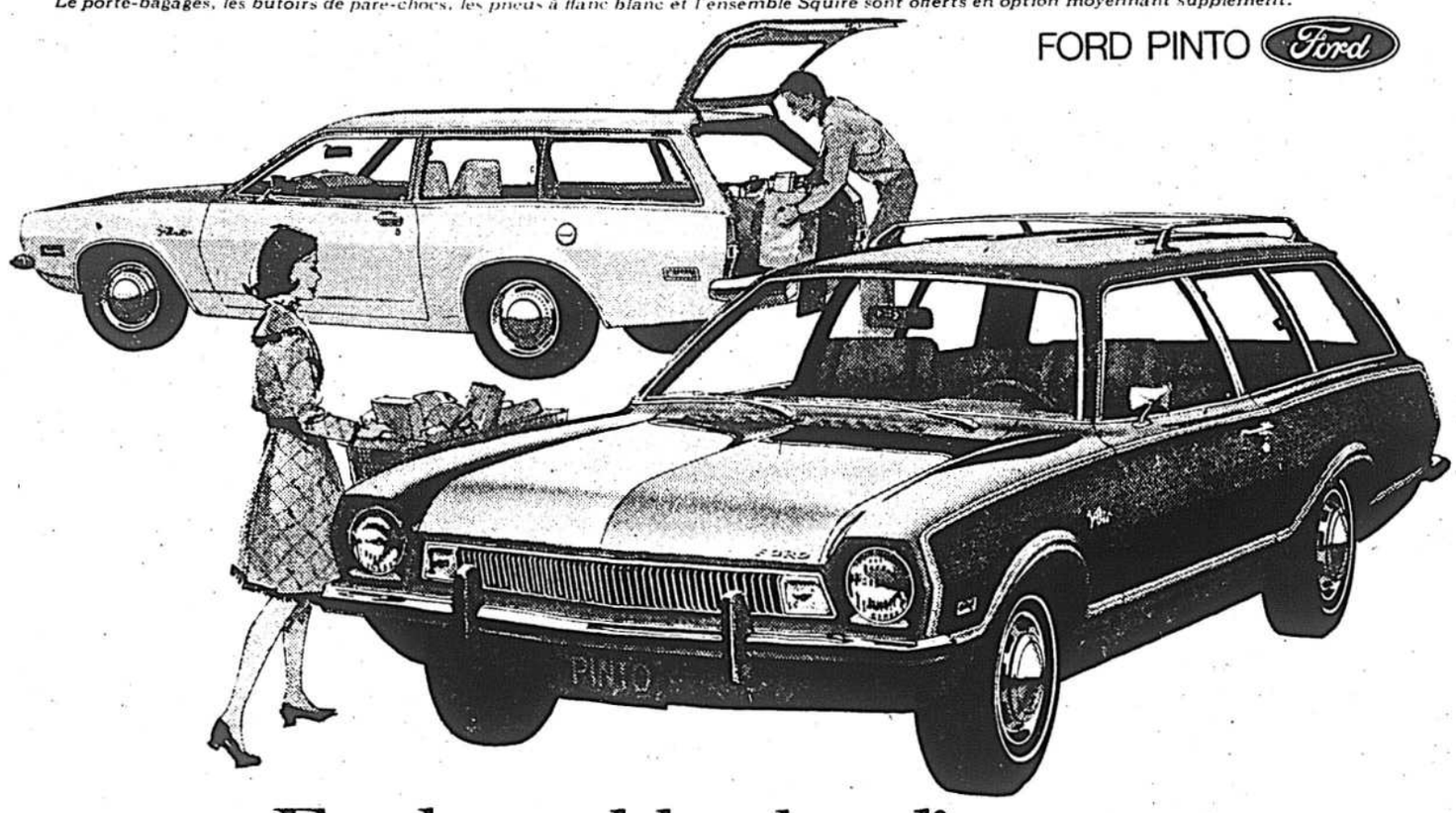
Il y a un paquet d'autres raisons qui nous font penser que la wagonnette Pinto comblera tous vos espoirs. Mais il ne reste plus assez d'espace pour les écrire.

Rendez-vous donc rencontrer votre concessionnaire Ford qui se fera un plaisir de vous les énumérer toutes.

C'est bien simple, après lui avoir parlé, il ne vous restera presque plus rien à espérer.

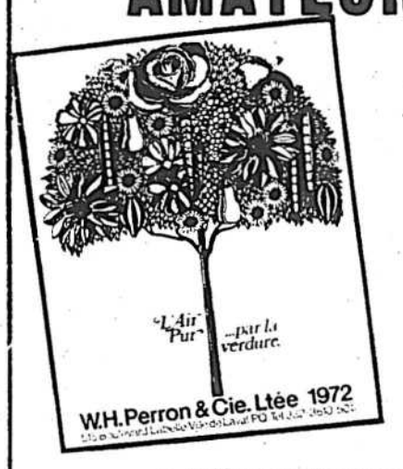
*Les prix des wagonnettes Pinto ont été établis d'après les prix de détail suggérés des manufacturiers. Ils ne comprennent pas les frais de préparation à la route et de transport, les plaques d'immatriculation et la taxe provinciale. Et la comparaison entre les prix des wagonnettes Pinto est faite d'après le prix de détail suggéré des manufacturiers pour les modèles 2-portes wagonnettes Pinto, Datsun 510, Toyota Corolla et Volkswagen Squareback. Le porte-bagages, les butoirs de pare-chocs, les pneus à flanc blanc et l'ensemble Squire sont offerts en option moyennant supplément.

FORD PINTO Ford



Ford comble plus d'espoirs.

AMATEURS DE JARDIN



Ecrivez aujourd'hui afin de recevoir le

GUIDE DU JARDINIER 1972

- 96 pages abondamment illustrées
- 20 pages en couleurs naturelles
- Semences de fleurs et légumes — nouveautés
- Dahlias — glaïeuls — bulbes, etc.
- Arbres, conifères, arbustes, rosiers, etc.
- Semences de gazon, engrais, insecticides, etc.
- Accessoires de jardin, outils, tracteurs, livres, etc.

Prix de 50c remboursable avec achat de $3.00

W.H.Perron & CIE LTÉE

515, boul. Labelle, Chomedey, P.Q.
(1 mille au nord du pont de Cartierville)
Tél. : 332-3610
Ouvert du lundi au samedi de 8.30 à 5.00.

CHARGEX

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Abitibi	1050	$8⅜	8⅛	8⅜	
Alcan	7000	$21⅜	21¼	21⅜	+ ⅜
Algomast	100	$14¾	14¾	14¾	
Asbestos	130	$28¾	28¾	28¾	
Bank Mtl	2097	$20¼	20⅛	20¼	+ ⅛
Bank NS	1670	$35½	35½	35½0	
Banq CN	633	$16¼	16	16¼	
Bq Deprg	175	$18¼	18¼	18¼	
Bell Canad	6596	$45⅝	45½	45½	— ⅛
Bell B pr	300	$53½	53½	53½	+ ⅛
Border C	1400	$9¾	9¼	9¾	
BP Oil Gas	1370	575	565	575	—5
BC Phone	25	$66½	66½	66½	— ½
CAE Ind	500	$6⅞	6⅞	6⅞	
Calgary P	2175	$26	25¾	25¾	— ¼
Can Cem L	155	$53	53	53	
Can Perm	250	$18¾	18¾	18¾	+ ½
C Arena	475	$15½	15½	15½	
Cdn Brew	225	$8¼	8¼	8¼	
C Hydro	100	$12¾	12¾	12¾	— ¼
C Imp Bank	100	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
CPLtd	8925	$15¼	15	15¼	+ ⅛
Celanese	1300	$5⅝	5⅝	5⅝	
Cominco	535	$28½	28½	28½	
Con Bath	310	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
C Text	500	$6	6	6	
Cons Gas	350	$19¼	19¼	19¼	+ ⅛
Cr Fonc	525	$72	72	72	
Cr Zell A	200	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Cygnus A	100	$6	6	6	— ¼
Distl Seag	396	$31	60¾	31	+ ⅛
Dome Pete	200	$33	33	33	
D Bridge	228	$27¾	27¾	27¾	+ ½
Dofasco	826	$27⅜	27⅛	27⅛	—⅛
Dom Glass	225	$12¾	12¾	12¾	
Dom Store	1400	$16½	16½	16½	
D Textile	225	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Domtar	1000	$13⅝	13½	13⅝	
Du Pont	100	$25	25	25	
Dupuis A	100	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Ea Svgs rts	2000	55	55	55	
Fal Nck	100	$93½	93½	93½	— ¼
Fin Coll	4050	$21	20¾	20¾	— ⅛
Francana	100	630	630	630	—5
Fraser	4100	$15¼	14¾	14¾	— ½
Fulcr 6p	10100	$8¾	8½	8¾	+ ¾
Gaz Metr	400	$6	6	6	
Genstar L	2400	$15½	15½	15½	
Glengair	100	180	180	180	—10
Grissol F	200	$8¾	8¾	8¾	—¼
Gulf Can	208	$28	28	28	
Hard Crp A	400	$19¾	19⅝	19⅝	+ ⅞
Hollinger	900	$43	42½	43	+ ½
Home A	200	$34¾	64¾	34¾	
Huds Bay	460	$24	23¾	23¾	— ¼
Ultrmar	650	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Un Carbid	100	$15½	15½	15½	+ ¼
Wajax	3070	$17¼	17⅛	17⅛	— ⅛
Walk GW	450	$44¾	44¾	44¾	+ ½
Webb Knp	700	39	35	35	—4
Westcst	150	$30	30	30	+ ¼
Zellers	325	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
H Bay Co	225	$19⅜	19⅜	19⅜	—⅛
HB Oil Gas	500	$43⅜	43¼	43¼	
HDCL pr	100	$13	13	13	+ ½
Husky Oil	3450	$17	16½	17	+ ½
IAC	2325	$19¾	19⅝	19⅝	— ⅛
Imp Oil	4445	$33¾	33⅜	33⅜	+ ¼
Int Nickel	3415	$34¾	34½	64½	
Intpr Pipe	1100	$31¾	31¾	31¾	+ ¼
Island Tel	100	$12	12	12	
Ivaco	250	$16⅛	16½	16½	
Kaiser Re	1000	375	375	375	
Koffler	2100	$19¼	19⅛	19¼	
Lau Fin	560	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
Lob Co A	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
MB Ltd	334	$26¼	26¼	26¼	
Mass Fer	600	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Micrsyst	100	$7⅝	7⅝	7⅝	
Mitch A	100	$15	15	15	+ ¼
Mitch B	500	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Molson A	1660	$23¼	23¼	23¼	
MLW Wor	100	$14	14	14	
Mnt Trst	100	$20	20	20	— ⅛
Moore	650	$41⅞	41¾	41⅞	+ ⅜
Murphy	200	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
MSN Ind	288	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
N Sea Pr	166	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Nfld LP	145	$12⅝	12⅝	12⅝	
Noranda	8283	$38⅛	38½	38⅛	
Nor Ctl G	500	$14¼	14¼	14¼	
Oshawa A	1700	$13¼	13¼	13¼	
Pac Pete	800	$33¼	33	33¼	+ ⅛
Pat NV	200	$26½	26½	26½	+ ¾
Placer	200	$35	35	35	
Pow Corp	22050	$10	9⅞	9¾	+ ⅛
Pow C 5 pr	800	$11½	11¼	11½	+ ⅜
Provigo	375	$8	8	8	— ⅛
QSP Ltd	1250	$13½	13½	13½	
Rapid D	1800	$10½	10⅜	10⅜	
R Dat Pr	1100	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
Readers D	200	$16½	13½	13½	
Reitman A	200	$21¾	21½	21½	
RioAlgo m	10250	$18¼	18	18	— ⅛
Rothman	200	$18¾	18¾	18¾	
Royal Bank	1910	$32½	32⅛	32⅛	
Shell Can	250	$40¾	40½	40½	
Shell Inv p	125	$40¾	40¾	40¾	
Simpsons S	100	$36⅝	36⅝	36⅝	— ⅜
Steel Can	1910	$30¼	30¼	30¼	— ⅛
Texaco	25	$43½	43½	43½	— ½
Tr Can PL	116	$42⅝	42⅝	42⅝	+ ⅛
Trans C Pl	100	$40½	40½	40½	
Trans Mt	100	$24	24	24	+ ¼
Trizec Crp	100	$20	20	20	
Trizec w	1400	61	61	61	—2
Tr G C	200	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
Ultrmar	650	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
A-B					
1AbbtLb 1.10	7	70⅞	70½	70⅞	
Adrs .60	3	3¼	3½	3½	— ¼
Admirl	6	24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
AlliegC .20g	2	13⅞	13⅞	13⅞	
AllenE .87f	10	22⅜	22½	22½	
Alld C 1.20	28	28¾	28⅜	28¾	+ ⅛
AllisC .10e	1	14½	14½	14½	
AHess .07e	23	45	44¾	45	+ ½
AAirl	17	44⅛	43⅞	43⅞	— ⅛
ABrnd 2.29	9	44½	44¼	44¼	— ⅛
ABC 1.20	37	67⅛	66¾	67	+ ¼
AmCan 2.20	12	33⅞	33⅞	33⅞	+ ⅛
ACyan 1.25	54	39	38⅞	39	+ ¼
AEIP 1.74	32	29⅝	29½	29½	— ⅛
AHome 1.77	7	94½	94½	94½	— ¼
AHosp .27	61	45¼	44⅞	44⅞	+ ⅛
AmMot	80	7⅛	7	7	— ⅛
AmStd .40	17	14⅞	14¾	14¾	
AT T 2.60	561	43⅞	43⅜	43⅜	— ¼
Ampex	20	8½	8⅜	8½	
Anacoe	35	18⅞	18¾	18¾	— ¼
ApacheCp .25	6	19	19	19	+ ⅛
Apeco .16	84	13⅜	13⅛	13⅜	
Arlans	14	6¾	6⅝	6¾	
Armco 1	15	21½	21⅜	21⅜	— ¼
AtlRich 2	14	67¼	67	67¼	+ ¼
Avco	23	19¾	19¾	19¾	— ¼
Avon 1.35	15	117⅛	116½	117⅛	+ 1⅛
Babck .55	5	34½	34½	34½	+ ¼
Baxtr .13	12	42⅝	42¼	42½	+ ¼
Beckmn .50	2	50¾	50¾	50¾	— ¼
BeechA .60b	3	21⅜	21½	21⅜	
BellH .60	10	61¾	61⅛	61⅛	— ⅞
Bndx 1.60	2	44	44	44	— ¼
BenF 1.10	12	42¾	42½	42¾	— ¼
BethSt 1.20	29	32⅛	32	32	— ¼
BlackD 1	29	89	89	89	+ ¼
BlissL 1	1	21½	21½	21½	
Block .24	71	30¾	30	30½	—1¼
Boeing .40	39	22¼	22	22⅛	— ⅛
Bordn 1.20	6	28⅛	28	28	
Borg 1.25	20	31⅜	31⅛	31⅜	+ ⅛
BristM 1.20	17	57⅞	57⅜	57⅜	+ ⅛
Brown	11	11½	11½	11½	
Brnswk .16	53	50⅛	49⅞	50⅛	+ ⅜
Bucy 1.20	15	27⅜	27¼	27¼	
Budd	8	15⅞	15⅞	15⅞	
Bulova .60	18	17½	17½	17½	— ¼
Burlin 1.40	1	37⅛	37⅛	37⅛	
BurlNor 1.50	13	45¾	45½	45¾	+ ½
Burrghs .60	1	169¼	169¼	169¼	
C					
CampS 1.10	5	30¾	30⅝	30⅝	
CP Ltd .68	16	17	17	17	+ ⅛
Carrier .60	5	49½	49½	49½	— ⅜
CartW .40a	39	20¾	20¼	20½	— ¼
CatTr 1.40	32	53¼	53	53	— ¼
Celanese 2	7	60⅜	60	60	—1
Cerro .80	26	14½	14⅜	14⅜	+ ⅛
CessnaA .60	11	30	30	30	— ¼
ChesOh .75e	3	56⅜	56⅛	56⅜	+ ¼
ChocFN .20d	6	10	9⅞	10	
ChrisCft	2	6⅛	6⅛	6⅛	
Chrsir .60	51	32½	32⅜	32⅜	
CITFn 2	20	46	45¾	45¾	— ⅛
CitSv 2.20	25	41¼	41⅛	41¼	
Clorox .25e	1	68½	68½	68½	
Cluett P .90	1	20¼	20¼	20¼	
CocaC 1.64	19	125¼	124¾	124¾	— ½
C					
KerM .60	2	45¼	45¼	45¼	+ ⅛
KimbC 1.20	200	26	26	26	+ ⅛
KLM	2	35¾	35¾	35¾	— ¼
Kraftco 1.77	21	43⅝	43⅜	43⅝	+ ⅛
Kresge .50	1	112⅜	112⅜	112⅜	— ½
Leasco	21	23¼	23¼	23¼	
LibMcN	2	7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
LiggM 2.50	1	64⅜	64⅜	64⅜	
Ling	5	12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Litton .69f	49	19¼	19⅛	19⅛	— ⅛
Lock A	3	13⅞	13⅞	13⅞	
Loews 1.04	16	56¼	56¼	56¼	— ¼
LukenStl .10e	2	20⅜	20⅜	20⅜	
M-N					
Macy	11	43¾	43⅝	43¾	+ ¼
Mgnvx 1.20	61	45½	45⅜	45⅜	— ⅛
Marath 1.60	577	33¼	33	33	— ½
Marcor .80	12	28¾	28⅜	28⅜	— ⅜
MartM 1.10	37	22½	22⅜	22⅜	— ⅛
MassF	1	13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
McDon	19	92¼	91¾	91¾	+ ¼
McDD .40b	24	44	44	44	
McGE 1.40	14	38⅛	38⅛	38⅛	
McGrH .60	9	17⅜	17⅛	17⅛	— ⅛
Memrx	55	28⅞	28¾	28⅞	— ⅜
MGM	3	19¼	19⅛	19⅛	— ⅛
MMM 1.92	32	144⅝	144	144⅝	+ ¼
Mobil 2.60	66	53¼	53	53⅛	— ⅛
MohkD	13	24½	24⅜	24½	
Msant 1.80	99	54⅜	54¼	54¼	
Motrla .60	23	97½	97⅜	97⅜	— ¼
Nabisco 2.20	2	58¾	58⅝	58¾	+ ½
NatCan .45	2	16¼	16¼	16¼	
N Cash .40	40	33½	33⅜	33½	+ ⅛
NDist .90	13	16⅜	16¼	16⅜	+ ⅛
Nat Geni .20	1	28⅜	28⅜	28⅜	
NGyps 1.05	16	19¼	19⅛	19⅛	
NatStl 2.50	8	43⅛	43	43⅛	+ ⅛
NatTea .80	2	13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Natom .25	62	72	71⅜	71⅝	— ¾
Newmt 1.04	20	33⅞	33¾	33¾	— ⅛
NiaMo 1.10	7	16¾	16⅝	16¾	
NA Rk 1.40	12	34	34	34	
Norgt	2	6⅜	6⅜	6⅜	
NwstAir .45	8	43¾	43½	43½	— ⅜
NortS 1.37f	12	69¼	69	69¼	
O-S					
Occid .12p	52	12⅜	12⅛	12⅜	
OlinCp .88	1	18⅝	18⅝	18⅝	— ⅛
OutbMar 1	7	56¾	56½	56¾	+ ⅛
OwenC .78	30	56½	56½	56½	— ¾
PacGE 1.64	9	30½	30¼	30¼	— ⅛
PanA	43	14⅛	14	14⅛	+ ⅛
PenCn	4	47⅞	47⅞	47⅞	
Penney 1.04	12	75¾	75¼	75¼	— ½
Pennzo .80	26	21	20⅝	20⅝	— ⅝
PepsiCo 1	5	74⅛	74⅛	74¼	— ¼
Pfizer .60a	65	41¼	40⅝	41¼	+ ⅝
PhelD 2.10	18	43	42¾	43	— ⅛
PhilMr 1.24	5	76⅞	76⅜	76⅝	— ½
PhilP 1.30	30	29⅜	29⅛	29⅛	
PitneyB .68	33	26⅝	26½	26⅝	— ⅜
Pitstn .60b	55	40⅜	39⅝	39⅝	— ¾
Polroid .32	37	116¾	116½	116¾	+ ¼
ProcG 1.50	2	84⅝	84¼	84¼	— ⅜
Pilmn 2	2	47¾	47⅜	47⅝	+ ⅛
Ralst .70	48	39¼	39⅛	39⅛	
Raythn .60	17	43	42¾	43	+ ⅛
RCA 1	194	42¼	42	42	— ⅜
Reich .20	9	13⅜	13⅛	13⅛	
RepSt 1	18	23⅜	23⅜	23⅜	— ¼
RetailCred 2	2	44½	44⅜	44½	+ ⅜
RexCh 1.50	2	44⅜	44⅜	44⅜	
RichM 1	19	72½	72½	72½	— ½
Ronsn .20b	1	7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
RCCola .56	6	35⅜	35⅜	35⅜	— ⅛
RoyD 2.09g	25	36⅛	36⅛	36⅛	— ¼
Safew 1.35	32	41¾	41	41	— ⅛
StReg 1.60	19	39⅞	39¾	39⅞	+ ½
SaFel 1.60	172	35	35	35	+ ½
Schlbg 1.46	21	165½	165¼	165½	— ⅜
SCM	107	21⅞	21¾	21¾	+ ⅛
ScottP .50	14	15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
SrsR 1.40a	9	110¾	110¼	110⅝	— ⅞
ShellO 2.40	10	48⅞	48¾	48¾	+ ⅛
Simmn .80a	6	41	41	41	— ¼
Singer 2.40	1	90⅞	90⅞	90⅞	+ ⅜
Smith KF 2	5	57⅞	57⅞	57⅞	— ¼
SouPac 2	42	49⅜	49⅜	49⅜	+ ⅛
SouRy 3.20	5	97¼	97¼	97¼	
SpryR .30e	23	37⅛	37⅛	37⅛	
StOCal 2.90	52	59⅜	59⅜	59⅜	+ ⅛
StdInd 2.39	13	67⅛	67	67	
StdNJ .95e	54	73¾	73⅝	73¾	
StdOh 2.70	1	83½	83½	83½	+ ¼
SterlDr .83	27	51⅞	51⅝	51⅝	— ⅛
StudW 1.20	3	46¾	46½	46½	— ¼
SunOil 1b	2	50¼	50¼	50¼	+ ¼
Sunbm .80	6	33¼	33	33¼	+ ¼
SuprO 1.40	1	246	246	246	
Swift .70	6	35	34⅞	35	
T-Z					
Teledn .70f	6	25⅞	25¾	25⅞	— ⅛
Tenco 1.32	15	25⅝	25½	25⅝	+ ⅛
Txco 1.66	170	32½	32⅜	32⅜	+ ⅛
TexGS .60	12	19⅛	19	19	
Textr .90	12	35½	35⅜	35½	
Thiok .40	16	19⅞	19⅞	19⅞	— ⅛
Time 1.90	3	61⅞	61⅞	61⅞	
Timkn 1.80	2	41¾	41½	41½	— ⅜
ToolR 2.30f	23	53⅛	52⅞	53	+ ½
TWAir	23	51⅛	51	51⅛	
Transm .55	8	22⅜	22⅜	22½	
Transctl .40	9	24½	24¼	24¼	
TriC 1.70e	9	29¾	29½	29¾	— ⅛
TRWInc 1	4	34⅛	34⅛	34⅛	— ⅛
TwntC	2	15	15	15	
UALInc	7	48½	48⅜	48⅜	— ⅛
Uni NV 1.58g	2	42¼	42¼	42¼	+ ⅜
Un Carb 2	28	45	44⅞	45	+ ⅛
UOilC 1.60	38	31½	31¼	31½	+ ⅛
UPacif 2	3	61¾	61¾	61¾	— ⅛
UAir 1.80	7	33¼	33¼	33¼	+ ¼
UnCp	2	10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
UnFin Cal	2	10½	10½	10½	— ⅛
UnNuclr	7	17	17	17	+ ⅛
USGyps 1.50	22	30⅜	30⅛	30⅜	+ ⅛
USSmlt 1	2	26½	26¼	26½	+ ¼
USStl 1.60	24	33	33	33	
UnivO	8	16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
Vorna	1	30⅛	30⅛	30⅛	— ½
WarL 1.30	36	83½	83⅛	83⅜	
WUnion 1.40	16	55¼	55	55¼	— ⅛
WstgEl .94	52	47⅞	47¾	47⅞	— ⅛
WhlbFry .06g	27	7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
WheelP Stl	27	19⅞	19¾	19⅞	+ ¼
WhitC .40b	3	23¼	23¼	23¼	+ ⅛
WhteMt	5	25⅞	25½	25⅜	+1
Winbago	17	79¼	79¼	79¼	+ ¾
Wwth 1.20	1	43⅛	43⅛	43⅛	— ¼
YngsSD 1.20	6	18⅛	17⅞	17⅞	
Zenith 1.40	24	48	48	48	+ ⅛

DOW-JONES à 11 h 30

+ 3.61 à 940.32

ColPal 1.46	2	67	66⅞	66⅞	
CollAlk .56	1	29½	29½	29½	— ⅛
CollInR	6	16¼	16¼	16¼	— ⅛
CBS 1.40b	1	53	53	53	
CmEd 2.20	5	36⅞	36⅞	36⅞	+ ⅛
ConEd 1.80	18	26	25⅞	26	+ ⅛
CFds 1.25	20	45¾	45⅜	45⅝	
ConCan 1.60	16	31⅜	31⅜	31⅜	+ ⅛
ConOil 1.50	14	28¾	28¼	28¼	
CnrData	178	59⅞	59⅝	59⅞	— ¼
CPCIntl 1.70	5	35⅜	35⅜	35⅜	
Crane 1.60b	3	51¼	51¼	51¼	+ ⅜
Cr Zell 1.20	22	29¾	29¾	29¾	— ¼
Culligan .28	8	20⅝	20⅝	20⅝	+ ⅛
CurtWr	58	26¾	26½	26¾	— ½
Cyprus 1	2	36	36	36	+ ¼
D-G					
DanR	12	9½	9⅜	9⅜	
Dartl .30b	2	54⅞	54¾	54¾	— ⅛
Deere 2	1	58⅜	58⅜	58⅜	— ½
Dexter .24	1	22	22	22	+ ¼
DiaSh 1	3	20	20	20	+ ⅛
Disney .20b	27	155½	154¼	154½	+ ⅞
Diversin	3	5½	5½	5½	+ ⅛
DowC 1.80	263	85	85	85	+ ⅛
duPon 1.25e	11	167⅜	167	167⅜	+ ⅛
DuqLt 1.66	6	24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
EastAir	38	24⅞	24¾	24¾	+ ¼
EastK 1.04a	57	109¾	109½	109⅝	+ ⅞
Elect As	14	10½	10⅜	10½	
ElPasNG 1	4	18½	18⅜	18⅜	— ⅛
EmEl 1.20	13	85¼	85¼	85¼	+ ½
ESB 1.20	6	35¾	35¼	35¾	+ ½
EthylCp .84	3	24¼	24⅛	24¼	
ExCel .80	1	18⅜	18⅜	18⅜	
Fairch	19	41½	41⅛	41⅛	— ⅛
Firest .83	5	25½	25½	25½	
FstCht 1.42f	25	24¾	24¾	24¾	
Flintkote 1	5	30¼	30¼	30¼	
FlaPw 1.74	1	44½	44½	44½	— ¼
Ford 2.60	135	74⅜	74⅛	74⅜	— ¼
Frueh 1.70	7	44⅝	44¼	44⅝	+ ½
GAC Cp	36	13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
GAF .40	4	25⅞	25⅞	25⅞	— ⅛
GenDyn	1	27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅜
GenEl 1.40	71	63½	63¼	63½	
GFd 1.40	102	30⅜	30¼	30¼	
GMC .85e	111	83¼	82⅞	83¼	+ ¾
GPubU 1.60	1	22½	22½	22½	
GTelE 1.52	141	31⅜	31⅛	31⅜	
GTire 1b	188	28¾	28⅜	28⅝	+ ⅜
GaPac .80b	23	47⅞	47½	47⅞	
Gillette 1.40	21	43⅝	43½	43½	— ⅜
Goodrh 1	23	27¼	27	27¼	+ ¼
Gdyr .88	8	30⅝	30⅜	30½	+ ⅛
Grace 1.50	6	26⅞	26¾	26⅞	+ ⅛
GrndU .80	22	20⅝	20⅜	20⅜	— ⅛
GtA&P .80	4	19⅜	19¼	19¼	— ⅛
G W Fin	7	26⅞	26¾	26¾	
GrnGt .96	4	25⅜	25¾	25¾	+ ⅜
Greyhnd 1	26	20⅜	20¼	20⅜	— ⅛
GrumAir 1	14	18¼	18⅛	18⅛	
GulfO 1.50	132	26¼	26¼	26½	
GulfW .60	29	37⅞	37⅜	37⅜	
Gulton	13	11⅞	11⅝	11⅞	+ ⅛
H-L					
Harrisl 1	5	55¼	55¼	55¼	— ¼
HeleneCurt	48	8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
HershF 1.10	1	25¾	25¾	25¾	— ¼
HewPk .20	15	56⅛	56⅛	56⅛	— ⅛
Hobart 1.20	3	61¾	61¾	61¾	+ ¼
Hmstk .40	16	24½	24⅜	24⅜	
Hfywl 1.30	19	148	147½	147½	— ½
HFC 1.20	1	51¼	51¼	51¼	+ ⅜
Howmet .70	2	16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
IllCent 1.16	7	36	36	36	— ⅛
INA 1.40a	14	51⅜	51⅜	51⅜	+ ⅛
IngRd 2.08	6	60¼	59¾	59¾	— ⅜
InlandStl 2	1	35⅜	35⅜	35⅜	— ⅛
Interco 1.24	1	54⅛	54⅛	54⅛	+ ⅛
IBM 5.40	28	372	371¼	372	—1
IntHar 1.40	23	30⅜	30⅜	30½	+ ⅜
IMultif 1.20	2	31½	31½	31½	
INCO 1	54	34⅜	34½	34½	— ⅛
IPap 1.50	17	35½	35½	35½	+ ¼
IntT&T 1.19	83	58¼	58⅛	58¼	— ⅜
ITEC .60	1	36⅜	36⅜	36⅜	
JnMan 1.20	19	38⅜	38¼	38⅜	+ ⅛
JohnJ .40a	11	109½	109½	109½	— ⅜
JoneL .25e	1	17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Joy 1.40	80	69¼	69	69	— ⅜
KaisAl .50	23	24¼	24	24¼	+ ¼
Kellogg 1	7	26⅜	26½	26½	
Kendall .60	6	53¼	53	53¼	+ ⅛
Kennec 1	145	28⅛	27⅞	28⅛	+ ¼

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
AllArt	3	6½	6½	6½	
Amco In	11	16½	16½	16½	
Barnes E	2	13⅛	13⅛	13⅛	— ¼
Brascan 1	25	21¾	21¾	21¾	+ ⅛
CampCh	1	6½	6½	6½	
CnCdnF	15	13⅜	13⅜	13⅜	+1-16
Creole 2.60a	14	22⅞	22¾	22⅞	+ ¼
Dome Pet	3	33	32⅞	33	+ ⅛
Hofmind	5	31⅜	31⅜	31⅜	+ ⅛
ImpOil .60a	17	33½	33⅜	33½	
NewPk	1	32⅜	32⅜	32⅜	
PeelEl	20	20⅜	20	20⅜	— ⅛
PEPI Inc	5

New York: reprise de dernière heure

(d'après AFP et PC)

Les cours se sont effrités à Wall Street jeudi. Des ventes bénéficiaires ont pesé sur le marché après les hausses des deux derniers jours mais les replis, bien que l'emportant largement en nombre sur les hausses, sont restés de faible ampleur.

Les blue chips ont enregistré une reprise modérée en fin de séance, effaçant la plupart de leurs pertes. Les affaires ont été modérément actives.

Les tabacs et les automobiles, parmi lesquelles Ford a de nouveau gagné $1, ont été soutenus mais les pertes l'ont emporté parmi les aérospatiales, les cuprifères, les pneumatiques, les papiers et les électroniques parmi lesquelles Westinghouse a néanmoins gagné $1.

Les matériaux de construction, les télévisions et les cinémas se sont alourdis. Net repli de Honeywell et de Control Data aux ordinateurs, mais Bethlehem Steel et Sears ont gagné plus de $1 parmi les sidérurgiques et les grands magasins.

Aux chimiques, irrégulières, Dupont de Nemours a cédé $2 mais Mosanto a progressé de $2. Les pharmaceutiques, les alimentaires, les mécaniques, les pétroles et les chemins de fer ont fluctué entre d'étroites limites.

L'indice des 30 industrielles de Dow Jones a clôturé en baisse de 0.60 à 936.71; celui de la Bourse de New York, 0.15 à 59:81; de la Presse Associée, 0.09 à 336.1 et de la Bourse américaine, 0.09 à 28.08.

Le volume à la Bourse de New York s'est élevé à 16.7 millions d'actions, contre 19.46 millions mercredi, et, à la Bourse américaine, 4.9 millions, contre 5.84 millions mercredi.

Dans les canadiennes, McIntyre Porcupine a cédé 2 points à $86 et Walker Gooderham, 3-8 à $46. International Nickel a pris 3-8 à $34 5-8; Dome Mines, 1-2 à $68 1-4; Alcan, 1-4 à $21; Distillers Seagrams, 1-4 à $34 1-4 et Genstar Ltd., 1-4 à $15 1-2.

A la Bourse américaine, Brascan Ltd. a perdu 3-8 à $21 5-8 et Canadian Marconi a gagné 1-4 à $3 7-8.

Gains des industrielles

Les industrielles ont réussi, hier, à progresser légèrement à la Bourse de Montréal, tandis que tous les autres compartiments se repliaient, dans une séance faiblement animée.

Les bancaires ont perdu 1.80 à 154.14 et les services publics, 1.01 à 165.03. L'indice composé a cédé .31 à 202.99 et les papiers, .65 à 87.75. Par contre, les industrielles progressaient de .11 à 205.40.

Le volume combiné aux Bourses canadienne et de Montréal, s'est inscrit à 1.1 million d'actions, sans changement par rapport à mercredi.

A la Bourse de Montréal, le Crédit Foncier a cédé 1 point à $72; Alberta Gas, 1 à $55 1-2; Fleetwood, 1 à $11; Noranda, 7-8 à $39 1-2; Royal Trust, 3-4 à $39 3-4; Union Carbide, 3-4 à $15 1-4; Melchers, 3-4 à $9 3-4; Aquitaine, 3-4 à $23 3-4; Francana, 65 cents à $6.40; Union Oil, 5-8 à $46 et Walker-Gooderham and Worts, 1-2 à $44 1-2.

Scott Paper a pris 3 1-2 à $24; Argus, 1 3-4 à $15 1-4; Shell Canada, 3-4 à $40 1-2; Premier Cablevision, 3-4 à $17; Du Pont, 3-4 à $25; Hudson Bay Oil and Gas, 5-8 à $43 1-4 et Asbestos, 1-2 à $28 3-4.

Wajax, qui a annoncé mercredi un relèvement de son dividende et un projet de fractionnement de ses actions, a pris 7-8 à $17 3-8.

Canadian Arena, qui s'est offert mercredi à racheter l'actif de Canadian Marconi, a pris 1 point à $15 5-8. Les actions Marconi ont avancé de cinq cents à $3.85.

Les aurifères ont progressé légèrement hier à la Bourse de Totonto mais les prix de la plupart des autres secteurs ont reculé au cours d'une séance modérément active.

du parquet de la bourse

Jean-Louis Caron, directeur de l'ODEQ, dirigera l'Office de planification et de développement

par Madeleine BERTHAULT

Désormais, il y aura une meilleure cohésion et des relations plus étroites entre l'Office de développement de l'est du Québec (ODEQ) et l'Office de planification et de développement du Québec (ODPQ) car le directeur actuel du plan de l'ODEQ, M. Jean-Louis Caron, sera à partir de la semaine prochaine directeur de l'OPDQ.

C'est ce qu'a annoncé, en primeur, M. Robert Quenneville, ministre d'Etat responsable de l'ODEQ, au cours d'une conférence hier soir, dans le cadre du Congrès de l'Association québécoise des techniciens routiers, qui se déroule à Montréal.

Le ministre a tracé un tableau de la situation actuelle de l'ODEQ "qui réalise une bonne partie des analyses, études et promesses de l'ancien Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ)".

L'ODEQ est un projet pilote qui couvre le territoire du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine, zone rurale où les revenus per capita sont généralement faibles, mais qui offre des possibilités de développement.

M. Quenneville a précisé que, même si l'ODEQ est un projet limitatif, impliquant 338,000 citoyens, "il demeure que ce projet est de nature à intéresser l'ensemble de la population québécoise puisqu'il constitue une expérience qui peut avoir des répercussions fort importantes dans tout le domaine de l'aménagement territorial et de l'utlisation des ressources humaines."

Mais, le travail entrepris ne serait pas mené à bien s'il n'y avait pas la collaboration de la population et quelques modifications au Conseil régional de développement (CRD), qui ont contribué au changement de climat, quelque peu agressif et sceptique, au sein de la population, a expliqué M. Quenneville.

En effet, l'exécution du plan de l'ODEQ s'accomplit "avec la consultation de la population, derectement et par le truchement d'organismes comme le CRD et les diverses opération "dignité". Le rôle de l'ODEQ est de piloter, et de mener à bien, des projets communautaieres et des projets spécifiques, "en respectant la vocation particulière de chaque région et en participant aux infrastructures de ces régions".

M. Quenneville a donné comme exemple le développement du tourisme en Gaspésie. La construction d'unités de motel est très coûteuse et compromet la rentabilité de ce genre d'industrie. C'est pourquoi à partir du 10 avril, à Rimouski, il y aura une exposition de cinq prototypes d'unité de motel dont les coûts seront moitié moins élevés. Les gens intéressés pourront les acheter et l'ODEQ fournira, par exemple, la base de béton, l'aqueduc, les égouts de ces motels préfabriqués.

Quant au port de Cacouna, après plusieurs études et rapports pour savoir le degré de sa rentabilité, il a été décidé que d'ici peu il desservira toute la côte. D'autre part, d'ici quinze jours, le gouvernement achètera un bateau qui reliera Baie-Comeau ou Godbout à Matane. Ce bateau devra être équipé comme un brise-glace afin d'assurer la navette 12 mois par an.

Pour terminer, M. Robert Quenneville a affirmé qu'à son avis "l'ODEQ est la preuve vivante d'un fédéralisme rentable renouvelé et agissant, et cette expérience est exceptionnelle sur le plan du développement économique et social".

Rappelons que l'ODEQ est le fruit d'une entente fédérale-provinciale, basée, comme le dit le ministre d'Etat, sur une "décentralisation administrative". Le fédéral contribue dans une proportion de 75 p. cent et le provincial 25 p. cent.

En 1971

Vancouver, le port le plus actif

OTTAWA (PC) — Avec un gain de près de 30 p. cent sur l'an dernier, le port de Vancouver est devenu vraiment le port le plus actif du pays, en 1971. Le volume des cargaisons qui y ont été manutentionnées s'est élevé à 35,300,000 tonnes.

Le port de Québec a aussi fait un bond impressionnant de 24.8 p. cent sur l'année précédente, accusant un tonnage de 11,100,000 tonnes.

Le port de Montréal se classe au deuxième rang des ports du pays avec un volume total de 23,800,000 tonnes, ce qui est une diminution de 5.2 p. cent sur l'année 1970.

L'ensemble des ports administrés par le Conseil des ports nationaux a établi un record de 93,700,000 tonnes en 1971, soit une augmentation de 7.6 p. cent sur l'année précédente.

La diminution la plus importante a été enregistrée à Trois-Rivières où le port a pris 3,900,000 tonnes, soit 27.4 p. cent de moins qu'en 1970.

A part Vancouver et Québec, deux autres ports ont montré des augmentations: Belledune, au Nouveau-Brunswick, avec un tonnage global de 247,653 tonnes (12.7 p. cent de plus) et St-Jean de Terre-Neuve avec 868,541 tonnes (augmentation de 12.4 p. cent).

Les statistiques pour les autres ports sont les suivantes: Churchill, au Manitoba: 792,671 tonnes (diminution de 1.5 p. cent); Chicoutimi: 635,561 tonnes (augmentation de 3 p. cent); St-Jean, N.-B.: 5,303,304 tonnes (diminution de 8.8 p. cent) et Halifax: 11,300,000 tonnes (diminution de 2.4 p. cent).

Les céréales manutentionnées dans les élévateurs des ports nationaux ont totalisé 616,300,000 boisseaux, soit une augmentation de 4.4 p. cent sur l'année 1970.

Fermeture temporaire à la CIP

DALHOUSIE (PC) — Un millier d'employés de la Canadian International Paper seront mis à pied pour une semaine à la fin du mois de mars, à Dalhousie.

La compagnie a annoncé que cette mesure avait été rendue nécessaire par l'état des glaces et les retards dans les expéditions.

Le papier journal fabriqué à Dalhousie est presque entièrement acheminé par voie maritime.

Des sociétés de prêt s'opposent au bill 45

QUEBEC (PC) — Au moins 12 compagnies de finance ont demandé au gouvernement du Québec de soustraire tout le domaine du prêt hypothécaire à l'application de la Loi de la protection du consommateur, bill 45.

Dans un mémoire de 17 pages remis au ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, M. William Tetley, responsable de l'application du bill 45, les compagnies tentent de prouver que, dans le cas des prêts hypothécaires, l'application des dispositions de la Loi de la protection du consommateur leur causera des difficultés sans nombre.

Selon le mémoire, qui n'a pas encore été publié, cette situation pourrait forcer les compagnies de finance à cesser éventuellement de consentir des prêts hypothécaires, ce qui porterait un dur coup à l'économie en affectant le domaine de la construction.

Rappelons que mercredi dernier, M. Tetley a annoncé que le Conseil de la protection du consommateur a adopté un projet de règlement prévoyant que le citoyen qui empruntera de l'argent d'une compagnie de finance saura exactement ce que son prêt lui coûte "en piastres et en cents".

M. Tetley n'a pas précisé cependant si le domaine du prêt hypothécaire est exempté de l'application de la loi, mais le règlement devra faire l'objet d'un arrêté en conseil et être publié dans la Gazette officielle du Québec avant d'entrer en vigueur.

Protestation du premier ministre Hatfield

FREDERICTON (PC) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, a déclaré, jeudi, que les nouveaux règlements fédéraux sur le transport de pétrole pourraient faire perdre des investissements de $60 millions au Nouveau-Brunswick.

Il s'en est pris particulièrement à la taxe de 15 cents la tonne imposée par le gouvernement fédéral aux transporteurs de pétrole dans le but de combattre la pollution.

RAPPORTS FINANCIERS

Les Assurances UCC

Les Assurances U.C.C. ont enregistré en 1971 une augmentation de 7.5 p. cent de nouvelles affaires dans l'assurance individuelle donnant un total de $43,000,000, révèle un communiqué de cette organisation.

Elles ont également enregistré une augmentation de 32.7 p. cent du revenu des primes de première année qui s'est élevé à $426,000.

Le communiqué signale que le surplus d'opération, avant dividendes aux assurés et impôt sur le revenu, s'est établi à $1,086,000 comparativement à $630,000 en 1970.

Abitibi Paper

Les ventes nettes de la société Abitibi Paper ppour l'exercice 1971 s'établissent à $279,434,000, comparativement à $283,947,000 en 1970.

Le bénéfice net a toutefois connu une amélioration, passant de $4,577,000 en 1970 à $4,851,000, soit respectivement 21.4 cents et 23 cents par action.

La société n'a distribué aucun dividende aux actions ordinaires en 1971. En 1970 elles avaient reçu 28 cents soit un total global de $5,006,000.

La production de la compagnie est écoulée à 52 pour cent aux USA, 44 pour cent au Canada et 4 pour cent outremer.

La Prévoyance

La compagnie d'assurances La Prévoyance a passé le cap du demi-milliarde de dollars d'assurance-vie au cours de son dernier exercice terminé le 31 décembre 1971.

En assurance générale, les primes acquises ont été de $23,064,202, à rapprocher de $20,885,293 en 1970. Les sinistres encourus sont passés de $13,665,642 à $14,212,435.

Les primes des nouvelles affaires en assurance-vieont bénéficié d'une augmentation de volume de 10 pour cent contre 6 pour cent pour l'ensemble des compagnies au Canada.

La compagnie précise dans son rapport annuel qu'en dépit d'une baisse sensible des primes d'assurance accident-maladie attribuable à l'institution d'un régime d'assurance public, les primes nettes de l'assurance-vie en vigueur au 31 décembre représentait $553,424,174. Le bénéfice net fut de $1,921,081 comparativement à $1,102,491 l'exercice précédent.

vancouver

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
MINES					
Adanac	1500	58	58	58	+4
Adera	1000	37	37	37	+1
Afton Mn	167960	345	310	345	+35
Ajax Ltd	16000	15	14	15	
Alice Lk	1000	22	22	22	
Alwin	8800	87	85	85	+1
Anuk	8500	27	25	26	+1
Ardo Mns	500	20	20	20	
Arlingtn	1000	20	20	20	+1
Arctic	2000	12½	12	12	— ½
Atlas	3000	44	43	44	+1
Avino	4000	50	50	50	
Bthrst Nrs	13100	126	120	120	—2
Beaumnt	13000	13	12	12	—1½
Benson	5000	15	15	15	—2
Blue Star	2000	6	6	6	
Boswell	2500	21	21	21	
Bow River	15000	70	67	68	+1
Brennac	25500	76	75	76	—1
Brycon Ind	5550	21	20	21	
Bullion M	52200	215	200½	205	
Calico	6000	25	23	25	—1
Calta	4000	89	88	89	+2
Cambridg	500	36	36	36	—1
C Barranca	1000	26	26	26	
Canoi	2500	32	28	32	+3
Car Gold	600	120	120	120	—3
Casc Moly	500	21½	21½	21½	— ½
Cass Cons	2500	10	10	10	
Casino	1300	55	55	55	+1
Chatawy	3000	17	17	17	+1
Churchill	2200	95	95	95	
Coast Sil	7250	12	11	11	—1
C Ad Astra	1000	12	12	12	
C Standrd	1000	20	20	20	+1
C Cinch	14500	17	14	15	+1
C McKinny	1000	13	13	13	+1
Cop Line	2000	18	18	18	—1
Cop Ridge	500	23	23	23	
Cord Intl	500	150	150	150	
Cor All Ind	2000	50	50	50	
Coronet	300	29	29	29	
Coseka Rs	7500	260	255	259	+7
Cream Sil	2000	45	45	45	+1
Croyden	1700	15	14	15	+1
Davis Keys	1500	145	140	140	—5
Dison Intl	14520	106	103	103	—6
Dolly Var	4200	41	40	40	
Dundee	3000	19	18	18	—1½
Dusty Mac	2000	15	15	15	
Dynasty	1300	920	920	920	
Early Bird	11000	16	14	14	—5
Enex	500	31	31	31	
Exeter Mns	4000	25	24	24	
Falaise	9000	13	12	12½	—1
Flagstone	2000	20	20	20	—1
Fortune C	34500	38	35	35	
Fourbar	3250	13	10	13	
Frontier E	15500	36	34	35	+1
General Res	500	5½	5½	5½	—3½
Giant Ex	1000	42	42	42	
Gibbex Mn	30000	47	45	45	—2
Gibraltr	22600	790	750	750	—20
Goldn Gat	13500	41	37	37	—3
Granduc	50	530	530	530	
Granite Mt	7000	25	23	24	
Gr N Pete	8700	81	79	79	—1
Grn Eagle	1500	40	39	40	
Gunn Mns	5000	34	32	34	+1
Hart River	8500	21	20	21	+1
High Chief	6000	11	10	11	—1
Highmont	800	260	255	260	
Highpoint	1000	12	12	12	
Hud Bay M	1500	9	9	9	—1
Imp Metls	500	17	17	17	
Inland Cop	4000	38	37	37	—1
Intl Bornit	60	20	20	20	
Int Marinr	8902	66	64	66	+3
Inter Tech	3900	109	100	109	+8
Jason Ex	7500	18	16	16	—1
Jaye Ex	1000	6½	6½	6½	
Jericho	2000	9	9	9	
Joy Mining	5100	80	78	79	—1
Kalco	2000	19	19	19	—1
Kamad	1000	46	46	46	—1
Kopan	21000	33	30	31	
Laronge	3500	50	45	47	+2
Laura	3000	18½	18½	18½	
Leemac	109200	165	160	163	+5
Lexingtn	3500	48	48	48	
Lon Pride	1000	13	13	13	
Lori /xpl	4500	22	20	22	+1
Lornex	942	10½	10½	10½	
Marshall	1000	10	10	10	—1
Mercury Ex	3000	11½	9	9	—2½
Mid West	3500	6½	6	6	—1
Mrl Mtn M	2500	18½	18	18	
Minex	2000	21	21	21	
Molymine	2000	10	10	10	+1
Nadina	500	91	91	91	
Nat Nickel	700	20	20	20	
Native	1000	8	8	8	
New Cronin	1000	8	8	8	
New Indian	500	7	7	7	
Nw Northca	325	35	35	35	
N Privateer	6000	16	14½	16	
New Terr	5000	14	13	14	
Newvan R	70000	77	69	75	+8
Norcan	1500	11	11	11	—1
Norex Res	2100	20	18	18	—2
Northair	10000	26½	26	26	—1
North Pa	199393	77	68	76	+7
N Homestk	1000	20	20	20	+1
NW Venture	300	83	83	83	
Omega	500	15	15	15	
Oro	10500	40	38	40	+1
Pathfindr	8000	135	126	128	—7
Pine Lake	2000	13	13	13	—1½
Pinex	6500	55	46	55	+1
Plateau	2500	43	40	40	
Polaris	6000	6½	6	6	
Primer	1000	9	9	9	
Pyramid	12200	34½	34	34	+1
Ramid Intl	1500	32	32	32	—1
Riviera Ind	1000	28	28	28	
Rockland	16500	25	23	24	— ½
Rodstrom	2000	8	8	8	
Ring Hill	9500	68	64	65	—3
Rose Pass	3500	21	21	21	
Sabina Ind	5900	440	420	430	—20
Shield Dev	500	75	75	75	
Sileurian	4500	9	8½	8½	
Slvr Butte	1000	7½	7½	7½	
Silver City	1000	14½	14½	14½	—1
S Chief	1000	25	25	25	
Silverquik	1000	20	20	20	
S Standrd	3900	136	135	135	—2
Slocan	24662	115	101	115	+14
Spartan	8000	25	24	25	
Stall Lake	2200	112	106	106	—5
Stannex	1000	18	18	18	
Taseko	1000	19	18½	18½	
Texacal Rs	9500	31	30	30	—2
Trans Col	11000	27	25	25	—2½
Trcon Res	500	24	24	24	+10
Trojan	1100	32½	32½	32½	+ ½
Turismo In	2120	37	37	37	
Unt Copper	1000	10	10	10	
Valley Cop	1025	975	970	970	
Vananda	4000	7	7	7	+1
Ventures	5000	8	8	8	
Vestor	500	59	59	59	+9
West C Res	9500	6	5	6	
Western M	1900	360	360	360	+5
Zenith	3500	55	54	54	—1
INDUSTRIELLES					
All Can B	100	250	250	250	
Ath Col	200	165	165	165	—5
Austin Inv	500	48	48	48	
Baldwin Hl	2000	240	235	235	
Bank of BC	895	$27	27	27	
Block Bros	1050	345	345	345	—15
C Bk Com	1000	$277⅛	275⅛	275⅛	— ⅜
Cdn Javelin	600	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Cdn Pacific	1400	$15¼	15	15	— ¼
Canterra	10000	145	130	140	—5
Capt Int	800	$6⅜	6	6	— ⅜
Cominco	50	$28¾	28¾	28¾	
Cornat Ind	1400	225	225	225	+5
Crawford	900	380	375	375	—5
Dawson Dv	900	8¼	8⅛	8⅛	
Delta Pr A	700	190	185	185	+5
Delta Hoeel	610	375	370	370	—5
Doman	300	$13¾	13⅝	13¾	+ ⅛
EDP Indus	2500	40	38	40	+2
Finning Tr	25	$16⅛	16⅛	16⅛	
First City	600	$9¾	9½	9½	
Four Seas	11620	$5½	5⅛	5½	+ ⅜
Gt Nat Lnd	500	110	110	110	
Grt Pac Ind	1000	265	250	250	—15
Grouse Mtn	700	240	230	230	—5
HYS Canada	150	310	310	310	—15
Imp Marine	7200	255	230	230	—20
Im Mar rt	5600	57	50	50	—10
Imp Mar A	8300	41	35	35	—10
Intl Hydro	100	285	285	285	+5
Inter Land	100	$5	5	5	
Interplex	2000	62	53	59	
Intl Visual	8300	280	265	280	+15
Intl Vis A	10300	146	140	143	+8
Ionarc	150	230	230	230	—10
Key Indust	1200	41	41	41	
Laurentide	600	$13	13	13	
Melton A	2400	125	125	125	
Mercuria	1000	85	85	85	
Hohawk pf	2067	280	280	280	
Neonex	900	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Nth Cen Gs	1500	14¼	14⅛	14⅛	
NW Sports	145	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
NWL Finan	500	250	250	250	—5
Ok Helic	500	450	450	450	+15
Pace	1000	125	115	125	+5
Pac Nth Gs	200	360	360	360	
PWA	2525	$17¼	16⅞	17¼	+ ½
PWA Pr A	75	$38	37	38	+1½
Portcom	2500	110	100	100	—5
Potter Dist	50	335	335	335	
Saratoga	400	490	490	490	
Geo Sparlin	100	275	275	275	
Sun A	1205	540	39¼	40	
Tokar	600	225	215	215	—10
U Equities	500	230	225	230	
Wardair	1835	200	195	200	+5
W Realty	1000	9⅛	9⅛	9⅛	
W Real	500	390	390	390	
Woodwards	200	$27	27	27	
Wosks	510	$8¾	8⅜	8¾	
PETROLES					
Albany Oil	2000	48	48	48	
Allied Rox	11700	87	85	87	+1
Ballindry	3300	112	112	112	—2
C Hdrygs	11000	85	80	85	+5
Canarctic	11500	20	20	20	— ½
Chappari	6700	37	36	36	+1
Colonial	1000	94	94	94	+4
Comaplx	1641	140	135	135	—5
Comaplx A	8000	35	30	30	—4
Embassy	1500	48	46	46	—2
Ft St John	1050	68	68	68	
Freehold	4140	135	120	129	—1
Futurity	2000	24	23	24	+1
P R Pete	500	12½	12½	12½	—1½
Plains Pete	7200	30	30	30	
Ponderay	9400	142	139	139	—1
Rand Res	9000	61	60	60	—5
Share	2500	13	12½	12½	
S Christal	5500	121	118	120	
S Pac Pete	1000	5	5	5	—2
Stampede	6725	99	95	97	
Sunlite	800	$10¾	10¼	10¼	—1
TC Res	500	120	120	120	+1
Vargas	10000	35	35	35	
Westn Ex	12000	13½	13	13	—1
Wstn Warnr	1000	40	40	40	—5
Whistler	2000	36	35	36	

Total des ventes : 2,237,704.

cote des grains

JEUDI 16 MARS 1972

(WINNIGEG)

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
LIN				
Mai	2.75⅞	2.79½	2.75⅞	2.79⅞
Juil.	2.72¼	2.76⅛	2.72¼	2.76⅛
Oct.	2.71¼	2.76⅛	2.71¼	2.75¾
Nov.	—	—	—	2.71½
GRAINE COLZA VANCOUVER				
Mars	2.68½	2.68½	2.69¼	2.69¼
Juin	2.58¼	2.58¾	2.56¾	2.57⅜
Sept.	2.58	2.58½	2.56⅜	2.57¼
Nov.	—	—	—	2.58
GRAINE COLZA THUNDER BAY				
Mai	2.45	2.46	2.44½	2.46
Juil.	2.43	2.43¾	2.43¼	2.44½
Oct.	—	—	—	2.45⅜
Nov.	—	—	—	2.47⅝
AVOINE				
Mai	68¾	—	—	68¾
Juil.	68¾	—	—	68¾
Oct.	70	—	—	70
ORGE				
Mai	1.09⅛	1.09¼	1.09⅛	1.09¼
Juil.	—	—	—	1.09⅜
Oct.	1.09½	1.09½	1.09⅜	1.09½
SEIGLE				
Mai	1.03	1.03	1.02	1.02
Juil.	99½	99¾	99⅜	99⅜
Oct.	1.01¼	—	—	1.01¼

Marche au Comptant:

AVOINE: 2 cw 66¾, 3 cw, ex 3 cw et ex 1 fourragere 64, 1 fourragere 63¾, 2 fourragere 60¼, 3 fourragere 57¼, fourragere melangee 26.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.07, 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.05, 3 cw 2-rang et 1 fourragere 1.04½, 2 fourragere 1.03, 3 fourragere 1.00.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.01¾, 3 cw 95, 4 cw 72, ergote 63, sur voie 1.01.

LIN: 1 cw 2.79⅜, 2 cw 2.71⅜, 3 cw 2.43¼, sur voie 2.77⅛.

GRAINE COLZA: No 1 Canadienne 2.44¼, No 2 Canadienne 2.27⅜.

(CHICAGO)

	Ouver.	Haut	Bas	Clot
BLE				
Mars	1.60⅞	1.62½	1.60⅞	1.61⅞
Mai	1.55⅝	1.57¼	1.55½	1.57
Juil.	1.48⅜	1.49¼	1.47¾	1.48¼
Sept.	1.50¾	1.51½	1.50⅛	1.50¾
Dec.	1.56	1.56	1.54⅝	1.55¼
MAIS				
Mars	1.21⅝	1.21⅜	1.20½	1.21
Mai	1.24½	1.24⅝	1.23¾	1.24⅛
Juil.	1.27¾	1.27⅞	1.27⅛	1.27½
Sept.	1.29¼	1.29⅝	1.29	1.29⅛
Dec.	1.27⅜	1.27⅞	1.27⅛	1.27¼
Mars	1.31¾	1.32	1.31¼	1.31¼
AVOINE				
Mars	78⅞	79¼	78¼	79⅛
Mai	74	74⅛	73½	73½
Juil.	70⅝	70⅝	69½	69½
Sept.	68	68	67	67
Dec.	70¼	70¼	69¾	69¾
FEVES SOYA				
Mars	3.33¾	3.35¼	3.31¼	3.34⅜
Mai	3.37¾	3.39¼	3.35¼	3.38½
Juil.	3.41½	3.43	3.39	3.42
Aout	3.40¼	3.41¼	3.37¼	3.40¼
Sept.	3.23⅞	3.24⅞	3.21¼	3.23¾
Nov.	3.10½	3.11½	3.09¼	3.10⅞
Jan.	3.14⅜	3.16⅜	3.13⅛	3.15

titres au comptoir

JEUDI 16 MARS 1972

par la PRESSE CANADIENNE

Accurate Cal	2200	110	100
Aurox	2000	85	85
Aztec Iron	25050	45	42
Bald Mtn	28500	5	4
Bantam	1500	30	21
Beauport	32000	38	36
Bordun Mng Que	1500	20	20
Bordun Que	1000	21	21
Cabot	1000	50	50
Cdn Leisure	1000	7	7
Candida	400	350	300
Chibex	500	40	40
College Plumb	600	362½	340
Cons Computer	4500	50	48
Copperlake	1000	40	40
Cumex Mns	13500	60	60
Dairy Barns	300	300	300
De Jour Mns	4000	20	15
Ego Mns	2000	6	6
Flemdon	216	125	125
Guardian Gr Pr	600	$95⅜	95⅜
Gulch Mns	500	4	4
Hartland	6300	62	57
Indian Mtn	15000	85	80
Janus	1000	5	5
Kupfer Mns	2000	75	75
Louisbourg	41000	36	33
Mac P P Pfd	572	50	50
Mandarin Mns	13500	35	25
Manoka	5500	3	3
Medipak	200	150	150
Mercantile Bk	100	$16⅛	16⅛
Coppernic Mns	9000	50	50
Morono	9000	20	18
Nordex Expl	1000	80	80
Nordair Ltd	100	57	7
Pamike	3000	25	24
Redstone	5000	50	49
Revenue Prop	7100	145	136
Roxford	6500	30	25
Senoca Inc	10000	80	76
Somex Ltee	1500	90	80
Spar Aero	600	250	240
Summit Exp	500	95	95
Systems Dim	150	$13¼	13¼
Unigesco B	200	265	260
Upton Copper	1000	2	2
Ven Cap Inv	500	230	230
Xoma	3300	420	412½
Zodiac A	300	275	262½

la presse

Informations étrangères

Nixon se prononce contre le "busing"

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon s'est prononcé, hier soir, contre le "busing" — transport forcé des élèves destiné à favoriser l'intégration raciale dans les écoles — et a demandé au Congrès de voter un moratoire sur de nouveaux "busings". Parallèlement, il a invité les parlementaires à consacrer des crédits de 2.5 milliards de dollars pour l'amélioration du niveau de l'éducation dans les écoles des quartiers défavorisés.

Enfin, troisième point de son discours radio-télévisé, M. Nixon a autorisé le département de la Justice à annuler les décisions prises par les tribunaux qui sont allés "au-delà des exigences de la cour suprême en ordonnant le busing."

"Le busing est un mauvais moyen pour parvenir à une bonne fin", a déclaré le président et "la grande majorité des Américains, Blancs et Noirs, ont le sentiment très vif que le transport forcé des élèves loin de leurs quartiers pour parvenir à l'intégration raciale est mauvais."

M. Nixon a transmis ses recommandations au Congrès aujourd'hui et l'exhorte à voter ce moratoire et un projet de loi appelé "The Equal Educational Opportunities Act of 1972". Ce texte "exigerait de chaque Etat et de chaque localité qu'ils accordent les mêmes chances en matière d'éducation à toute personne sans considération de race, de couleur ou d'origine nationale".

Il établirait par ailleurs "une déclaration des droits en matière d'éducation pour les Mexicains-Américains, les Porto-Ricains, les Indiens et les autres qui commencent leur éducation avec un handicap de langue afin qu'ils aient les mêmes chances."

Pour parvenir à ces fins, M. Nixon a demandé aux parlementaires de voter des crédits de 2.5 milliards de dollars pour l'année prochaine qui seront destinés avant tout aux écoles des ghettos et des régions rurales défavorisées par rapport à celles des banlieues habitées par la bourgeoisie blanche.

Problème "émotif"

Le président a souligné que le "busing" était un problème "émotif" et que ses recommandations seraient mal reçues à la fois par les racistes et par les libéraux partisans de la déségrégation à tout prix.

Le président s'est déclaré certain d'exprimer le sentiment de la majorité des familles qui souhaitent avant tout une meilleure éducation pour leurs enfants. Il a expliqué qu'il préférait faire appel au Congrès pour mettre en vigueur ses recommandations car un amendement à la Constitution prendrait au moins un an.

Or les préoccupations électorales de M. Nixon ne sont évidemment pas étrangères à ses décisions surtout après les résultats des élections primaires de Floride dont le grand vainqueur a été mardi M. George Wallace, gouverneur de l'Alabama, et porte-parole de l'opposition au "busing". La Maison Blanche a tenu à souligner que le président avait opté contre le transport forcé des élèves avant ces élections dont les résultats étaient de toute façon prévisibles.

Le succès de M. Wallace a cependant été plus important que prévu et l'opposition au "busing" n'est pas l'apanage des Etats sudistes. Des réactions très vives ont été également enregistrées dans le nord et même à "Chinatown" à San Francisco. Les maigres scores enregistrés en Floride par les partisans de l'intégration scolaire, tel que M. John Lindsay, maire de New York, ne font qu'apporter de l'eau au moulin de M. Nixon.

Un hélicoptère américain tombe au Vietnam: 11 morts

SAIGON. (PA, UPI, AFP) — Un hélicoptère américain transportant des soldats américains s'est écrasé et a coulé dans la rivière Dong Nai, 21 milles au nord-est de Saigon, aujourd'hui, entraînant dans la mort les 11 Américains qui étaient à bord.

On n'a pas précisé la cause de l'accident, mais il semble attribuable à des défectuosités mécaniques. En fin de journée, on avait retrouvé huit des corps.

Un autre hélicoptère a été atteint par le tir ennemi à 100 milles de Saigon, aujourd'hui: deux Américains ont été blessés.

Par ailleurs, des bombardiers-chasseurs "Phantom" ont attaqué le Nord-Vietnam pour y détruire une installation anti-aérienne qui avait ouvert le feu sur des appareils américains effectuant des raids au Laos.

C'était la 96e "réaction de protection" sur le Nord-Vietnam depuis le début de l'année et la 29e depuis le début de mars.

La position de DCA, située à 40 milles au nord-ouest de la zone démilitarisée, a été détruite à la bombe.

Au Sud-Vietnam, les B-52 américains ont effectué leurs plus dures attaques en deux semaines pour appuyer les opérations des forces sud-vietnamiennes. Plus de 30 B-52 ont lâché 750 tonnes de bombes sur des camps nord-vietnamiens et des corridors d'infiltration dans les régions nord et centrale du Sud-Vietnam.

Riche intellectuel italien suspect de terrorisme tué par une explosion

MILAN (AFP-UPI) — L'opinion italienne est divisée par suite de la mort du célèbre éditeur Gian giacomo Feltrinelli, exilé en Autriche et recherché par la police italienne depuis 27 mois en rapport avec une série d'attentats à la bombe perpétré à Milan.



Feltrinelli qui a édité le premier "Le Dr Jivago", et qui a aidé Fidel Castro dans la rédaction de ses mémoires, avait également bouleversé le monde en publiant en 1967 le journal de "Che" Guevara, le célèbre révolutionnaire argentin capturé et exécuté en Bolivie en 1967.

L'éditeur gauchiste italien a été tué par l'explosion d'une charge de dynamite au pied d'un pylône à haute tension, près de Milan, au cours de la matinée de mercredi.

Ce n'est toutefois qu'au cours de la nuit de jeudi que le cadavre déchiqueté était identifié par une des anciennes épouses de l'éditeur, Mme Inge Schoenthal, et par le Dr Giuseppe Dal Bo, directeur de l'institut Feltrinelli pour l'étude du mouvement ouvrier.

Agé de 46 ans, le célèbre éditeur italien était porteur de faux papiers et était vêtu d'une tenue d'aspect militaire et de bottes de parachutiste, quand son corps a été retrouvé.

Deux charges de 15 bâtons de dynamite avaient été disposées sur l'une des quatre bases en ciment du pylône. Près du corps, on devait retrouver trois havresacs: un vide, un contenant 13 bâtons de dynamite. Les enquêteurs supposent que l'homme a dû commettre une erreur fatale en manipulant les explosifs.

En dépit des faux papiers, les enquêteurs ont pu découvrir rapidement l'identité de la victime parce qu'elle portait dans ses poches une photo de sa femme et une autre de son fils.

La magistrature de Milan a déclenché une gigantesque opération policière sur tout le territoire italien à la suite de la mort de l'éditeur.

Des perquisitions ont été effectuées dans les propriétés que possédaient Feltrinelli dans différents endroits de l'Italie. Des opérations similaires ont été menées dans des locaux appartenant à la maison d'édition ainsi qu'aux sièges de mouvements d'extrême-gauche, dans plusieurs grandes villes du pays.

A la "une"

La mort de Feltrinelli a fait la "une" de tous les journaux italiens du matin, provoquant une surprise et une division de l'opinion populaire.

Condamné dans les milieux de droite, Feltrinelli était l'enfant chéri des milieux extra-parlementaires d'extrême-gauche et du parti communiste italien.

Les collaborateurs de l'éditeur sont formels en affirmant que Feltrinelli a été victime d'un "monstrueux assassinat" dont ils rendent responsable "la réaction internationale et la droite".

Le Mouvement étudiant milanais a émis plusieurs communiqués pour dénoncer "la provocation criminelle de la droite".

L'"Unita", organe du parti communiste, exige que la lumière soit faite immédiatement sur cette "mystérieuse et obscure affaire".

Dans tous les milieux italiens, on a peine à croire que l'éditeur ait vraiment voulu faire sauter une ligne à haute tension.

Plusieurs points ont été mis en évidence:

— en dépit de la violence de l'explosion qui a déchiqueté son corps, le visage de Feltrinelli est resté intact;

— un homme dit avoir vu dans la camionnette retrouvée près du lieu du drame trois personnes, dont une femme;

— les familiers de l'éditeur sont unanimes à dire qu'il était un non-violent, et aucun d'entre eux ne veut croire qu'il ait voulu commettre un tel sabotage.



téléphoto PA

Les frontières s'ouvrent à l'Est

La frontière est maintenant "ouverte" entre l'Allemagne de l'Est et la Pologne et, depuis la signature d'un accord en janvier dernier entre les gouvernements de Pankow et de Varsovie, plus de 850,000 Allemands ont pu visiter la Pologne et 650,000 Polonais se sont rendus en Allemagne de l'Est. Une simple formalité aux postes de contrôle : présentation d'une carte d'identité normale. Le mois prochain, une entente identique sera conclue entre la Tchécoslovaquie et ses deux voisins. Ci-dessus, un groupe d'Allemands de l'Est s'apprêtent à traverser le poste frontalier de Slubice, Pologne.

Pas de Saint-Patrice en Irlande du Nord mais deux autres assassinats

BELFAST (PA-UPI) — Deux autres assassinats viennent d'être signalés en Irlande du Nord où aucune manifestation publique ne marque aujourd'hui la fête de la St-Patrice.

Loin de s'apaiser, la violence risque d'empirer. Les protestants manifestent de plus en plus d'impatience et on craint qu'ils ne se livrent à des représailles pour riposter au terrorisme des guérilleros catholiques de l'IRA.

La St-Patrice ne donne lieu aujourd'hui à aucune fête publique en Ulster où les protestants sont deux fois plus nombreux que les catholiques. Dans le passé, les catholiques paradaient dans leurs villages et leurs quartiers mais, depuis quelques mois, toutes les manifestations sont interdites en raison des dangers de violence qu'elles comportent.

Une jeune femme de 19 ans a perdu la vie lorsqu'une bombe a explosé dans une toilette publique à Lurgan. Des soldats britanniques ont par ailleurs trouvé le corps d'un inconnu tué par balles, dans le quartier catholique d'Ardoyne à Belfast. Ces deux morts violentes portent à 278 le nombre des victimes depuis que la violence a éclaté en Irlande du Nord, en août 1969.

Six autres personnes ont été blessées au cours de divers incidents, dont trois militaires britanniques dont le véhicule a sauté sur une mine.

Appel de Dublin

A Dublin, le premier ministre de la République d'Irlande, M. Jack Lynch, a demandé au premier ministre britannique, M. Edward Heath, de faire connaître immédiatement les concessions, à l'étude depuis plusieurs semaines, qu'il projette de faire à la minorité catholique nord-irlandaise.

M. Heath a indiqué, hier soir, qu'il n'entend pas se faire bousculer. Il a toutefois donné l'assurance que la réforme projetée par Londres assurera à la minorité catholique un rôle réel et significatif dans les décisions concernant son avenir.

A Londres, le journal "The Guardian" rapporte que l'armée a averti M. Heath de s'attendre à de graves désordres s'il fait des concessions majeures aux catholiques. Un haut gradé militaire a déclaré qu'une étude de la situation l'a convaincu qu'il se passera des "choses horribles" — des maisons incendiées et des meurtres — si les protestants se révoltent.

Jusqu'ici la majorité protestante a, en grande partie, laissé à la police et à la troupe le soin de pourchasser les terroristes de l'IRA. Toutefois, l'armée a constaté qu'au cours des dernières semaines, des bandes de protestants, qui s'affublent du nom de Tartans, ont participé à quelques incidents mineurs." C'est un indice qu'on ne peut rejeter à la légère", a soutenu un officier.

Le pape dénonce la violence mais prône l'égalité sociale

CITE DU VATICAN. (Reuter) — Le pape Paul VI a condamné aujourd'hui la violence de part et d'autre, en Irlande du Nord, mais il a déclaré que la paix dépendrait de la disparition de la discrimination sociale et politique.

La déclaration du saint père figure dans un message qu'il a adressé au cardinal William Conway, primat catholique d'Irlande, à l'occasion de la fête de saint Patrick. Il a déclaré : "La foi chrétienne doit convaincre tous les intéressés que la violence n'est pas une solution acceptable pour les problèmes de l'Irlande".

Paul VI a également déclaré que, face aux nombreux problèmes qui se posent à eux, les Irlandais sont profondément conscients de la gravité et de l'urgence de la situation.

"Face aux retards déplorables ou même à un mépris permanent de ces problèmes, la tentation de hâter leur solution, même par des moyens violents, peut devenir très forte," a poursuivi le Pape.

"Mais la violence en tant que solution est illusoire. De plus, il est difficile de concilier la violence avec l'équité que l'on veut revendiquer ou défendre, que cette violence soit une réaction devant l'injustice ou un moyen de préserver l'ordre public."

Le pape a encore déclaré, s'en prenant semble-t-il à l'armée républicaine irlandaise (IRA) : "Trop souvent, spécialement dans certaines manifestations extrêmes dont Nous sommes témoin avec beaucoup de peine actuellement, la violence est plutôt l'expression de la revanche".

Pompidou souligne la prospérité de la France

par Marcel ADAM
correspondant de LA PRESSE

PARIS — En cette période d'agitation sociale, la décision du président Pompidou de tenir un référendum au printemps vient opportunément divertir les esprits trop accaparés, au goût du gouvernement, par les problèmes intérieurs, même si ce n'est sans doute pas son premier but.

Car tout le monde, sauf les communistes, s'accorde à dire qu'il était démocratiquement dans l'ordre de consulter la population sur l'élargissement du Marché commun, car à long terme la vie des Français en sera sensiblement affectée. D'autant plus que la Constitution française prévoit que le gouvernement peut consulter le peuple de cette manière dans le cas d'un traité qui, sans avoir un effet immédiat sur les institutions, peut éventuellement avoir des effets sur elles.

Il convenait également que ce fût fait alors que les quatre nouveaux pays adhérant à la Communauté européenne procéderont au cours de l'année à de telles consultations.

Mais en cette période agitée par des scandales politico-financiers et fiscaux, des remous sociaux et ouvriers — notamment un assassinat et un enlèvement chez Renault — alors que tous les partis d'opposition négocient fiévreusement l'établissement d'alliances en vue des élections législatives de l'an prochain, ce référendum aura l'avantage de polariser temporairement l'opinion vers les problèmes extérieurs, et peut-être d'en pouvoir tirer en plus une interprétation plébiscitaire pour peu qu'il soit bien formulé et obtienne un résultat positif.

Car l'importance des problèmes intérieurs n'est pas surfaite si on considère que le président, au cours de sa conférence de presse d'hier, a cru bon, exceptionnellement, de débuter par une longue déclaration liminaire en forme de bilan des dix années où il a dirigé les destinées du pays comme premier ministre et comme président de la République.

Ce bilan, pour Georges Pompidou, est éminemment positif. Car non seulement les Français ont-ils considérablement amélioré leur train de vie, mais aujourd'hui la France vient en tête de tous les pays industrialisés — le Japon excepté — pour le rythme d'expansion de ses richesses nationales.

La France étant maintenant parmi les pays les plus prospères du monde, le président Pompidou demande qu'on lui cite un seul exemple de pays qui a fait non pas mieux mais aussi bien.

Ayant été amené à parler exceptionnellement longtemps des problèmes intérieurs français — ce qui montre bien que tout le monde n'affiche pas le même optimisme — le président a voulu terminer sa conférence par un long exposé sur l'avenir et l'évolution des institutions européennes, et l'importance de réussir la construction de l'Europe dans un monde qui subit le poids des grands ensembles.

Dans l'ordre des choses

Il s'est particulièrement attaché, à la veille de sa rencontre avec le premier ministre anglais, en fin de semaine, à démontrer l'importance de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

Cette adhésion, qui est dans l'ordre des choses, il la voit comme une grande acquisition pour l'Europe car c'est la plus vieille démocratie et la nation la plus soucieuse de préserver ses particularismes nationaux qui s'y intègrent.

Il veut que les Français y voient l'assurance et la garantie, eux qui sont portés à craindre qu'une Europe politique en vienne à dissoudre la souveraineté, l'indépendance et les traits nationaux, que l'Europe puisse s'édifier en préservant les nations et tous leurs attributs nationaux et politiques.

Pour certains Européens, c'est là chercher la quadrature du cercle. Mais le gouvernement français, et sûrement aussi le gouvernement britannique, en pensent autrement.

Berlinguer est élu chef du PC italien

MILAN. (UPI) — Le parti communiste italien a désigné aujourd'hui comme son nouveau secrétaire général M. Enrico Berlinguer. Il succède à ce poste à M. Luigi Longo, âgé de 72 ans et souffrant, qui devient président honoraire.

Agé de 48 ans, M. Berlinguer devient le plus jeune secrétaire général jamais élu à la tête d'un parti communiste. M. Longo avait pris la tête du parti en 1964, après la mort en URSS de M. Palmiro Togliatti. Mais dès la fin de 1968, il avait dû être hospitalisé et avait laissé progressivement sa place à M. Berlinguer. Ce dernier se trouve depuis longtemps aux premiers rangs de la hiérarchie du parti.

Washington réduit l'aide au Bangla Desh

WASHINGTON. (AFP) — Les Etats-Unis ont annulé plus de 60 p. cent de l'aide humanitaire promise par le président Nixon au Bangla Desh, apprend-on au département d'Etat où l'on ajoute que cette réduction provient du fait que cette aide n'est plus nécessaire.

En prévision des réactions probables de la sous-commission sénatoriale sur les réfugiés que préside le sénateur Edward Kennedy, on déclare toutefois de même source que le président Nixon a demandé cette semaine au Congrès de voter 100 millions de dollars au fonds de secours pour l'Asie du Sud-Est, ce qui permettrait de pourvoir aux besoins nouveaux du Bangla Desh.



dans le cahier
arts et lettres
tous les samedis
arts plastiques
cinéma - littérature
musique - théâtre

Votre week-end

Pour bien préparer ce beau voyage
Tourisme
chaque samedi dans La Presse

la presse
MONTREAL, VENDREDI 17 MARS 1972 — 88e ANNEE — No 32
CAHIER D

Fiesta sur glace à Outremont et marathon de nage à Saint-Laurent

par Dollard MORIN

Outremont est en grande liesse ! C'est ce soir que débutent ses Fêtes d'hiver '72. Elles se continueront demain et dimanche, et tous les citoyens y sont cordialement invités, de même que le grand public de la région de Montréal.

La grande fiesta sur glace s'ouvrira officiellement ce soir, à 8 h., à l'aréna municipal, 999, av. McEachran, près Rockland, avec un spectacle offert par le club de patinage artistique et par les "Ritmiks". Cette soirée sera sous la présidence d'honneur de M. le maire Pierre DesMarais II.

Le clou de la soirée sera le couronnement de la "Reine d'Outremont". Elle sera choisie parmi cinq charmantes "duchesses" représentant différents secteurs de la ville.

Ce sont : Mlle Carole Meloche (secteur Champagneur), Mlle Carole Bastien (Davaar), Mlle Nicole Girard (Laurier), Mlle Michèle Rioux (Du Chastel) et Mlle Andrée Saulnier (Vimy). C'est la soeur de cette dernière, Mlle Ginette Saulnier, qui avait mérité la couronne en 1971 et qui la cédera à la nouvelle "souveraine".

Celle-ci sera félicitée par un groupe d'invités spéciaux, dont l'une des étoiles du club de hockey Canadien. Tous assisteront ensuite à une partie de hockey de catégorie "moustique".

Une mascarade

Compétitions de hockey, de ballon sur glace, de courses en patins, etc., se continueront demain, toute la journée, à l'aréna d'Outremont, tandis qu'il y aura des concours de ski au parc Pratt.

Demain soir, à 7 h. 30, une mascarade sur glace sera ouverte à tous, jeunes et adultes, avec des prix pour les travestis les plus originaux.

Dimanche, parmi les rencontres de hockey qui se dérouleront dès 10 h. du matin, on assistera à 2 h. 30 de l'après-midi à celle qui opposera l'équipe CKVL à celle des instructeurs d'Outremont. Dès 4 h. et toute la soirée, ce seront les parties de la Ligue de hockey Inter-Cités.

L'animateur de ces Fêtes d'hiver, organisées pour la 5e année consécutive, est M. Jacques-C. Grégoire, directeur de la Récréation municipale d'Outremont. Le tout est réalisé en collaboration avec l'Association sportive locale.

Les nageurs

Tous ceux et celles qui savent nager, jeunes et moins jeunes, sont invités à participer au marathon de natation qui se déroulera demain, dès 2 h. de l'après-midi, à St-Laurent.

Cet événement sportif se déroulera à la piscine du Centre communautaire de St-Laurent, sis au 1745, boul. Décarie. Il est organisé par le département d'éducation physique de ce centre, particulièrement dans le but de susciter chez les jeunes le désir d'améliorer leur style de nage et leur condition physique.

En même temps, on veut aussi accumuler des fonds nécessaires au maintien des activités de ce centre de loisirs. Car chaque nageur est invité à dépister des personnes qui accepteraient de débourser quelques sous pour chaque longueur parcourue dans la piscine.

Cette année, l'objectif est de grouper quelque 200 nageurs et nageuses, et d'atteindre une somme de $3,600. Pour les intéressés, l'inscription se fera sur place, demain, avant 2h. Pour tout renseignement: 336-6010.

Les skieurs

C'est demain, au Mont Bon Plaisir, à Eastman, que sera disputé le "Grand Prix du Printemps" chez les amateurs de ski de fond. L'animateur Jean Rafa précise que les compétitions débuteront dès 10 h., demain matin (inscription gratuite). Pour les femmes, le parcours sera d'environ 4½ milles et pour les hommes, de 7 milles. Le prix Ricard sera décerné au vainqueur.

Demain également, à compter de 2 h. de l'après-midi, sera disputé le concours Ricard pour les amateurs de pétanque. Cette compétition aura lieu au motel LaPlace, 275, rue St-Charles, à Longueuil (677-2855). Il y aura même des prix spéciaux pour les débutants.

Les fervents du vrai sport amateur ne doivent pas oublier qu'en fin de semaine, doit prendre fin le grand tournoi de hockey de la classe des "Atomes" (7 et 8 ans), organisé sous les auspices des Loisirs St-Victor.

Les rencontres ont lieu à l'aréna municipale **Clément-Jetté**, 8780, rue Du Buisson (près Joffre et Notre-Dame). La finale y prendra place dans l'après-midi de dimanche.



Durant la présente fin de semaine, les amateurs de vrai sport amateur ne doivent pas manquer le grand tournoi de hockey de la classe des "Atomes" (les 7 et 8 ans), qui couronnera ses champions, à l'aréna Clément-Jetté, 8780, rue DuBuisson. Ce tournoi est sous la présidence d'honneur de M. Paul-Emile Sauvageau, coordonnateur de Terre des Hommes. On le voit ci-haut causant avec le jeune Yvan Guimond, du club St-Pierre-Apôtre, un "Ken Dryden" en puissance.

Faites votre choix de spectacles

Dans plusieurs milieux de loisirs, il sera possible aux jeunes et aux moins jeunes, en cette fin de semaine, de se détendre et de se récréer en différentes rencontres socio-culturelles.

Outre les soirées dansantes, les fêtes bavaroises, les soupers canadiens, un choix de spectacles sera également offert et accessible à tous.

Ainsi, au Salon Etudiant du **CEGEP Ahuntsic,** 9155, rue St-Hubert, le grand public est invité à assister à la pièces: "les Nègres", qu'interprétera la troupe de théâtre amateur de ce collège. Les représentations auront lieu ce soir et demain, à 8 h. 30, ainsi que lés 20, 22 et 25 mars. L'entrée y sera libre.

D'autre part, ce soir, à 8 h., il y aura séance de cinéma à la boite "l'**Elan**", 443 est, rue Ste-Catherine (sous-sol de l'église St-Jacques. A l'affiche; un film de Calderon: "le Grand Secret". Autres projections, demain soir, à 8 h.

Une autre soirée de cinéma-échanges sera offerte ce soir, à 9 h., par **"l'Accord",** 1205, rue de la Montagne, suite 602, à l'intention des Canadiens et Néo-Canadiens. Les films documentaires seront consacrés à la Grèce et l'entrée sera libre. Au même endroit, demain, ce sera la soirée de la St-Patrice et dimanche, la partie de sucre annuelle.

Pour les 18 ans et plus, ce soir et demain, à 10 h., un spectacle sera présenté au **"Cafébec",** 4100, rue Adam, angle Pie-IX (entrée libre). On y entendra le groupe "Pierre Gougoux" dans son répertoire de chansons modernes et folkloriques. On y admirera aussi une exposition du jeune graphiste R. Deschênes.

Demain et dimanche, à 8 h. du soir, la troupe de "l'Avant-Scène" donnera deux représentations de la pièce de Marcel Dubé: "Hold Up". Elles auront lieu à l'école Henri-Forest, 100, rue du Trésor-Caché, à **Cité LaSalle.**

Les Jongleurs

Depuis deux ans déjà, les Jongleurs de la Gamme se plaisent à chanter dans des endroits favorisant davantage une chaleureuse intimité avec les auditeurs. De la sorte, ils donnent à leurs concerts une atmosphère tenant à la fois du "happening" et de la fête de famille.

C'est ainsi qu'on pourra entendre ce magnifique groupe, les dimanches 19 et 26 mars. Il chantera alors au Café étudiant du **CEGEP de Rosemont,** 6400, 16e Avenue, sous la direction de Paul Cadrin, à 3 h. du soir. Musique de la Renaissance, folklore du Québec, poésie et humour seront alors à son programme. Pour renseignements: 731-0780 ou 661-1845.

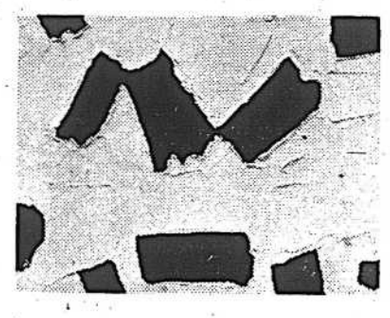
Par ailleurs, un spectacle de marionnettes sera donné à **Chomedey,** le dimanche 19 mars, par le groupe des "Casteliers" et sous le thème: "Les siècles de l'humour". Il aura lieu à 2 h. de l'après-midi, au sous-sol de l'église St-Pie-X, 1065, rue Pie-X, à Ville de Laval. Pour renseignements: 688-1921.

Au Musée d'Art Contemporain

Pourquoi ne pas profiter de la venue du temps doux pour se rendre au Musée d'Art Contemporain, Cité du Havre ? On y expose l'intéressante collection de Gisèle et Gérard Lortie dont le musée vient de faire l'acquisition.

La collection est surtout riche en oeuvres "automatistes", y compris douze tableaux de Borduas produits entre 1938 à 1956.

Notre collaborateur spécial Gilles Toupin présente les oeuvres de cette collection dans la page des Arts plastiques, cahier Arts et Lettres, samedi.



Les athlètes handicapés

Des exercices physiques, dirigés par Gilles Beaudry, sont offerts aux athlètes handicapés, chaque lundi soir, au Club Multisports Métropolitain (centre St-Bernardin), 7900, 8e avenue, à St-Michel. Ce centre est ouvert à tous les handicapés de la région.

On annonce que les équipes formées des meilleurs joueurs de basketball en chaises roulantes, du Québec, iront rencontrer l'équipe de l'Ontario, le 15 avril prochain, à Toronto. On ose espérer que ce pourrait être le début d'une série interprovinciale. Pour renseignements: 353-7300.

A noter d'autre part que pour la 4e année consécutive, il y aura des Jeux nationaux pour handicapés en chaises roulantes, au Canada. Ils se dérouleront à Calgary, du 17 au 23 juin prochain. On se demande encore si le Québec y sera représenté?

Centre d'accueil pour jeunes filles délinquantes à Laval

par Claire DUTRISAC

C'est hier qu'a eu lieu la cérémonie de la levée de la première pelletée de terre du Centre d'accueil pour jeunes filles délinquantes qui sera bâti sur le terrain de la Maison Notre-Dame-de-Laval Inc., quartier Laval-des-Rapides, à Laval.

La Maison Notre-Dame-de-Laval Inc., une corporation sans but lucratif, administre déjà pour le gouvernement un centre de rééducation pouvant recevoir 173 adolescentes et un centre de dépannage et de semi-liberté, le Carrefour Sylvie, situé à Montréal-Nord.

L'actuel Centre d'accueil, rue Hôtel-de-Ville, à Montréal, qui se trouve présentement sous la responsabilité des religieuses du Bon Pasteur, est devenu trop exigu pour répondre aux besoins. Aussi, environ 65 places ont été réservées, dans la maison de rééducation, comme centre d'accueil jusqu'à ce que soit terminée la construction dont les travaux ont débuté hier. Quand le nouveau centre d'accueil sera disponible, celui de la rue Hôtel-de-Ville cessera ses activités.

Trois maisons, dans un avenir prochain, seront donc regroupées sous une même administration qui offrira une gamme complète de services en matière de délinquence juvénile: Centre d'accueil dès le moment de l'arrestation avec observation et collaboration avec les cours; unités pour observation prolongée et plus poussée pour les cas où la chose est nécessaire à la Maison Notre-Dame-de-Laval; unités de rééducation pour les adolescentes plus détériorées qui ne peuvent être acceptées ailleurs; enfin, un centre de semi-liberté mais également à l'occosion de dépannage, le Carrefour Sylvie.

Le Centre d'accueil pourra recevoir, de façon permanente, 216 adolescentes, mais il sera muni également de 96 places pour tout dépannage d'urgence, de façon à ce que jamais une adolescente ne soit refusée et qu'elle doive coucher, soit dans les postes de police, soit dans les prisons pour adultes.

Brossard: que Saint-Lambert fusionne d'abord avec Lemoyne et Greenfield Park

par Daniel L'HEUREUX

Sans s'opposer au principe des fusions, le conseil de Brossard est d'avis que Saint-Lambert devrait d'abord fusionner avec Lemoyne et Greenfield Park, après quoi, dans une deuxième étape, Brossard pourrait envisager de fusionner à son tour avec la nouvelle ville unifiée.

Telle est le sens d'une proposition adoptée hier soir au cours d'un assemblée spéciale du conseil de Brossard et qui fait que cette ville rejette temporairement la possibilité d'une fusion volontaire avec Saint-Lambert.

Le conseil de Brossard a donc décidé de prendre une "position officielle" avant de rencontrer les représentants de Saint-Lambert avec lesquels une réunion était prévue pour la semaine prochaine.

Avec la résolution adoptée hier soir, le maire de Brossard, M. Léon Gravel, ne voit plus l'utilité que cette réunion ait lieu.

La résolution adoptée par le conseil de Brossard énonce également les motifs qui l'ont inspirée. On précise en effet qu'"à court terme, une fusion de Brossard et Saint-Lambert signifierait des coûts plus élevés pour les contribuables de Brossard et l'amélioration de la qualité et de la quantité des services ne serait pas du tout assurée" tandis qu'"à long terme, une telle fusion n'apporterait aucune solution aux problèmes de Brossard. Le conseil de Brossard est conscient que des fusions s'imposent mais il est d'avis que les municipalités ne couvrant qu'un petit territoire devraient d'abord être l'objet de regroupements.

En conséquence, Brossard considère que, dans une première étape, Saint-Lambert devrait d'abord fusionner avec Lemoyne et Greenfield Park.

C'est un secret de polichinelle que Saint-Lambert est moins intéressé à s'unir avec les deux villes suggérées par Brossard qu'avec cette dernière.

Mais la position du conseil de Brossard n'a pas été unanime, deux conseillers ayant proposé, en amendement que l'on poursuive les démarches avec Saint-Lambert.

Le conseiller Gaston Dubeau, pour sa part, a affirmé qu'il considérait comme une impolitesse que le conseil prenne position avant même d'accepter l'invitation des représentants de Saint-Lambert.

Vote secret des pompiers de Montréal

Le conseil exécutif de l'Association des pompiers de Montréal a recommandé à ses membres, aujourd'hui, d'accepter les offres du ministère du Travail, telles que présentées par le conciliateur, M. Yvan Blain.

La nouvelle a été confirmée à LA PRESSE par un porte-parole du conseil exécutif. Tous les pompiers participent, aujourd'hui, à un vote secret qui se tient au Centre d'entrainement des pompiers, 6700 est, rue Notre-Dame.

Selon le conseil exécutif, les offres du ministère sont satisfaisantes. Le salaire d'un pompier de 1ère classe sera porté à $10,750 par année, soit une augmentation de $700 par rapport à l'ancien salaire.

ANGLO FRENCH CARPET Co. Ltée
AU SERVICE DES MONTRÉALAIS DEPUIS PLUS DE 30 ANS
Entrepôt: 8280 boul. St-Laurent
Magasin: 1477 rue Mansfield
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
COMPAREZ ET MAGASINEZ AVANT D'ACHETER

VENTE de TAPIS à L'ENTREPÔT
à solder de 35% à 60% de rabais!



ROULEAUX À SOLDER

VERGE CARRÉE	DESCRIPTION	PRIX LISTE VERGE CARRÉE	NOTRE PRIX VERGE CARRÉE
50	orange nylon tweed commercial	9.95	3.99
50	Lilas, Dupont, 100% nylon.	6.99	3.50
56	Vert, nylon, tweed commercial	9.95	4,35
60	Blanc, Shaggy épais, caoutchouc	9.95	4,99
54	Vert acrilan, velours uni.	10.95	5,99
36	Vert foncé, acrilan, velours uni.	10.95	5.75
100	Blanc, Fortrel Shaggy, épais.	11.95	7.99
50	Or, acrilan, velours uni.	12.95	7,99
54	Vert, acrilan, velours uni.	12.95	7.99
36	Vert Kodel, ciselé, très épais.	13.95	6.99
37	Rouge Kodel, ciselé très épais.	13.95	6,99
37	Vert tropic, velours très épais.	11.95	6,99
100	vert nylon Shaggy	8.95	3,99
36	Vert acrilan, frisé, épais.	10.95	6.99

Vous pouvez acheter n'importe quelle grandeur que vous choisissez!

TAPIS OZITE — envers caoutchouc — Rouge, vert, or, bleu. — NOTRE PRIX $2.79 verge carrée

TAPIS TWEED — laine et nylon 7 couleurs. Première qualité. — NOTRE PRIX $4.19 verge carrée

NYLON VELOURS — uni épais, 7 couleurs. Première qualité. — Liste 9.95 — NOTRE PRIX $5.99 verge carrée

GRANDEURS APPROX.	DESCRIPTION	PRIX LISTE MANUFACTURIER	NOTRE PRIX
12'x9'6"	Rouille nylon ciselé tel quel.	$ 96	$ 39
12' x 7'	Rouge nylon Shaggy épais	93	49
10'9"x15'8"	Vert ciselé caoutchouc, tel quel.	169	59
12' x 9'9"	Blanc nylon Shaggy épais	143	96
11'10" x 22'	Rose rouge nylon Shaggy tel quel	300	125
12' x 17'3"	Vert et or Shaggy épais	184	100
12'x19'	Vert, nylon, Shaggy épais.	253	129
12'x9'6"	Vert, nylon Shaggy épais.	127	69
12' x 18'9"	Vert tweed nylon caoutchouc tel quel	250	105
12' x 10'	Rouille, nylon, Shaggy épais.	130	66
12'x9'	Bleu foncé, nylon commercial.	108	39
12'x8'	Bleu foncé, 501, nylon ciselé.	110	39
12'x10'9"	Blanc, nylon, velours uni.	143	84
9'x21'6"	Or, nylon, tweed caoutchouc.	172	86
9'x21'9"	Rouille, nylon, caoutchouc.	172	86
9'x20'	Rouge tweed, nylon caoutchouc.	160	89
9'x15'9"	Rouge, tweed, nylon caoutchouc.	127	69
12'x14'	Brun foncé Kodel, uni, épais.	266	136
12'x9'	Vert émeraude, velours uni, caoutchouc.	108	63
12'x9'10"	Rouille, velours uni, caoutchouc noir.	117	69
12'x10'3"	Or Kodel, ciselé, très épais.	196	83
12' x 16'9"	Bleu acrilan velours épais	380	
12'x21'8"	Aqua, velours uni, caoutchouc noir.	261	144
12'x7'6"	Orange, nylon, velours uni.	89	39
12' x 11'8"	Noir Kodel Shaggy épais	255	
12'x14'9"	Rouge claire, 501, ciselé épais.	239	100
12'x16'2"	Brun Shaggy, nylon épais.	213	120
12'x9'	Gris, nylon, Shaggy, épais.	130	69
9' x 17'6"	Or nylon tweed épais	156	
12'x6'	Bleu vert, tweed, commercial.	80	19
12'x10'8"	Vert commercial, caoutchouc, tel quel.	130	59
12'x23'3"	Violet, nylon, tweed, caoutchouc.	240	135
12'x10'10"	Vert, ciselé, caoutchouc, tel quel.	135	69
12'x9'9"	Blanc acrilan, frisé, épais.	143	78
12'x10'	Rouille, nylon Shaggy, épais.	133	69
12'x17'3"	Vert, nylon 501, ciselé.	230	110
9'x11'9"	Vert tropic, 501 nylon, ciselé.	120	56
12'x10'	Or topaze, 501 nylon, ciselé.	133	65
12'x8'7"	Or acrilan, velours uni.	121	69
12'x7'10"	Lilas, nylon, velours uni épais.	115	59
12'x8'4"	Vert, tweed, caoutchouc, tel quel.	99	39
12' x 5'	Mauve nylon Shaggy épais	72	21

Les morceaux suivants sont à 1477 Mansfield seulement

12'10'2"	Blanc, nylon, velours, très épais.	$195	$ 96
12'x8'8"	Blanc, nylon Shaggy, caoutchouc.	108	63
11'9"x9'10"	Blanc, nylon Shaggy, épais.	127	59
12'x13'	Pourpre Kodel, ciselé, épais.	243	89
12'x11'5"	Vert, tweed commercial, tel quel.	150	49
12'x15'9"	Vert, tweed commercial, tel quel.	210	69
12'x15'	Or, nylon Shaggy, tel quel.	240	79
12'x9'	Or, nylon Shaggy, tel quel.	144	49
12'x11'	Vert, nylon, velours uni.	150	75
12'x9'8"	Rouge, Kodel, uni très épais.	182	79
13'x11'3"	Vert, nylon Shaggy, très épais.	204	94

CHARGEX
Lundi-mardi-mercredi jusqu'à 5 heures
jeudi-vendredi jusqu'à 9 heures
samedi jusqu'à 5 heures

ANGLO-FRENCH CARPET
8280, boul. St-Laurent 382-2201
(coin Guizot une rue au nord du parc Jarry)
1477, rue Mansfield 288-4113

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 23 h

BARRETT (Roger) — A Montréal, le 15 mars 1972, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Roger Barrett, époux de Irène Dubois, de la rue Christophe-Colomb, Montréal. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles Lorraine et Monique. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Richard Georges Godin Ltée,
528, rue Rachel est,
à 9h.45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULNE (Lucienne) — A Montréal, le 14 mars 1972, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Lucienne Bleau, épouse de Joseph Beaulne, ex-inspecteur provincial, division des pensions, mère de Guy, époux d'Odile Côté, Jean époux de Louise Duceppe, Pierrette (Mme Gustave Lafleur), Raymonde (Mme Jean Rochon). Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835, est, av. Laurier
pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Ile Bizard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUSOLEIL (Marie-Jeanne) — A Ville Lemoyne, le 16 mars 1972, à l'âge de 49 ans, est décédée Marie-Jeanne Lecompte, épouse de Roger Beausoleil, mère de Yves. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils,
200, rue St-Louis
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Alice) — A Halifax, le 13 mars 1972, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Daniel Benoit, née Alice Côté, autrefois de la paroisse St-Bernard de Tétreaultville, demeurant à Montréal-Est. Elle laisse dans le deuil sa fille, Mme Wilson Boyles (Bella), 2 petits-enfants: Verne et Mary-Ann; ses soeurs: Mme Joseph Williams (Elise), Mme Gilles Matteau (Aimée), Mme André Dion (Marie), Mme Jean-Pierre Fontaine (Odile), son frère M. Alphonse Côté ainsi que ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Octave de Montréal-Est, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE (Blanche) — A Montréal, le 14 mars 1972, est décédée Mme Georges Bissonnette, née Blanche Bertrand; mère de Mme Ivan Bisaillon (Jeannette), Marcel, époux d'Anita Sherry et Jeannine, grand-mère de Jean Bisaillon et Johanne Bissonnette. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Simon-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOGETTO-SCOTTI (Jean) — A Montréal, le 15 mars 1972, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Giovanni (Jean) Bogetto, époux de Marie Scotti. Il laisse dans le deuil, un fils, Jean, une bru, Linda Vacchino, un petit-fils, Frédérick, une soeur, Reina Robblo et plusieurs beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Louis-Albert) — A Montréal, le 15 mars 1972, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Louis-Albert Bouchard, époux d'Yvette Boissonneault; demeurant à LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 boul. Monk
à 9 h., pour se rendre à l'église Ste-Catherine-Labouré, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER (Robertine) — A Montréal, le 15 mars 1972, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Emile Boyer, née Robertine Dumontet. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISSETTE (Edouard-Siméon) — A Montréal, le 15 mars 1972, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Edouard-Siméon Brissette, époux de Marie Saint-Pierre, demeurant rue Bourbonnière. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Saint-Norbert, comté Berthier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVALIER (Lucille) — A Montréal, le [illegible] 1972, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Lucille Lachance Chevalier, née [illegible] elle laisse [illegible] cher (Louise), Claude, Mme J[illegible] (Suzanne), Bernard, Hélène, ainsi que ses frères et soeurs, Paul, Marcel, Roland Lachance, Mme Pauline Germain, Jeanne Lachance, Marguerite Leroux, Madeleine Lachance, Simone Martel, Gertrude et Gérard. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526, rue St-Laurent
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, don à Société Canadienne du Cancer.

CHRETIEN (Joseph) — A Montréal-Nord, le 14 mars 1972, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Joseph Chrétien, époux d'Aline Hogue. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie-IX
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. sans autre invitation.

CÔTÉ (Georges) — A Montréal, le 16 mars 1972, est décédé M. Georges Côté, fils de feu Honorius Côté et de feu Léocadie Bouthillier; demeurant rue Mentana. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau
à 9 h 40 pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURTNEY (Florence) — A Montréal, le 16 mars 1972, à l'âge de 58 ans est décédée Mme Martin Courtney, née Florence Murphy, fille de feu Michael Murphy, de Ste-Marthe-de-Vaudreuil. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie,
4737, rue de Lorimier
à 10h30, pour se rendre à l'église St. Dominic's où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Ste-Marthe-de-Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUSINEAU (Arthur) — A Montréal, le 15 mars 1972, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Arthur Cousineau, époux de Norah Hyden, demeurant rue Mentana, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Richard Georges Godin Ltée,
528, rue Rachel est
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENAULT (Yvonne) — A Montréal, le 14 mars 1972, est décédée Mlle Yvonne Denault, fille de feu Victor Denault et de feu Herméline Champagne, autrefois d'Asbestos, province de Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Roy Inc.
7018, rue Marseille
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Donat, où le service sera célébré à 10 h. Un Libera sera chanté à Asbestos, inhumation au même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Joseph) — A Ste-Madeleine, le 16 mars 1972, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Joseph Denis, époux de Jeanne Auclair, demeurant à Mont St-Hilaire. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Albany Larivée,
234 boul. Richelieu
pour se rendre à l'église St-Hilaire où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Dolores) — A Montréal, le 15 mars 1972, à l'âge de 82 ans, 11 mois, est décédée Mme veuve Charles-Achille Forget, née Dolorès Forget, mère de Rita et soeur du Dr Ernest Forget, dentiste. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228, rue Papineau
à 9 h 40, pour se rendre à l'église Sacre-Coeur, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GILLET (Alphonse) — A Montréal, le 15 mars 1972, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Alphonse Gillet, époux de feu Marcelle Lood, demeurant à St-François. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr Inc.,
1039, rue du Collège,
St-Vincent-de-Paul
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Noël-Chabanel, St-François, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Adrien) — A Montréal, le 16 mars 1972, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Adrien Girard, époux de Louise Nelson, père de Jacques, époux de Ginette Boisvert et Monique. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
1415, rue Fleury est
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HETU (Eugénie) — A Montréal, le 15 mars 1972, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme G. Lucien Hétu, née Eugénie Bussières. Elle laisse ses enfants, Mme Lucien Normand (Mireille), et Gilles, sa petite-fille, Mme Côme Felx (Carolle), son arrière-petite-fille, Lili-Anne, son frère, Emile. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Louis-Philippe) — A Montréal, le 15 mars 1972, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Louis-Philippe Labelle, célibataire, fils de feu Joseph Labelle et de feu Victoria Nadon; demeurant 408 boul. Ste-Rose, Ste-Rose. Les funérailles auront lieu samedi le 18 [illegible] pour se rendre à l'église de Ste-Rose, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE (Alcide) — A Shawinigan, le 16 mars 1972, à l'âge de 60 ans et 5 mois, est décédé M. Alcide Lachance, époux de Yvette Gélinas, demeurant 1800 Rang St-Mathieu à Shawinigan-Sud. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira du Centre Funéraire
Germain Carbonneau et Fils Inc.,
343 - 4ème Rue, Shawinigan
pour se rendre à l'église St-Sauveur à Shawinigan-Sud où le service sera célébré à 3 heures et de là au cimetière de St-Michel à Shawinigan-Sud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA FOREST (Lucienne) — A Montréal, le 16 mars 1972, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Beauvais La Forest, née Lucienne Lavallée; elle laisse dans le deuil M. et Mme Maurice Lalonde (Annette), Mme Arthur Lalonde (Rachel), une soeur: soeur Alice Lavallée, du Précieux-Sang de Nicolet, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc
et J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest
à 3 h. pour se rendre à la cathédrale de Montréal, où le service sera célébré à 3 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons aux Petits Frères des Pauvres seraient appréciés.

LEGAULT (Zotique-Tom) — A l'Ile-Perrot, le 15 mars 1972, à l'âge de 67 ans, est décédé Zotique (Tom) Legault, époux de Rosanna Grand'Maison, père de Jacques et Jacqueline (Mme R. Picard). Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1750, rue Notre-Dame,
coin 18e Avenue, Lachine,
pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Dolorès) — A Montréal, le 17 mars 1972, à l'âge de 46 ans, est décédée Mlle Dolorès Legault, fille de feu Idola Legault et de feu Elisa Leclaire, soeur de Mme Roger Pelland (Juliette), son frère M. Jean-Paul Legault, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McDONALD (Alice) — A St-Luc, le 16 mars 1972, à l'âge de 82 ans et 8 mois, est décédée Mme veuve Thomas McDonald, née Alice Harbec, demeurant à St-Luc. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
LeSieur et Frère,
114, rue St-Jacques, St-Jean
à 3 h. 30 pour se rendre à l'église St-Luc où le service sera célébré à 4 h. et de là au cimetière de L'Acadie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONFETTE (Joseph-Uldoric) — A Montréal, le 15 mars 1972, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Joseph-Uldoric Monfette époux de Laura Bouchard, demeurant à Beaulac, comté Montcalm. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie,
à 12 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Claude, où le service sera célébré à 1 h. et de là au cimetière de Saint-Théodore de Chertsey, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Ernest) — A Montréal, le 16 mars 1972, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Ernest Paquin, ex-employé du Journal La Presse, fils de feu Omer Paquin et de feu Rose-Anna Pagé. Il laisse 3 soeurs: Adrienne, Alice, Laurette (Mme Gaston Payette), 1 frère Léopold, époux de Rolande Primeau, Mme veuve Jeannette Paquin ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Jean-Maurice) — A Montréal, le 16 mars 1972, est décédé M. Jean-Maurice Pelletier, époux de Rolande Belly, père de Mme Michel Sénécal (Francine), Mme Rémi Boucher (Carol), et Danielle. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
1415, rue Fleury est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILON (Wilfrid) — A Montréal, le 14 mars 1972, à l'âge de 69 ans, est decédé M. Wilfrid Pilon, fils de feu Hormisdas Pilon et de feu Zoé Souchereau. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Télesphore, comté Soulanges, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTVIN (Berthe) — A Montréal, le 15 mars 1972, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Joseph Potvin, née Berthe Rousseau, autrefois de Valleyfield. Elle laisse dans le deuil sa fille Liliane, épouse du Dr Roger Lussier, ses petits-enfants: Louise, Monique et Marie Lussier, ses soeurs Mme Jeanne Chevalier et Mme Marcel Paquin (Blanche), son frère Amable Rousseau, époux de Donia Camirand, de Grand'Mère. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
av. Notre-Dame-de-Grâce,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERGE (Isidore) — A St-Hubert, le [illegible] âge de 70 ans, est décédé [illegible] Isidor[illegible] Alphéda Raiche, demeurant rue Coderre, à St-Hubert. Il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Marie (Françoise), Bertrand (Lucille), Roland (Claire), Jeannine (Patrick Gaumond), Gilles (Denyse), Lucie (Benoit Bérubé). Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Latour & Demers,
5125, rue Armand, St-Hubert,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Hubert, où le service sera célébré à 2 h 30 p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBIDOUX (Moise) — A Montréal, le 17 mars 1972, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Moïse Robidoux, époux d'Elizabeth Marcil. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Poissant et Fils Enrg,
180, rue St-Pierre, St-Constant
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRAVERSY (Alix) — A Verdun, le 16 mars 1972, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Emile Traversy, née Alix Deschêneaux, mère de Bernadette, René, époux de Marguerite Cadieux, Mme Laurent Côté (Claire), Mme Lucien Gloutnez (Marie-Marthe), Patrick, époux de Victoire Thibeault, Emile, F.S.C., Marcel, époux de Monique Hébert, Jacques Dosmarais, époux de Isabelle Pinard, Mme veuve Henri Traversy (Yolande). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thérialult Inc.,
512, rue de l'Eglise
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Notre-Dame de Pierreville, lieu de la sépulture. Parents et amis [illegible] priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Fernande) — A Montréal, le 16 mars 1972, est décédée Mlle Fernande Tremblay, fille de feu M. et Mme Ernest Tremblay, soeur de Mme O. Graham (Antoinette), Edmond, Georges et laisse aussi une demi-soeur Mme J. A. Joly (Juliette). Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359 boul. St-Michel
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Jonquière, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOUCHETTE (Berthe) — [illegible] de 74 ans, est décédée Mlle Berthe Touchette, fille de feu C. O. Touchette et de feu Sarah Aubry, autrefois de Ste-Martine, Cté Châteauguay. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thérialult Ltée,
1120, rue Jean-Talon est
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 2 heures et de là au cimetière de Ste-Martine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TROTTIER (Lionel) — A Longueuil, le 15 mars 1972, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Lionel Trottier, ex-employé des usines Angus, demeurant au 1150 Marquette. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils,
86 ouest, rue Saint-Charles,
à Longueuil,
[illegible] rendre à l'église Notre-Dame-de-Grace, où [illegible] célébré à 2 h. et de là au cimetière de Saint-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VACHON (Pharaïde) — A LaSalle, le 17 mars 1972, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Pharaïde Vachon, époux de feu Alma Meilleur, demeurant 1176 rue Picotte, LaSalle. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
9135, rue Airlie, LaSalle
à 10 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-Labouré, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de Ste-Anne de Prescott, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe anniversaire

DELAGRAVE (Joseph) — Le 18 mars, [illegible] brée en l'église St-Pierre-Claver à 4 h. 15, pour le repos de l'âme de Joseph Delagrave. De son épouse et ses enfants.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

AVIS PUBLIC

La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue s'est adressée à la Régie des Transports pour prendre en considération l'approbation du règlement numéro 283 concernant le transport par véhicules-taxis, et l'approbation des tarifs y mentionnés de même que l'abrogation de ses règlements numéros 134 et 207.

Toute objection à ce règlement devra être transmise à la Régie des Transports, 1080 rue Amherst, Montréal (132), dans les dix (10) jours suivant la publication du présent avis.

Donné à Sainte-Anne-de-Bellevue, ce 15ème jour de mars 1972.

EMILE ROBILLARD,
Greffier municipal.

VILLE D'ANJOU

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la susdite Ville, que le règlement numéro 920, décrétant l'imposition d'une taxe spéciale pour défrayer la quote-part de la Ville dans le collecteur Mercier, a été adopté par le Conseil municipal au cours de sa séance du 6 mars 1972, et peut être consulté aux bureaux de la municipalité, à l'hôtel de ville, au numéro 7701 Montée St-Léonard, en la Ville d'Anjou, durant les heures régulières d'ouverture.

Donné à Ville d'Anjou, ce 17ième jour de mars 1972

Léonce Maltais, o.m.a.
Greffier
VILLE D'ANJOU

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS

La Ville ouvrira des soumissions pour:

BENNES À ORDURES - 20, 23 et 25 vg. cu.
PILES SÈCHES

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, être sous pli cacheté et se trouver physiquement entre les mains du secrétaire administratif, à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, le 28 mars 1972, avant l'heure de midi indiquée par l'horloge qui se trouve à la vue du public dans le bureau du secrétariat administratif et sera ouverte immédiatement après au bureau du greffier, chambre 120.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt présenté sous forme de chèque fait à l'ordre de la Ville de Montréal. Ce dépôt doit être équivalent à dix (10) pour cent du montant total de chaque soumission dans le cas des bennes à ordures et de cinq (5) pour cent du montant total de chaque soumission dans le cas des piles sèches.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 20 mars 1972, par monsieur Jean-L. Renaud, directeur du service des achats et magasins, 9515 rue Saint-Hubert, Montréal 353.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 17 mars 1972.

Le Greffier de la Ville,
MARC BOYER, C.R.

---

4 super-aubaines du samedi DUPUIS

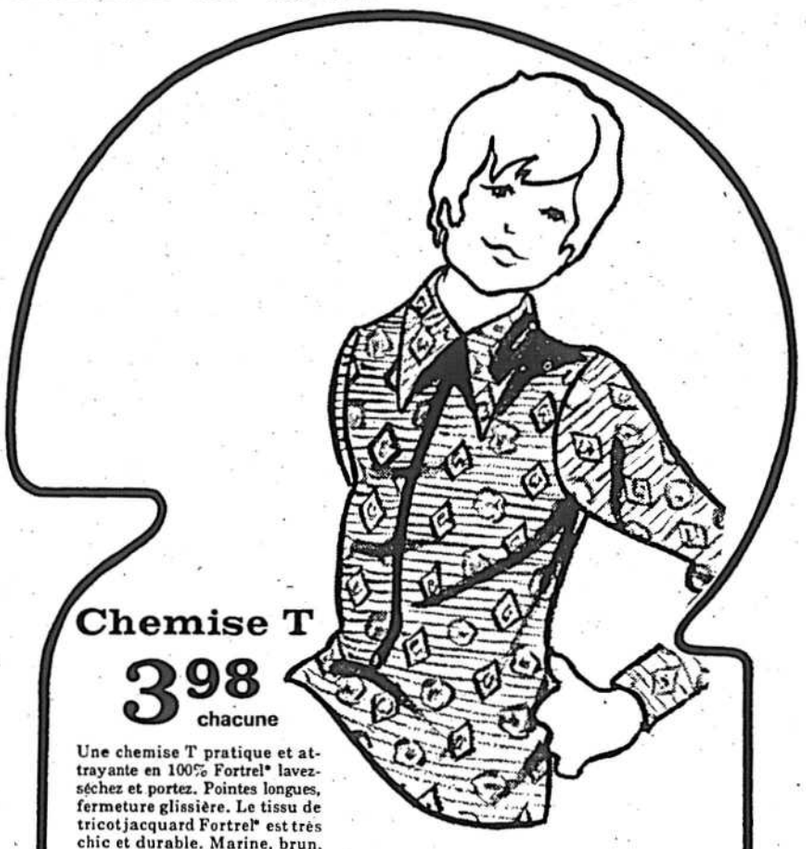


Chandail d'Orlon* bouclé

Joli chandail de style junior en Orlon* bouclé lavable. Col rond, boutonnage de fantaisie devant. Rayures de différentes couleurs. Marine, vert, jaune, mauve, orange. Petite, moyenne et grande.
*Marque déposée

6.00 chacun

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — DEUXIÈME — RAYON 543



Chemise T

3.98 chacune

Une chemise T pratique et attrayante en 100% Fortrel* lavez-séchez et portez. Pointes longues, fermeture glissière. Le tissu de tricot jacquard Fortrel* est très chic et durable. Marine, brun, bourgogne, violet. Tailles 8 à 16.
*Marque déposée

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — ENTRÉE BOUL. DE MAISONNEUVE — RAYON 661

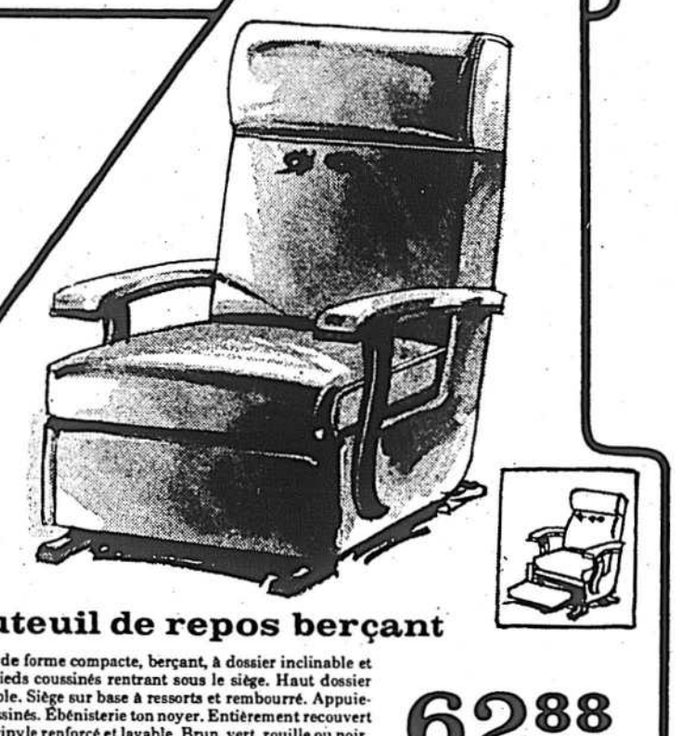


Deux-pièces

4.49 l'ensemble

Un deux-pièces de Fortrel* et coton se composant d'une chemisette toga sans manches garnie de dentelle et de broderie avec fentes latérales et d'une culotte bikini. Rose, bleu. P.-M.
*Marque déposée

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — DEUXIÈME RAYON 390



Fauteuil de repos berçant

Fauteuil de forme compacte, berçant, à dossier inclinable et appuie-pieds coussinés rentrant sous le siège. Haut dossier confortable. Siège sur base à ressorts et rembourré. Appuie-bras coussinés. Ébénisterie ton noyer. Entièrement recouvert de tissu vinyle renforcé et lavable. Brun, vert, rouille ou noir.
Valeur de 79.00

62.88 chacun

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — CINQUIÈME — RAYON 710

Une gracieuseté de **MICOR AUTO Inc.**, 12305, rue Sherbrooke Est, Montréal. 645-1633

LE 1200 FASTBACK — 2 PORTES Son apparence seule en fait une championne. Par surcroît, elle vous donne versatilité, économie et une verve qui vous rajeunit dès que vous touchez le volant.

Le gagnant devra payer lui-même les frais de taxe et licence.

DATSUN

GAGNEZ 3000 CADEAUX DUPUIS CKVL FEDCO 3000 GAGNANTS

"COCO-CONCOURS"

VISITEZ DUPUIS
ÉCOUTEZ CKVL
ACHETEZ les oeufs FEDCO

Inscrivez vos nom et adresse sur ce coupon, déposez-le chez Dupuis ou envoyez-le au poste CKVL Verdun. Ce concours se termine le 1er avril.

LES PRIX SONT INCESSIBLES ET NON REMBOURSABLES.

Nom ..... Adresse ..... Tél. ..... Ville .....

Pourquoi pas chez Dupuis... À 2 PAS DU MÉTRO

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

Les fleurs
adoucissent la douleur



FTD TÉL. 279-7337
FLEURISTE Valois
416 ouest, rue Jean-Talon, Mtl.



FAITES CONFIANCE À UNE MAISON RÉPUTÉE

Ne prenez pas le risque d'être désappointé, nos artistes-sculpteurs créeront, dans les plus beaux granits, une véritable pièce d'art. Nous vous offrons une variété de monuments à des prix convenant à toutes les bourses.

Pamphlet gratuit sur demande

SEBASTIANO AIELLO
Artiste-sculpteur

BUREAU : 6776 EST, SHERBROOKE
Terrain des monuments ● À côté du cimetière de l'Est
6811 EST, SHERBROOKE — 259-6917
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 8 H.
SAMEDI ET DIMANCHE JUSQU'À 5 H.



Pour une guérison obtenue, avec promesse de faire publier. Mme V. S.



Grand merci, pour faveur accordée. Juliette Leprohon.



Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. G.D.



Reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue. M.D.

Le gérant abat un des bandits

par Michel AUGER

Un jeune récidiviste a été grièvement blessé d'une balle en plein front, vers 1 h 30 cet après-midi, alors qu'il s'apprêtait, en compagnie de deux comparses, à perpétrer un hold-up à la Banque Canadienne Nationale, rue Principale, à Lanoraie.

C'est le gérant de l'établissement, M. Raoul Terreault, qui, apercevant les trois bandits, a utilisé un revolver pour tirer deux coups de feu en direction des intrus qui venaient de fracasser la vitrine de l'établissement et de pénétrer à l'intérieur.

Selon les caporaux Luc Jarry et Jacques Marceau, de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté du Québec, le jeune bandit originaire de la métropole a été transporté à l'hôpital Maisonneuve, où les médecins tentent de lui sauver la vie.

Les autres bandits n'ont pas attendu leur compte et ont pris la fuite en entendant les coups de feu.

Bormann (?) retrouvé en Colombie

BOGOTA Colombie (Reuter-AFP) — La police de Colombie détient aujourd'hui un vieillard d'origine allemande qui ne serait nul autre que Martin Bormann, ancien chef de la Chancellerie du 3e Reich, condamné à mort par contumace pour sa participation aux crimes hitlériens.

Des agents ont procédé, hier soir, à l'arrestation de l'individu, qui a donné pour nom Johann Ehrmann, dans un village situé en pleine jungle, près de Putamayo.

Un radio amateur britannique, M. David Arthur, affirme avoir capté tôt ce matin un message d'une patrouille policière colombienne annonçant que Ehrmann était blessé au moment de son arrestation. Sept cadavres, apparemment ceux de suicidés, ont été découverts dans le village qui, habité en temps normal par environ 200 personnes, était pratiquement désert et paraissait avoir été abandonné à la hâte.

Sûr à 99 p. 100

Le message de la patrouille signalait également qu'après une première vérification des empreintes digitales de Johann Ehrmann, il y aurait pratiquement 99 chances sur 100 qu'elles correspondent à celles de Bormann. Les autorités colombiennes attendent un jeu d'empreintes digitales qui a été expédié aujourd'hui par l'Allemagne de l'Ouest.

Le chef de la police politique, le général Luis Ordonez Valderrama, avait ordonné l'arrestation d'Ehrmann après que le magazine "Siete Dias" (Sept Jours) eut publié un reportage avec photos tendant à démontrer que le dénommé Ehrmann, habitant une colonie allemande de la région de Putamayo, était en réalité Martin Bormann, disparu de Berlin lorsque la ville tomba aux mains des troupes soviétiques en mai 1945. Bormann aurait aujourd'hui 71 ans. Ehrmann dit en avoir 72.

Des traits communs

Ehrmann, qui vivait dans une maisonnette sur pilotis avec sa femme d'origine indienne, sa fille et un petit-fils, a été découvert par deux journalistes de "Siete Dias"

Voir BORMANN, page A 6



téléphoto UPI

Les autorités policières de Colombie tentent d'établir si un vieillard d'origine allemande, arrêté hier et vivant sous le nom de Juan Ehrmann (à droite), est bien Martin Bormann (à gauche), l'ancien bras droit d'Adolf Hitler, condamné à mort par contumace pour crimes de guerre sous le régime nazi.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, vendredi 17 mars 1972, 88e année, no 32, 48 pages, 4 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 15¢

Double non des enseignants de Montréal à leur exécutif

par Lysiane GAGNON

Double coup de théâtre, hier soir, à l'assemblée générale de l'Alliance des professeurs de Montréal: dans une proportion de 65.3 p. cent, l'assemblée a refusé d'affirmer sa solidarité avec les décisions du front commun CSN-FTQ-CEQ, rejetant ainsi une recommandation du conseil d'administration du syndicat. Et, dans un second temps, les enseignants ont refusé par une majorité de 144 voix de s'engager à respecter les lignes de piquetage qui, advenant une grève dans la Fonction publique, seraient établies devant les écoles.

Le résultat des deux votes, tenus au scrutin secret et dans un climat d'extrême tension, a pris tout le monde par surprise. Jusqu'à la dernière minute, les dirigeants et plusieurs militants de l'Alliance croyaient qu'une faible majorité se rallierait à la double proposition de l'exécutif. Or, non seulement le vote fut-il négatif, mais les deux tiers des 5,023 membres présents refusèrent tout débat sur la question, votant dès le départ en faveur de la question préalable, procédure qui met fin à la discussion et déclenche le vote.

Visiblement très affecté par la tournure des événements, le président de l'Alliance, M. Robert Chagnon, a déclaré à la clôture de l'assemblée que s'il respecte la décision de la majorité, il continuera néanmoins à recommander aux membres de ne pas franchir les lignes de piquetage qui pourraient être dressées par les autres syndiqués devant les écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal et celles de Verdun.

C'est avec une indignation proche du désespoir que plusieurs militants de l'Alliance ont réagi au résultat des deux votes. L'un d'eux, M. Roland Lauzon, a déchiré sa carte de membre en déclarant qu'il s'agissait là de son "dernier geste de militant, puisque ce syndicat de trouillards vient de perdre le dernier souffle de vie qui l'animait". Le reste de son intervention s'est perdu sous les huées de la "majorité silencieuse" qui, ayant pour la première fois depuis longtemps le haut du pavé, entendait manifester bruyamment son triomphe.

A Verdun, on ne franchira pas les piquets de grève

La première recommandation du conseil d'administration stipulait que "l'Alliance soit solidaire des décisions du front commun, y compris le re-

Voir DOUBLE NON, page A 6

Dépenses record

par Claude MASSON
et François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Malgré des dépenses record de $4.6 milliards, soit une augmentation de plus de 10 p. cent par rapport aux prévisions de l'an dernier, les Québécois ne subiront probablement pas, pour la quatrième année consécutive, une hausse générale des impôts.

A l'instar du Premier ministre lors de son discours d'ouverture de la session, le ministre des Finances l'a laissé entendre hier, en affirmant que le programme des dépenses pour l'année financière 1972 est "taillé à la mesure de nos moyens".

Cette allusion illustre la volonté ferme du gouvernement de ne pas dépasser la capacité de payer des contribuables.

Ce n'est cependant que vers le 20 avril, soit plus d'un mois après le dépôt des prévisions budgétaires, que les Québécois sauront si le gouvernement ira chercher, oui ou non, des sommes additionnelles dans leurs goussets.

Un événement majeur pourrait empêcher d'ici là le Premier ministre Bourassa de réaliser un vieux rêve qui remonte à la campagne électorale

Voir DEPENSES, page A 6

• *Prévisions budgétaires selon les ministères*
— page A 8

Mini-Loto

52627 : $5,000
2627 : $500
627 : $100

Annonces classées : C 7 à C 11 / D 2 à D 11
Arts et spectacles : B 6 à B 9
Bandes dessinées : B 10
Cinéma : B 9
Décès, naissances, etc. : D 12
Economie : C 1 à C 3
Editorial : A 4
Horoscope : A 11
Informations étrangères : C 6
Informations nationales : A 2 / A 8 / A 9
Loisirs et récréation : B 10 / D 1
"Mot-mystère" : C 8
Mots croisés : D 3
Radio et télévision : B 9
Religion : A 7
Sports : B 1 à B 5
Tribunaux : B 11
Vivre aujourd'hui : A 10 / A 11
Votre médecin : A 11
Votre week-end : D 1

SUPER LOTO
VOUS POUVEZ FAIRE FORTUNE AVEC LA SUPER-LOTO
PREMIER PRIX: $200,000.
ACHETEZ VOS BILLETS MAINTENANT...!

Northern Electric restera à Montréal

OTTAWA (PC) — La compagnie Northern Electric de Montréal n'a pas l'intention d'aller s'installer dans une autre province ou dans un autre pays. Au contraire, le nombre de ses employés ne cesse de s'accroître.

C'est ce qu'a précisé le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, hier, aux Communes, pour apaiser certaines rumeurs que les parlementaires avaient soulevées il y a quelque temps.

"J'ai communiqué avec le président de la compagnie, a précisé M. Pépin, et il m'a affirmé qu'une telle idée ne lui est jamais venue à l'esprit."



photo LA PRESSE

C'est par 3,278 voix contre 1,675 que les enseignants des écoles de la CECM et de Verdun ont refusé, hier soir, de se solidariser avec le front commun des syndiqués de la fonction publique. C'était la deuxième fois en moins d'une semaine que l'Alliance rejetait la grève. Certains militants ont accueilli avec une indignation proche du désespoir les résultats du vote, particulièrement lorsqu'une majorité s'est prononcée contre le respect d'éventuels piquets de grève.

AUJOURD'HUI

• *Direction collégiale à Terre des Hommes*
— page A 3

• *Cols bleus en grève à Longueuil*
— page A 3

• *Nixon veut mettre fin au "busing"*
— page C 6

la CHASSE et la PÊCHE avec Serge Deyglon
— page B 4

Votre week-end
— page D 1

Le Comité sur la Constitution souhaite une relance du débat

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Avec ses 107 recommandations, sans compter les opinions minoritaires, le comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes, dont le mandat a pris fin hier avec la déposition de son rapport devant le Parlement, espère relancer le débat constitutionnel dans l'opinion publique aussi bien qu'au niveau des gouvernements.

Cette note d'optimisme, inspirée vraisemblablement en bonne partie par la possibilité prochaine d'une entente formelle entre Québec et Ottawa au sujet des allocations familiales, a été communiquée par les coprésidents, le sénateur G. L. Molgat, et le député Mark MacGuigan, au cours d'une conférence de presse qui a suivi la présentation du rapport.

Pourtant, il y a de nombreux éléments qui permettraient aux membres du comité de faire plutôt preuve de pessimisme comme en témoigne cet extrait du document lui-même: "Ce rapport, fruit des travaux d'un comité, représente le plus grand commun dénominateur d'une trentaine de cerveaux. Ce n'est pas dans l'ensemble un rapport unanime. Il y a eu des divergences de vues sur la plupart des points et sur certains même de francs désaccords. Il est probable qu'aucun membre du comité ne trouve entièrement à son gré l'ensemble des recommandations."

Néanmoins, on en arrive à la conclusion qu'il y a "un compromis acceptable pour tous les groupes politiques qui composent le comité". Il faut noter toutefois que trois députés québécois, membres du comité, ont contesté la philosophie de ce rapport. Il s'agit de MM. Pierre De Bané, Martial Asselin et Georges Lachance.

Ce sont les opinions divergentes les plus fondamentales.

Centralisation

En ce qui concerne la substance des recommandations, les lecteurs de LA PRESSE ont pu en prendre connaissance le 12 février dans des nouvelles exclusives.

En matière économique, le comité préconise une centralisation des pouvoirs au niveau fédéral pour réglementer l'économie par des politiques structurelles, monétaires et fiscales.

De plus, en cas de "crise nationale proclamée par le Parlement canadien", les provinces devraient déléguer à Ottawa "tous les pouvoirs supplémentaires nécessaires pour contrôler les salaires, les prix et autres formes de revenu, y compris les loyers, les dividendes et les bénéfices, afin qu'ils puissent assumer la responsabilité qui lui incombe, en premier lieu de pourvoir au plein emploi et à l'expansion économique du pays".

Voir LE COMITE, page A 6

• *Autres informations*
— page A 2

Samson est expulsé de son parti

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le chef intérimaire du Ralliement créditiste, Monsieur Armand Bois, a annoncé ce matin à l'Assemblée nationale l'expulsion de Monsieur Camil Samson des rangs de son parti. La décision de Monsieur Bois fait suite à une résolution adoptée par le caucus des députés du Ralliement créditiste.

Cette décision a été communiquée à la veille même, à la fois de la réunion du conseil provincial du RC et du congrès que Monsieur Samson a convoqué.

Monsieur Bois a précisé que c'est parce que Monsieur Samson a décidé de maintenir sa décision de tenir ce congrès qu'il a été expulsé du parti.

Votre week-end
— page D 1

météo

Pluie et averses. Demain : se dégageant.
Max. 35° Min. 15° • Détails à la page A 6.

POLLUTION

Anhydride sulfureux : .06 partie par million.
Niveau tolérable : .10

Fonction publique: l'engrenage est déclenché

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Bien que les centrales syndicales conservent toujours une certaine prudence face au comportement gouvernemental, il n'en reste pas moins qu'elles ont avoué, hier, qu'en ce qui a trait à la table centrale de négociations dans le secteur public, l'engrenage était déclenché.

La première réunion entre le gouvernement, ses partenaires, et les centrales réunies en Front commun a eu lieu hier à Québec et le climat en fut serein, dit-on. On a même réussi à fixer — grosso modo — pour les jours à venir les priorités de discussion et établir certaines normes de comportement des parties au cours des négociations.

La réunion d'hier n'a duré que deux heures mais on a pu s'entendre sur un ordre du jour pour les pourparlers d'aujourd'hui qui continueront de se dérouler au Holiday Inn à Québec.

Ainsi hier matin, il fut question de politique salariale et, cet après-midi, de sécurité d'emploi.

On craignait hier, en certains milieux, que la décision du ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, de ne pas participer lui-même aux négociations, pourrait choquer les centrales.

Celles-ci, toutefois, par la voix du président de la CSN, M. Marcel Pepin, ont avoué hier que le gouvernement, tout comme les centrales, avait le droit de se choisir des négociateurs et des mandataires.

Points d'entente

M. Pepin a par ailleurs précisé hier, pour le public, les points sur lesquels le gouvernement et le Front commun se sont entendus (ou ne se sont pas entendus) au cours de la première séance:

— les centrales ont refusé une suggestion gouvernementale visant à supprimer toute publicité ou déclarations autour des négociations à la table centrale; le Front commun a refusé, affirmant qu'il représentait 210,000 employés publics, qu'il ne pouvait demeurer silencieux et devait se réserver le droit de faire des déclarations au moment jugé opportun;

— le gouvernement a demandé aux syndicats, vu les avis de grève que ces derniers lui ont envoyés si les "services essentiels" seraient assurés; le Front commun a répété, comme il l'avait fait la semaine dernière, que les syndicats assureraient les services qu'ils "jugent" essentiels;

— le gouvernement a demandé au Front commun si les statistiques qu'il lui avait fait parvenir jusqu'ici en rapport avec les négociations dans le secteur public étaient exactes; les syndicats ont répondu qu'elles étaient globalement exactes mais qu'ils se réservaient le droit de mettre en question certains chiffres particuliers;

— il est entendu que l'on discutera aujourd'hui à la table centrale de salaires et de sécurité d'emploi; le gouvernement doit déposer un document portant sur l'harmonisation des fonctions; le Front commun a demandé que l'on discute dès ce matin des principes à la base des salaires: travail égal, salaire égal, niveau de rémunération (salaire minimum de $100), rythme des augmentations de salaire, méthodes de distribution des augmentations...

Le Front commun a insisté auprès du gouvernement pour qu'il règle au plus tôt certains problèmes techniques qui bloquent le progrès des négociations aux différentes tables sectorielles, telle la représentation syndicale au niveau des discussions touchant les employés de soutien des commissions scolaires.

M. Pepin a tenu à souligner hier que même si "l'engrenage était déclenché", il n'en restait pas moins que l'on avait défini le contenu des négociations seulement pour quelques séances. La réunion d'hier était une "ronde préliminaire". Il reste beaucoup de choses à définir entre le gouvernement et le Front commun, en particulier au plan du bloc-salaires où nombre de clauses peuvent avoir une incidence.

Selon le président de la CSN, c'est seulement ce soir que l'on saura vraiment comment s'orientera la négociation, quel rythme elle adoptera, quels seront les contenus réguliers des discussions.

Soulignant au passage la décision de M. L'Allier de ne pas participer lui-même aux négociations, M. Pepin a déclaré que les centrales l'admettaient mais qu'il était évident qu'elle créerait certains délais. Les négociateurs gouvernementaux semblent posséder un mandat convenable, a-t-il laissé entendre, mais il faudra suivre un processus de consultation à l'intérieur du gouvernement qui prendra parfois un certain temps.

C'est hier matin, d'autre part, que le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, a défini la structure de négociation que le gouvernement avait décidé d'adopter au niveau de la table centrale: un comité de négociation et comité d'orientation.

Le ministre a dit que ces structures avaient été créées afin de négocier avec célérité les quatre grandes questions qui ont été confiées à la table centrale: salaires, assurance-salaire, régime de retraite et sécurité d'emploi.

Hier, face à face, se trouvaient réunis au Holiday Inn comme à l'Assemblée nationale, (donc sans table centrale), une trentaine de négociateurs gouvernementaux et une soixantaine de représentants du Front commun.

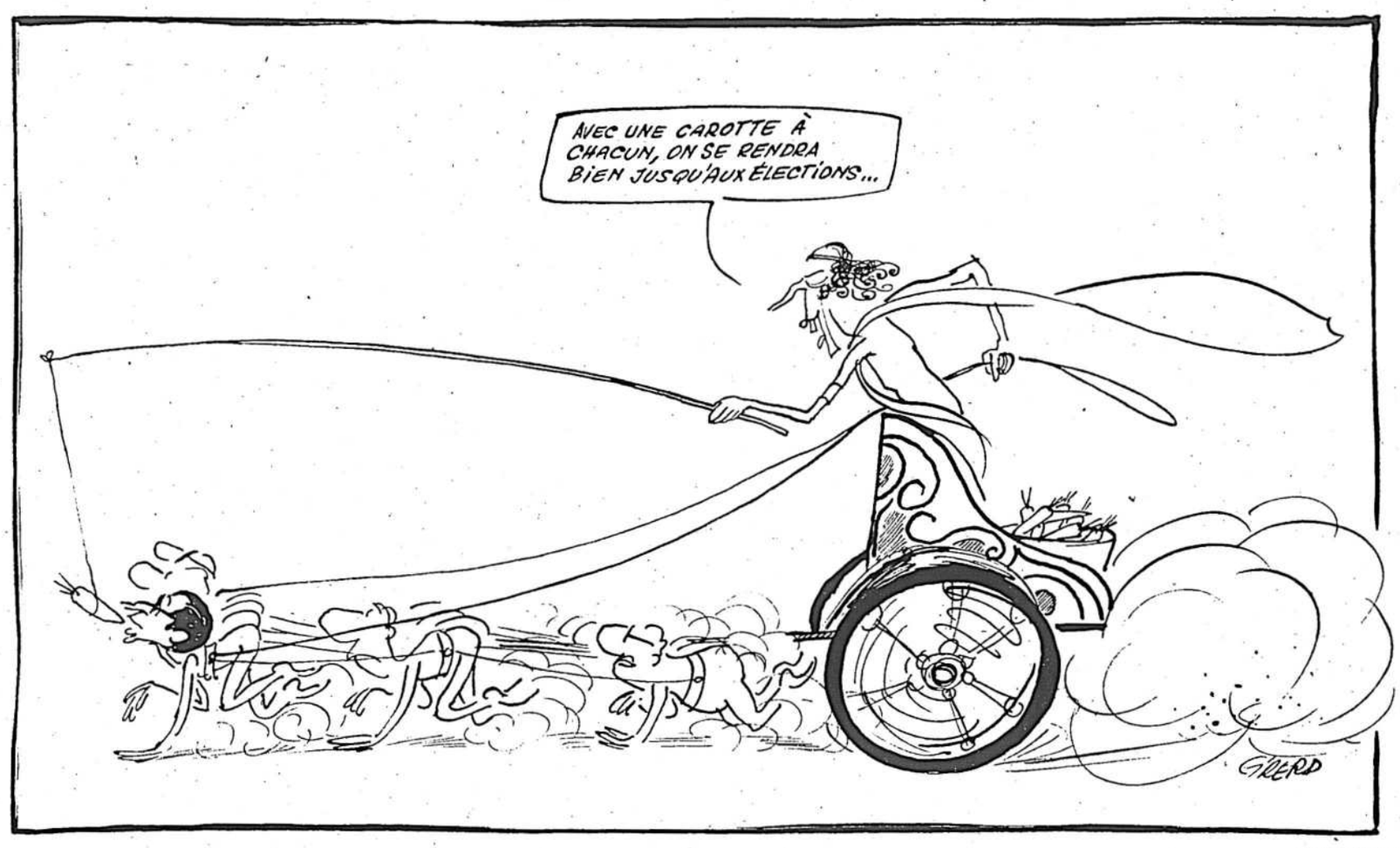
Le comité de négociation étatique est composé de représentants des ministères de la Fonction publique, des Affaires sociales, de l'Education et des partenaires du gouvernement. Ce comité agit en liaison étroite avec un "comité d'orientation des relations du travail du conseil des ministres", présidé par le ministre L'Allier.

C'est donc en réalité M. L'Allier qui assurera la liaison entre la table centrale et le cabinet. Font aussi partie de son comité d'orientation, les ministres des Finances, des Affaires sociales, de l'Education. Le comité de négociation, d'autre part, est présidé par le sous-ministre de la Fonction publique, M. Roch Bolduc.

Les décisions prises à la table centrale, a rappelé hier le ministre L'Allier, lieront les deux parties, y compris les tables sectorielles, lesquelles se réunissent en même temps que la table centrale, compte tenu des ressources réunissent en même temps que la

Le gouvernement, a dit hier le ministre, a pris toutes les mesures pour donner le maximum de chances de succès à la négociation centrale et il continuera par ailleurs d'inciter les parties à négocier aussi rapidement aux différentes tables sectorielles.

Le reste, a ajouté M. L'Allier, c'est-à-dire la rapidité et le succès des négociations, dépend de l'attitude des centrales: désirent-elles vraiment négocier ou cherchent-elles seulement un affrontement? On verra.



(Droits Reservés)

Saint-Pierre promet l'usine d'uranium enrichi à Sept-Iles

par Huguette LAPRISE

Si les espoirs de M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'Industrie et du Commerce, se réalisent, le Québec l'emportera sur la Saskatchewan et Terre-Neuve et c'est la région de Sept-Iles qui se verra dotée de l'usine d'enrichissement de l'uranium que la société Brinco projette de construire au Canada.

M. Saint-Pierre, qui parlait, hier soir, lors d'un débat public organisé par l'Association libérale Chambly-Carignan, à l'école Sainte-Marie, à Chambly, a refusé de donner des détails additionnels sur le projet de $1 milliard que la société British Newfoundland Corp. Ltd. avait annoncé en mars 1971 et les raisons sérieuses qui le portent à croire que l'usine sera implantée au Québec.

Le ministre a simplement dit qu'il était confiant que la région de Sept-Iles saura rencontrer les exigences de la société Brinco dans le choix de l'usine d'uranium enrichi. Le fait entre autres que Sept-Iles soit une région portuaire pourrait, selon M. Saint-Pierre, jouer en sa faveur.

Rappelons qu'en mars 1971, M. William D. Mulholland, président de la Brinco, société chargée du grand projet hydro-électrique des chutes Churchill, au Labrador, annonçait un projet de construction d'une usine d'enrichissement de l'uranium naturel par le procédé de diffusion gazeuse. M. Mulholland estimait que ce projet coûterait près d'un milliard de dollars. Les besoins de l'usine d'uranium en énergie électrique dépasseraient les 2,000 mégawatts. Il faudrait environ huit ans et de 5,000 à 10,000 hommes pour construire l'usine. Par la suite, l'usine emploierait un millier de personnes.

Depuis l'annonce de ce projet, divers emplacements au Canada ont été envisagés par la société Brinco dont le lac Melville, au Labrador, Sept-Iles, au Québec, et une autre région de la Saskatchewan.

D'autre part, M. Saint-Pierre a fait savoir aux quelque 100 personnes qui participaient au débat que dès le mois de septembre, le rapport conjoint des gouvernements fédéral et provincial sur le développement intégré des rives du Richelieu du lac Champlain aux îles de Sorel serait rendu public et soumis à la population avant que quoi que ce soit ne soit entrepris.

M. Saint-Pierre a expliqué que les travaux de recherches effectués par les experts touchaient notamment l'épuration des eaux du lac Champlain jusqu'à Sorel et la canalisation de Saint-Jean à Chambly.

Ce développement devrait, selon M. Saint-Pierre, permettre à la population d'en bénéficier tant sur le plan économique (développement touristique) que récréatif (création de loisirs).

Pinard souhaite une concurrence ordonnée dans le camionnage

par Pierre BELLEMARRE

QUEBEC (PC) — M. Bernard Pinard, nouveau titulaire du ministère des Transports, étudiera la possibilité de limiter au minimum les effets néfastes de la concurrence qui s'accroit entre les sociétés de chemins de fer propriétaires d'une flotte de camions et les compagnies privées de transport routier.

C'est du moins la promesse que lui ont arrachée, hier, MM. Rémi Paul et Jean-Noël Tremblay, députés de l'Unité-Québec, après un débat de deux heures sur l'étude du projet de loi modifiant la Loi des transports, le bill 23.

Il semble d'ailleurs que cette étude sera très longue à compléter, si on pense qu'aucun des deux premiers articles du projet 23 n'a pu être adopté en quatre heures de discussions et que les membres de l'Assemblée nationale ont en tout 181 articles à adopter.

Cette question de concurrence "déloyale" entre les sociétés de chemin de fer et les compagnies de transport routier a été longuement débattue en commission parlementaire, l'été dernier, au cours de l'étude du premier bill 23 alors parrainé par l'ex-ministre des Transports, M. Georges-E. Tremblay.

C'est justement à la lumière de cette commission parlementaire que le nouveau ministre a réimprimé le projet de loi pour y ajouter certaines dispositions spéciales.

Ainsi, la cession d'une compagnie de transport ne transfère pas à l'acquéreur le permis de cette compagnie, à moins d'obtenir l'autorisation de la future Commission des transports qui va bientôt remplacer la Régie des transports.

Tout changement dans le contrôle d'une compagnie détentrice d'un permis ne peut s'effectuer, d'autre part, que si la Commission l'a autorisé.

De son côté, l'Unité-Québec voudrait que le bill 23 octroie des pouvoirs plus accrus en ce domaine au ministre des Transports, de façon à éviter qu'une société de chemins de fer exerce un monopole sur le transport routier.

Toutefois, M. Pinard se demande si le projet de loi "peut aller plus loin, sans pour autant déroger des droits constitutionnels dont pourraient se prévaloir ces sociétés de chemins de fer qui dépendent du gouvernement fédéral".

Recommandation du Comité sénatorial sur la constitution

La langue de travail au Québec: le français

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — le Comité mixte du Sénat et des Communes sur la constitution accepte l'objectif de faire du français la langue de travail au Québec, dans le même sens que l'avait recommandé la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et que le propose aussi le gouvernement québécois.

"Grâce aux études qui sont menées au Québec sur la question, nous espérons, lit-on dans le rapport, que cet objectif pourra être atteint, compte tenu des institutions anglophones du Québec, de même que des réalités nord-américaine et mondiale. Si le français devient la langue du monde des affaires, le gouvernement n'aura plus à craindre qu'il ne soit pas choisi par les parents comme langue d'enseignement."

Pour l'ensemble du Canada, le Comité sur la constitution soutient que tous les parlements devraient être officiellement bilingues.

La constitution, selon le Comité devrait reconnaitre le droit des parents d'obtenir que l'anglais ou le français soit la langue d'enseignement de leurs enfants dans les écoles publiques des régions ou cette langue est choisie par un nombre suffisant de personnes pour justifier l'établissement des institutions nécessaires.

Bref, le Comité endosse à peu près intégralement les principes contenus dans le projet de charte constitutionnelle proposée à Victoria.

Le partage des pouvoirs

Il faudrait, selon le Comité, continuer à utiliser les listes exclusives des pourvoirs fédéraux et provinciaux, mais accroitre la liste des pouvoirs communs.

Les pouvoirs communs qui touchent surtout aux questions d'intérêt national devraient accorder la prépondérance au parlement fédéral et ceux qui concernent d'abord les intérêts provinciaux être prépondérants dans les provinces.

La constitution devrait autoriser la délégation des pouvoirs exécutifs et administratifs comme c'est le cas actuellement, mais non des pouvoirs législatifs.sauf dans certains cas précis.

De façon générale, le Comité estime que les deux niveaux de gouvernement doivent avoir accès à tous les domaines fiscaux.

Le pouvoir que possède le parlement fédéral de verser des subventions conditionnelles pour les programmes à frais partagés qui entrent dans le cadre des ententes fédérales-provinciales devraient être soumis à la réalisation d'un consensus national aussi bien pour la création de programmes nouveaux que pour le maintien de programmes existants.

Si une province n'acceptait pas de participer à un programme, le gouvernement central verserait alors au gouvernement de cette province une somme égale au montant que le gouvernement fédéral aurait verser pour mettre en oeuvre le programme dans cette province.

Huit membres dissidents sur 30

OTTAWA — Sur trente membres du comité mixte sur la Constitution, il y en a huit qui ont des opinions divergentes suffisamment sérieuses pour présenter des rapports minoritaires, sinon au Parlement, du moins aux journalistes et au public.

On connait déjà le rapport sur le droit à l'autodétermination du Québec, divulgué, hier par LA PRESSE et qui a été préparé par les députés Martial Asselin et Pierre De Bané.

Deux autres députés ont donné leur appui à ce rapport, soit M. Georges Lachance, libéral de Lafontaine, et M. Roch Lasalle, indépendant de Joliette.

Deux néo-démocrates, MM. Brewin et Rowland, voudraient l'abolition du Sénat et la possibilité que les gouvernements fédéral et provinciaux puissent se déléguer des pouvoirs.

M. Georges Lachance, en plus d'appayer ses collègues De Bané et Asselin, veut l'abolition du Sénat et de la mornachie lorsque la reine Elizabeth II abandonnera le trône.

Un autre libéral, M. Herb Breau, du Nouveau-Brunswick, appuie en partie le rapport De Bané - Asselin. Il voudrait en outre que les sénateurs soient nommés pour sept ans seulement. Il refuse l'idée de conférences fédérales-provinciales-municipales.

M. Warren Allmand, libéral de Notre-Dame-de-Grâce, trouve le comité trop flou lorsqu'il propose qu'au Québec la langue de travail doit être le français. Il n'est pas d'accord non plus sur le principe de l'autodétermination tel que défini dans le rapport et souhaiterait que le Sénat soit plus représentatif des diverses provinces.

Enfin, le sénateur Forsey a promis de faire connaitre ses opinions divergentes lors d'un débat sur la Constitution qui aura lieu mardi au Sénat.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à montréal

PROGRAMMES DE MAÎTRISES

ANNÉE UNIVERSITAIRE 1972-73

SESSION D'AUTOMNE

Maitrises ès arts
- Études littéraires
- Géographie*
- Histoire
- Linguistique*
- Philosophie*
- Psychologie
- Science politique
- Sciences religieuses
- Sociologie

Maitrises ès sciences
- Biologie*
- Chimie*
- Économique
- Mathématiques

- Doctorat en psychologie*

* L'admission à ces programmes est toutefois conditionnelle à l'acceptation de ceux-ci par le Conseil des Universités et la Direction générale de l'enseignement supérieur.

CONDITIONS D'ADMISSION

Posseder le baccalaureat specialise ou une formation jugée équivalente.

Le candidat au doctorat en psychologie devra posséder la maitrise ès arts (psychologie) ou l'équivalent.

Les demandes d'admission doivent être adressees, AVANT LE 1er MAI 1972, au

Service de l'admission
Bureau du registraire
Université du Québec à Montréal
Case postale 3050, succursale B
Montréal 110, Québec.

Pour information supplementaire, s'adresser au Service de l'admission, à 876-3161, ou au Secrétariat des etudes avancees, 876-8097

Agence "Detec of Canada Ltée"
PIERRE-D. MASSUE,
DÉTECTIVE
"Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec"
Licencié par la Cité de Montréal
• INVESTIGATIONS • INFIDÉLITÉ CONJUGALE • SURVEILLANCE
• FILATURE • TOUTES PREUVES POUR LA COUR
CONFIDENTIEL — DISCRÉTION ASSURÉE
387-8757

CANADA

CANADIAN RADIO-TELEVISION COMMISSION

CONSEIL DE LA RADIO-TELEVISION CANADIENNE

Ottawa, le 3 mars 1972

AVIS PUBLIC

TELEVISION PAR CABLE DANS LES VILLES DE MONTREAL ET QUEBEC

Le Conseil de la radio-télévision canadienne est prêt à recevoir des demandes de licence en vue d'exploiter une entreprise de télévision par câble dans les régions non desservies de l'île de Montréal et du Québec métropolitain. Les demandes déjà soumises au Conseil doivent être revisées ou mises à jour.

Les nouvelles demandes de licence doivent être soumises au Secrétaire du Conseil avant le 1er août 1972. Le Conseil annoncera ultérieurement la date de l'audience publique au cours de laquelle seront examinées ces demandes.

Le Secrétaire
Monique Couture

La météo

Une météo pour la Saint-Patrice

Brèves nouvelles météorologiques pour la Saint-Patrice. Le secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale, M. David Arthur Davies, qui se trouve actuellement en Thaïlande, se rendra samedi à Pékin à l'invitation du gouvernement chinois, apprenait-on ce matin par l'entremise de l'AFP.

Toutefois, M. Alcide Ouellet, de Dorval, n'a pas été invité. Pour expliquer cette scandaleuse omission, un communiqué bilingue émanant de la capitale fédérale déclare: Mister Alcide Ouellet has assez des chinoiseries météorologiques of la Belle Province, sans to have to chercher ailleurs, même in l'Empire du Milieu. (Note explicatice : il s'agit là de bilinguisme intégré).

En effet, Dorval prévoit pour aujourd'hui une pluie battante suivie de neige en soirée avec, bien sûr, un refroidissement généralisé pour demain. Le tout sera accompagné d'un vent violent (rafales jusqu'à 40 à 45 mh) et un maximum de 25 et un minimum de 15.

Comme vous le voyez, chers amis Irlandais, point besoin d'aller en Chine pour trouver des supplices chinois. Seul, encore, Bacchus nous sauvera des souffrances promises par Alcide.

Alain Z.

A Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 35° • Minimum 15°	Maximum 20° • Minimum 15°
Pluie et averses	Se dégageant

Au Québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi, Pontiac-Témiscam. Laurentides, St-Maurice	Max. 35° Min. 25° Bruine verglaçante	Généralement ensoleillé
Montréal, Outaouais	Max. 35° Min. 32°	
Québec, Cantons de l'Est	Pluie, neige, averses	Ensoleillé et venteux
Lac-St-Jean	Max. 35° Min. 25° Chutes de neige	Dégagement et venteux
Baie-Comeau, Rimouski,	Max. 35° Min. 25°	
Sept-Iles, Gaspé	Neige et pluie	Dégagement et venteux

Au Canada

	Aujourd'hui		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Vancouver	50	62
Alberta	Nuageux	Edmonton	34	45
Saskatchewan	Nuageux	Régina	25	42
Manitoba	Généralement nuageux	Winnipeg	31	39
Ontario	Pluie	Toronto	31	35
Nouveau-Brunswick	Pluie, venteux	Fredericton	20	40
Nouvelle-Ecosse	Pluie, venteux	Halifax	25	45
Ile-du-Prince-Edouard	Généralement nuageux	Charlottetown	25	45
Terre-Neuve	Périodes ensoleillées	Saint-Jean	30	40

Si vous partez

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Max.	Min.
New York	37	48	Chicago	39	43	New Orleans	60	73
Washington	40	61	San Francisco	58	79	Miami	72	79
Boston	32	42	Los Angeles	56	74			

Vers les capitales

Paris	—	59	Moscou	—	36	Hong Kong	—	70
Londres	—	63	Stockholm	—	41	Lisbonne	—	61
Rome	—	59	Tokyo	—	48	Sydney	—	—
Berlin	—	61	Athènes	—	62	Tunis	—	54
Amsterdam	—	63	Casablanca	—	50	Vienne	—	59
Bruxelles	—	66	Genève	—	54	Varsovie	—	61
Madrid	—	55	Le Caire	—	64			

Vers les plages

Acapulco	68	86	Bermudes	65	70	Nassau	63	77
Mexico	48	75	Barbade	73	82	Rio de Janiero	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Option air pur
Gaz Métropolitain, inc.

Entente sur une rencontre de natation Canada-Chine

par Claude ROBERT

Le temps où les joueurs de ping-pong de Chine populaire étaient les seuls à voyager de par le monde est semble-t-il révolu. C'est du moins ce que confirme une entente qui vient d'être négociée par les responsables du sport de Chine et de ceux du Canada, lors d'un entretien qui s'est déroulé à Pékin.

Au mois de mai ou au mois d'août, le Canada accueillera l'équipe de natation de la République populaire de Chine. Cette compétition, qui se déroulera au Canada, sera la première du genre de toute l'Histoire sportive. L'équipe chinoise de natation n'étant jamais sortie de ses frontières auparavant.

Le Canada sera représenté par tous les membres de son équipe olympique au grand complet au cas où la rencontre se déroulerait après les Jeux de Munich, en août prochain.

Intervention de Mao Thé-toung

Cet accord avait cependant une bonne raison pour aboutir à une telle rencontre encore entourée du plus grand secret, secret que LA PRESSE peut dévoiler en précisant que le président Mao Thé-toung est intervenu personnellement en sa faveur pour remercier le Canada!

Un des Canadiens ayant participé indirectement à la négociation de ce match à venir entre l'élite de la natation du Canada, un des meilleures au monde, faut-il souligner, et la plus mystérieuse des équipes de natation, celle de Chine, a dit : "Le Canada ayant été le premier et le seul pays à demander l'éviction pure et simple de Taiwan (Formose) du Comité international olympique au profit de la République populaire de Chine, cela pèse lourd dans la balance au moment des négociations," a dit le dirigeant Canadien.

Mao, le chef suprême des 700 millions de Chinois, a selon notre informateur, "vu la chose d'un bon oeil et même fortement encouragé un tel match lorsqu'il a appris qu'il se déroulerait au Canada en 1972".

La Chine prête à réintégrer le CIO

Il reste un point noir : celui qui justifie l'attente pour fixer la date. Le Canada est un des pays affiliés au CIO et aux Fédérations sportives internationales. Or la Chine, depuis 1964, n'y est plus affiliée. Elle vient de manifester le voeu d'y accéder dès 1972.

Mis au courant de cette possibilité le président du CIO, Avery Brundage a déclaré : "Si la Chine manifeste l'intention de revenir au sein de notre organisme nous sommes prêts à oublier qu'elle claqua la porte en 64 en nous quittant. Nous l'encouragerons même à poser un tel geste de repentir", a conclu Brundage.

Cependant, le mystère demeure surtout sur la valeur des nageuses et nageurs que la Chine déléguera pour venir affronter les équipes du Canada à Winnipeg ou Vancouver !

Le plus récent record de natation, date de 1970 avec les 1:5.3 au 100 m dos établi par Huan-rong.

Parmi les autres, citons celui qu'a établi en 1966 Pon Zhi-gang : 1:8.6 au 100 m brasse et les 54 secondes 3 de Zou Thong-wen datant lui de 1965, ce qui explique le niveau relativement moyen de ces records . . . dépassés pour les Canadiens.

On découvrira peut-être à ce moment, comme le reste du monde, si Mao n'a pas profité de la Révolution Culturelle pour préparer une nouvelle génération de nageurs.

DEPENSES

SUITE DE LA PAGE A 1

de 1970: celui de compléter un mandat sans augmenter les taxes.

Il s'agit des négociations dans la fonction publique. Le retard qu'a décidé d'apporter le ministre des Finances à son discours du budget, habituellement prononcé une semaine ou deux après le dépôt des prévisions budgétaires, est révélateur des intentions du gouvernement.

Le ministre Raymond Garneau s'est manifestement donné un délai d'un mois pour juger de la tournure des événements dans les négociations en cours avec le Front commun et pour évaluer s'il lui faudra recourir à une hausse des impôts.

C'est la première fois depuis une dizaine d'années — exception faite de 1970 en raison des élections générales — qu'un ministre des Finances distance de quatre ou cinq semaines le discours du budget du dépôt des prévisions budgétaires.

D'autres indices

Les dépenses prévues pour l'année financière 1972, qui débutera le 1er avril, indiquent le désir du gouvernement de freiner l'accroissement des coûts.

Ainsi, dix des 23 ministères voient leur budget réduit, dont les ministères à vocation économique que sont Industrie et Commerce, Richesses naturelles et Terres et Forêts.

En outre, les ministères de l'Education et des Affaires sociales, tout en englobant tout près des trois quarts du budget total, connaissent une diminution totale dans le taux de croissance de leurs dépenses.

A l'Education, l'augmentation n'est que de 5.6 p. cent au lieu de 15 p. cent l'an dernier, tandis qu'aux Affaires sociales, elle est limitée à 8 p. cent comparativement à 12.5 p. cent. Les taux de croissance de ces deux ministères, les deux dernières années, avaient varié entre 16 et 20 p. cent.

Immobilisations de $1.2 milliard

Malgré les restrictions apportées dans l'accroissement des dépenses ordinaires des ministères, le programme des investissements du gouvernement et des organismes para-publics atteindra $1.2 milliard.

Les dépenses d'investissement — grands travaux et immobilisations — du gouvernement se stabiliseront à $390 millions, soit une augmentation de $20 millions sur l'exercice courant. Dans le dernier budget, la hausse avait dépassé $90 millions.

Par ailleurs, le montant des investissements autorisés par le gouvernement aux organismes para-publics autres que l'Hydro-Québec se chiffrera à $392 millions par rapport à $251 millions l'an dernier.

Le grand total des investissements atteindra $1.4 milliard mais il faut déduire $117 millions et demi qui est la part du gouvernement fédéral pour se retrouver avec des investissements nets de l'ordre de $1 milliard, $283 millions en 1972.

Au total, en cinq ans seulement, les dépenses du gouvernement québécois ont augmenté de 70.8 p. cent, passant de $2.7 milliards en 1968-69 à $4.6 milliards en 1972-73.

Dans les notes qui accompagnent le volume des crédits budgétaires rendus publics, hier, le ministre des Finances souligne les grands objectifs qui ont présidé à la préparation du programme de dépenses pour 1972-73. Ces objectifs sont les suivants:

- maintenir une participation active des dépenses de l'Etat à l'activité économique par un volume élevé de dépenses d'immobilisations;
- limiter la croissance des crédits à l'éducation et à la santé à un taux qui tienne compte du rattrapage déjà acquis et qui reflète la réduction du taux d'accroissement des dépenses dans les systèmes financés par ces crédits;
- assurer, dans l'ensemble, un niveau de dépenses qui corresponde à la capacité de payer des contribuables et aux possibilités de l'économie.

BORMANN

SUITE DE LA PAGE A 1

qui suivaient des travaux d'exploration de pétrole.

Ils ont pris plusieurs photos du vieillard qu'ils ont comparées à un cliché montrant Bormann en compagnie d'Hitler. Ehrmann et Bormann, selon le magazine, présentent beaucoup de traits en commun. Les journalistes ont relevé entre autres un rétrécissement de l'oeil gauche causé par une cicatrice. Les deux sont de grandeur moyenne et ont les épaules étroites.

Des policiers en civil ont rejoint plus tard les journalistes et, posant aux recenseurs, ils ont interviewé Ehrmann. Ce dernier a admis être allemand mais il s'est contredit lorsqu'il a parlé de son séjour dans la jungle. Il a tout d'abord déclaré qu'il s'y était établi il y a 30 ans, pour affirmer ensuite que son arrivée dans la colonie remontait à 1926.

Il y a déjà eu erreur

Les colons de la région soutiennent, de leur côté, que "don Juan" — version espagnole de Johann — n'est établi dans la région de Putumayo que depuis 25 ans.

La présence de Bormann a été signalée à plusieurs reprises en divers endroits de l'Amérique du Sud, ces dernières années. Si Erhmann n'est pas l'ancien compagnon fidèle de Hitler, il ne sera pas le premier homme à être confondu avec Bormann. En mai 1967, Juan Flero Martinez avait été arrêté au Guatemala mais ses empreintes digitales ne correspondaient pas avec celles de l'adjoint de Hitler.

Bormann est celui des criminels de guerre nazis qui est le plus recherché. Plusieurs hitlériens auraient, après la guerre, cherché refuge en Amérique du Sud, mais seulement deux ont été découverts : Adolf Eichman et Franz Stangl. Le premier a été exécuté en Israël en 1962 et le deuxième est mort dans une prison de Düsseldorf, en Allemagne occidentale.

La trace de Bormann s'est perdue le 2 mai 1945 lorsqu'un petit groupe de partisans d'Hitler, demeurés dans le bunker jusqu'au suicide de leur chef, tenta une course désespérée vers la liberté.

Le chauffeur personnel d'Hitler avait déclaré au tribunal de Nuremberg que Bormann avait probablement perdu la vie lorsqu'un char d'assaut allemand avait fait explosion tout près de lui. Bormann fut condamné à mort par contumace.

En 1954, un tribunal réuni à Berchtesgaden, près de l'ancienne villa de Hitler, conclut à la mort de Bormann. Mais dix ans plus tard, le procureur général de Francfort, déclarant qu'il avait des raisons de croire que Bormann était toujours vivant et se cachait en Amérique du Sud, offrit une récompense pour sa capture.

DOUBLE NON

SUITE DE LA PAGE A 1

cours à la grève ou tout autre moyen de pression". 3,278 enseignants ont voté contre, 1,675 l'ont approuvée, et 70 ont annulé leur bulletin. La seconde recommandation, portant sur le respect d'éventuelles lignes de piquetage, a été défaite par 1,904 voix contre 1,750, 185 bulletins étant annulés. Les enseignants de Verdun, qui se sont intégrés à l'Alliance l'été dernier mais qui, détenant encore leur propre accréditation, votaient séparément, ont quant à eux voté en faveur de la seconde recommandation de l'exécutif par 78 voix contre 62.

On notera qu'au moment du second vote, plus d'un millier d'enseignants avaient déjà quitté les lieux. Autre fait à signaler: lors du référendum de jeudi dernier, 3,301 membres de l'Alliance (soit une proportion de 38 p. cent) avaient voté en faveur des moyens de pression et de la grève. Un fort pourcentage d'entre eux ne s'est pas présenté à l'assemblée d'hier, puisque la recommandation de l'exécutif n'a recueilli que 1,750 votes. Par ailleurs, il était flagrant qu'un bon nombre de membres, généralement peu assidus aux assemblées syndicales, avaient envahi les gradins du Centre Paul-Sauvé. En effet, les témoignages de plusieurs observateurs concordaient: jamais la moyenne d'âge à une assemblée de l'Alliance (depuis deux ou trois ans en tout cas) n'avait semblé aussi élevée, et l'on notait un très fort pourcentage de femmes, ce qui d'ailleurs reflète la composition réelle du syndicat.

Rappelons que le conseil d'administration, qui s'était refusé à recommander une ligne de pensée précise avant le référendum de jeudi dernier, avait décidé, compte tenu du fait que les trois quarts des fonctionnaires et des enseignants du Québec avaient voté en faveur de la grève, de convoquer une assemblée spéciale où les membres de l'Alliance pourraient réexaminer leur position à la lumière des résultats du référendum. Prenant, hier soir, clairement position, M. Chagnon a donc engagé les membres à rejoindre le front commun. Interrompu par des huées où prédominaient nettement des voix féminines, le président a lancé: "Je ne peux que vous recommander d'être solidaires des 160,000 travailleurs qui se sont prononcés lors du référendum. On ne peut pas leur dire: allez vous battre pour nous autres."

C'est dans une atmosphère surchauffée que devait s'ouvrir l'assemblée, un groupe de jeunes filles défilant devant l'estrade avec des pancartes non équivoques ("Cette année, pas de folie, non à la grève!"), au rythme des applaudissements déchaînés qui venaient des gradins. Après le scrutin, atterrés par le résultat du second vote, qui indique qu'une majorité est prête à franchir des piquets de grève, certains militants se demandaient tout haut si l'on pouvait "démissionner de l'Alliance tout en restant membres de la CEQ", et d'autres, plus radicaux, affirmaient que la seule voie qui reste, c'est la constitution de réseaux de militants en dehors des structures de l'Alliance. Vers la fin, on s'invectivait de part et d'autre, et les dirigeants du syndicat, manifestement bouleversés, se demandaient quel serait, demain, le climat dans les écoles de Montréal.

Le président de l'Alliance, quant à lui, a admis que les votes d'hier soir étaient "la confirmation sans équivoque du vote de l'Alliance au référendum".

"Je ne dirais pas que le résultat de l'assemblée va accentuer les divisions qui existent à l'Alliance, mais je crois que cela les met en évidence." Faisant allusion aux déclarations de MM. Louis Laberge et Yvon Charbonneau (le premier a lancé, le soir du référendum, que l'Alliance était un syndicat "moche et arriéré", et le second a laissé entendre que les dirigeants de l'Alliance n'avaient pas assez informé leurs membres), M. Chagnon a déclaré que "ce n'est pas avec des déclarations comme celles-là qu'on fait appel à la solidarité", et il a précisé que les membres de l'Alliance avaient voté jeudi dernier "en toute connaissance de cause". Rappelons que les autres syndicats membres de la Corporation des enseignants du Québec ont voté jeudi dernier en faveur de la grève ou d'autres moyens de pression dans une proportion de 71 p. cent.

LE COMITE

SUITE DE LA PAGE A 1

La constitution actuelle est ambiguë ou repose sur des conjectures, dit-on dans le rapport.

Pour assurer des normes minimales à travers le Canada, le comité préconise une prépondérance fédérale pour la réglementation des titres et valeurs, jusqu'à présent de compétence provinciale. Le même principe s'appliquerait aux institutions financières qui transigent dans plus qu'une province. Enfin, il faut, selon le comité, donner au Parlement fédéral "l'arme ultime" pour lutter contre l'inflation, c'est-à-dire le contrôle des revenus.

A l'inverse de son attitude dans le domaine économique, le comité préconise une décentralisation dans la sécurité sociale. Il n'y aurait pas de changement pour les services sociaux, le régime des rentes et l'assurance contre les accidents du travail continueraient à relever des provinces. L'assurance-chômage resterait dans les mains fédérales.

Mais en ce qui a trait aux autres mesures de soutien du revenu, soit l'assistance sociale, les allocations aux aveugles et aux invalides, ainsi que l'assistance-chômage, elles devraient relever de la compétence exclusive des assemblées provinciales.

D'autres, comme les allocations à la famille, aux vieillards et autres paiements destinés à garantir le revenu, devraient faire l'objet de pouvoirs communs. En fait, le comité semble assez près de la formule que les gouvernements de Québec et d'Ottawa sont présentement à mettre au point pour les allocations familiales.

Bien entendu, le comité souhaite la canadianisation de la Constitution, mais, à cause de divergences au sujet de la monarchie, il n'est pas question d'abolir cette royale institution pour l'instant. Le comité fait sienne par ailleurs la charte de Victoria.

Le comité a une proposition fort vague, de l'aveu même du sénateur Molgat, en ce qui concerne le droit à l'autodétermination, non pas des provinces mais des individus.

Le bilinguisme dans tous les Parlements et le multiculturalisme comptent parmi les recommandations du comité. Le Sénat devrait avoir moins de pouvoirs et avoir la moitié de ses membres nommés par les provinces, qui seraient également consultées pour des nominations à la Cour suprême.

Enfin, au Québec, le français devrait être la langue de travail.

Une vraie machine à Kafkalculer

EVESHAN, Angleterre. (UPI) — Joseph Begley, fumeur impénitent, avait réuni quelque 2,000 tickets-primes offerts par une grande marque de cigarette, ce qui lui donnait droit à une montre.

Ne voyant rien venir plusieurs semaines après avoir envoyé ses tickets, M. Begley signala la chose à la firme. Par retour du courrier, il reçut trois montres.

Comme il n'en voulait qu'une, il renvoya les deux autres.

Le lendemain les paquets se mirent à affluer chez M. Begley : dix le premier jour, 18 le deuxième, dix encore le jour suivant. Il y avait trois magnétophones, une poupée, un sac de golf, deux couvertures chauffantes, un berceau portable, des casseroles, des autocuiseurs et des disques, des disques...

M. Begley se mit à son bureau et écrivit une longue lettre à la firme, annonçant le renvoi de tous les paquets et demandant qu'on cesse de le persécuter.

Par retour du courrier, la direction s'excusait de ces malentendus provoqués par un ordinateur en délire et adressait à M. Begley 10,000 tickets-primes à titre de réparation.

Ravi, celui-ci commanda des outils pour son atelier de bricoleur, et un couvre-lit pour sa femme.

Il a reçu une jardinière et deux échelles...

Les 25-34 ont plus d'accidents

QUEBEC (PC) — Le ministre des Transports, Bernard Pinard a divulgué hier le rapport d'accidents routiers compilés par son ministère pour l'année 1971.

Il en ressort que des 243,841 conducteurs impliqués, 74,070 se situaient dans la catégorie des 25 à 34, soit 30.3 pour cent des conducteurs impliqués.

La catégorie des 16 à 24 ans comporte 59,631 conducteurs accidentés, soit 24.4 pour cent du total. Enfin, 115 conducteurs âgés de moins de 15 ans ont été impliqués dans des accidents en 1971.

PASCAL

ERRATUM

DANS NOTRE ANNONCE DU MERCREDI 16 MARS, LES ILLUSTRATIONS DES POUSSETTES NO 7280W ET 7285W ONT ÉTÉ INTERVERTIES.

EPARGNEZ SUR LES NOUVEAUX MODÈLES 1972 - POUSSETTES ET CARROSSES DE BÉBÉS



MODÈLE NO. 7270
POUSSETTE GENDRON
CADRE TUBULAIRE CHROMÉ - REPOSE-PIEDS ET DOSSIER AJUSTABLE - GUIDON CHROMÉ - ROUES A COUSSINETS EN NYLON.
$13.95



MODÈLE NO. 7275
POUSSETTE GENDRON
Cadre tubulaire chromé, nouveau montant incurvé, poignée téléscopique avec prise en plastique. Roues chromées de 7" avec roulement à billes de nylon inusables, dossier réglable à 3 positions et appuie-pieds chromé réglable.
$20.95



MODÈLE NO. 7280 W
POUSSETTE
Utile mois de saison avec nouvelle fenêtre à vision plus grande. Partie arrière à fermeture éclair détachable. Siège et dossier moelleux, épaisseur 1". Nouveaux appuie-bras. Roue 9" à broche chromée.
$29.95



MODÈLE NO. 7285W
POUSSETTE-CARROSSE
A rembourrage de 1", montants protecteurs recouverts de plastique comme l'appuie-bras. Pied chromé. Support et panier de magasinage. Capote imperméabilisée à glissière et tablier anti-tempête pour protéger le bébé.
$39.95



MODÈLE NO. 7230
CARROSSE 34" DÉCAPOTABLE
SE TRANSFORMANT EN POUSSETTE. FREIN SUR UNE ROUE. ROUES CHROMÉES DE 9" À RAYONS. BARRE DE SÉCURITÉ ET DIVISEUR.
$39.95



MODÈLE NO 7212
POPULAIRE CARROSSE GENDRON
"4 DANS 1", LIT D'AUTO, POUSSETTE, BERCEAU, VOITURETTE. ROUES CHROMÉES 9", BRAS ET CAPOTE TUBULAIRE, GUIDON TELESCOPIQUE AVEC POIGNÉE EN PLASTIQUE.
$49.95



MODÈLE NO 7243
CARROSSE GENDRON
Carrossarie-bassinette de 36" détachable avec poignées de transport. Guidon télescopique avec prise de plastique. Roues de 9 1/2" chromées à coussinets de nylon. Dossier de repos réglable.
$58.95

S'IL S'AGIT DE MEUBLES... VOUS LES TROUVEREZ CHEZ PASCAL

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
Abitibi	1750	$8½	8¼	8½	+ ⅛
Alcan	20325	$21½	21¼	21¼	+ ¼
Alcan pr	175	26¾	26¾	26¾	
Algoma St	1300	$14¾	14½	14½	— ¼
Aquitaine	5500	$23¼	23	23	— ¼
Asbestos	130	$28¾	28¾	28¾	
Bank Mtl	5260	$20¼	20⅛	20⅛	
Bank NS	1670	$35½	35½	35½	
Banq CN	2008	$16¼	16¼	16¼	
Bq Deprg	175	$18¼	18¼	18¼	
Bq Pv Can	560	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
Bell Canad	7515	$45⅝	45⅜	45½	— ⅛
Bell B pr	300	$53½	53½	53½	+ ⅛
Border C	1400	$9¾	9¼	9¾	
BP Oil Gas	1420	575	565	573	—5
BP Can	150	$15½	15½	15½	
Brascan	1376	$21¾	21½	21½	— ⅜
BC Phone	25	$66½	66½	66½	— ½
CAE Ind	1375	$7	6¾	7	+ ⅛
Calgary P	2275	$26	25¾	25¾	— ¼
Can Cem L	375	$53	53	53	
Can Perm	250	$18¾	18¾	18¾	+ ½
C OArena	2575	$16	15½	16	+ ½
Cdn Brew	825	$8¼	8⅛	8¼	
Cdn Cable	100	$18	18	18	— ⅛
C Hydro	400	$12¾	12¾	12¾	— ¼
C Imp Bank	400	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
CIL	150	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
C Int Pw	2205	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
C Marconi	10	365	365	605	—5
Cdn Res	11	00510	510	51	0 +5
Cdn Tire A	75	$39⅜	39⅜	39⅜	— ⅛
Canron	500	$22¾	22¾	22¾	+ ⅛
CPLtd	13295	$15⅜	15	15¼	+ ⅛
CP A p	500	$11⅜	11⅜	11⅜	
Cel anese	2175	$5¾	5⅜	5¾	+ ⅛
Columbia	0 500	290	290	29	+ 30
Cominco	735	$28½	28⅜	28½	
Con Bath	310	59	8⅞	8⅞	— ⅛
CBath Pr	300	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅜
C Text	500	56	6	6	
Cons Gas	1100	$19¼	19	19	— ⅛
Copind	300	470	470	470	
Cr Fonc	525	$72	72	72	
Cr Zeil 'A	200	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Crush Int	600	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
Cygnus A	100	$6	6	6	— ¼
Distl Seag	2346	$31¾	30¾	31¾	+ ⅜
Dome Pete	500	$33⅛	33	33⅛	+ ⅛
D Bridge	478	$27¾	27½	27½	+ ¼
Dofasco	926	$27⅜	27⅛	27⅛	— ⅛
Dom Glass	225	$12¾	12¾	12¾	
Dom Store	26875	$16¾	16½	16¾	+ ¼
D Textile	225	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Domtar	1220	$13⅞	13½	13⅞	+ ¼
Du Pont	350	$25	24¾	24¾	— ¼
Dupuis A	200	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Ea Svgs	1780	$16½	13⅜	13⅜	— ¼
Ea Svgs rts	2300	55	55	55	
Fal Nck	100	$93½	93½	93½	— ⅜
Fin Coll	4250	$21	20⅜	20¾	— ⅛
Francana	600	630	630	630	—5
Fraser	4100	$15¼	14¾	14¾	— ½
Fulcr 6p	10100	$8¾	8½	8¾	+ ¾
Gaz Metr	400	$6	6	6	
Genstar L	2600	$15½	15½	15½	
Glengair	650	180	175	175	—15
Gngr Pr B	300	360	360	360	—5
Glenair U	100	$7½	7½	7½	+1
Gt W Life	50	$62	62	62	+1½
Grissol F	200	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Guif Can	408	$28	28	28	
Hard Crp A	400	$19¾	19⅜	19⅜	+ ⅜
Hollinger	6000	$43½	42½	43½	+1
Home A	1300	$34¾	34¾	34¾	
Huds Bay	560	$24	23¾	23⅞	— ⅛
H Bay Co	325	$19⅜	19¼	19¼	— ¼
HB Oil Gas	500	$46⅜	43¾	43¾	
HDCL pr	100	$13	13	13	+ ½
Husky Oil	7360	$17¼	16½	17⅛	+ ⅜
IAC	3425	$19¾	19⅝	19⅝	— ⅛
Imp Oil	5442	$33¾	33⅜	33½	+ ⅛
Imasco Ltd	200	$23	23	23	
Int Nickel	4040	$34¾	34¼	34¼	— ¼
Int Util	435	$50	49½	49½	

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
A-B					
9AbbtLb 1.10	56	70⅞	70¼	70¼	— ⅛
Adrs .60	46	39¾	39⅜	39½	— ¼
Admirl	57	24⅜	24	24	— ½
Airco .20e	280	23⅜	22⅝	23	+ ½
Alcan .80	127	21⅜	21⅛	21¼	+ ⅛
AllegC .20g	64	13⅞	13⅞	13⅞	
AllegL pf 3	3	38⅜	38¼	38¼	+ ⅛
AllenE .87f	60	22⅝	22⅛	22⅛	— ⅜
Alld C 1.20	281	29¾	28⅝	29½	+ ⅛
AlliC .10e	34	14⅝	14⅜	14⅜	— ⅛
AHess .07e	118	45⅛	44⅝	44⅞	+ ⅜
AAirl	155	44¼	43¾	44¼	+ ¼
ABrnd 2.29	59	44½	44⅛	44⅛	— ¼
ABC 1.20	171	67½	66¾	67¼	+ ½
AmCan 2.20	62	34	33⅝	33⅝	— ⅛
ACyan 1.25	388	39⅞	38¾	39½	+ ¾
AEIP 1.74	242	29¾	29½	29¾	+ ⅛
AHome 1.77	135	95	94	94½	— ¼
AHosp .27	191	45¼	44½	44⅞	+ ⅛
AmMot	229	7¼	7	7⅛	
AmStd .40	173	14⅞	14⅝	14⅞	+ ⅛
AT T 2.60	1807	44⅛	43⅝	44⅛	+ ¼
Ampex	555	8½	8⅛	8⅛	— ⅜
Anacoe	111	18⅞	18⅝	18¾	— ¼
ApacheCp .25	54	19	18⅝	19	+ ⅛
Apeco.1 6	219	13¾	13⅛	13½	— ⅛
Arlans	123	6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Armco 1	80	21⅝	21⅜	21½	— ⅛
ArmC .80	110	43⅜	42¾	43	
ArmRu 1.60	6	41⅜	41¾	41¾	— ¼
AtlRich 2	204	67⅞	67	67⅞	+ ⅛
Avco	79	19⅞	19⅝	19⅝	— ⅜
Avon 1.65	147	119¼	116½	119¼	+3¼
Babck .55	56	34¾	34¼	34½	+ ¼
Bath .20	45	39⅜	39	39	— ¼
Baxtr .13	50	42⅝	41⅞	42	— ¼
Beckmn .50	19	51⅛	50⅞	50⅞	— ⅛
BeechA .60b	30	21⅜	21⅜	21⅜	— ¼
BellH .60	163	61¾	60¼	60½	—1½
Bndx 1.60	21	44⅝	44	44⅝	+ ⅜
BenF 1.10	158	42⅞	42¼	42¼	— ¾
BethSt 1.20	264	32¾	31¾	32½	+ ¼
BlackD 1	41	89	88¾	88¾	
BlissL 1	3	21¾	21½	21¾	+ ¼
Block .24	214	32	30	31⅞	+ ⅛
Boeing .40	209	22¼	21⅜	22	—⅛
Bordn 1.20	75	28⅜	28	28⅛	+ ⅛
Borg 1.25	64	31⅞	31⅛	31⅞	+ ⅜
BristM 1.20	206	58⅜	57⅜	57⅜	— ⅛
Brown	26	11⅜	11½	11½	
Brnswk .16	240	50½	49⅞	49⅞	+ ⅛
Bucy 1.20	36	27⅜	27¼	27⅜	+ ⅛
Budd	38	15⅞	15¾	15⅞	
Bulova .60	25	17⅜	17¼	17¼	— ½
BurIn 1.40	74	37½	37⅛	37½	+ ⅜
BurlNor 1.50	143	47	45½	46¼	+1
Burndy .70	5	29	28⅞	28⅞	— ⅛
Burrghs .60	70	169½	169¼	169¼	
C					
CampS 1.10	48	30⅞	30⅝	30⅞	+ ¼
CP Ltd .68	171	17¼	16⅞	17	+ ⅛
Carrier .60	26	49¾	49½	49¾	— ⅛
CartW .40a	165	21⅛	20¾	21	+ ¼
CalTr 1.40	276	53½	52⅞	53½	+ ¼
Celanese 2	425	60⅝	58¾	58½	—2½
Cerro .80	114	14½	14	14	— ¼
CessnaA .60	18	30	29¾	29¾	— ½
ChesOh .75e	26	56⅜	55¾	56⅛	
ChocFN .20d	56	10	9⅞	10	
ChrisCft	13	6¼	6⅛	6⅛	
Chrslr .60	559	33⅜	32⅜	33⅛	+ ¾
CITFn 2	74	46	45¾	45⅞	
CitSv 2.20	211	41¼	40⅜	40⅝	— ⅜
Clorox .25e	14	68½	67½	67⅝	— ⅜
Cluett P .90	24	20½	20⅛	20¼	
CocaC 1.64	201	125½	124⅛	125	— ¼

DOW-JONES de cloture

+6.17 à 942.88

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
ColPal 1.46	35	67⅛	66⅝	66⅞	— ⅛
ColiAlk .56	36	30⅛	29½	30⅛	+ ½
CollinR	16	16⅜	16¼	16½	+ ⅛
CBS. 1.40b	165	54¼	53	53¾	+ ¾
ColGas 1.82	29	34⅛	33¾	33¾	— ¼
CmEd 2.20	133	37⅜	36⅞	37⅜	+ ⅜
ConEd 1.80	126	26	25⅞	25⅞	
CFds 1.25	82	45⅞	45½	45⅞	+ ¼
ConCan 1.60	88	31½	31¼	31½	+ ¼
ConOil 1.50	383	28⅜	28⅛	28⅛	— ⅛
CnrData	846	59⅞	57½	57⅜	—2½
CPCIntl 1.70	110	35⅝	35⅛	65¼	— ⅛
Crane 1.60b	4	51¼	51	51	+ ⅛
Cr Zell 1.20	37	30	29⅜	30	
Culligan .28	21	20⅝	20⅜	20½	
CurtWr	268	26¾	26¼	26¼	—1
Cyprus 1	16	36½	36	36½	+ ¾
D-G					
DanR	39	9⅛	9⅛	9⅛	
Dartl .30b	124	55¼	54¾	55⅛	+ ¼
Deere 2	84	59½	59	59¼	+ ⅜
Dexter .24	59	22¼	22	22	+ ¼
DiaSh 1	178	20½	20	20½	+ ⅜
Disney .20b	83	155½	153¾	153¾	+ ⅛
Diversin	124	5⅝	5⅜	5½	+ ⅛
DowC 1.80	390	85⅜	84¾	85⅛	+ ¼
Dresin 1.40	10	33½	33⅜	33½	
duPon 1.25e	207	168⅞	167	168¾	+1½
DuQLt 1.66	39	24⅞	24⅝	24⅞	— ⅛
EastAir	139	24⅞	24¼	24¼	— ¼
EastK 1.04a	623	113¼	109½	113¼	+4½
Elect As	78	10½	10⅜	10½	
ElPasNG 1	162	18½	18⅜	18½	
EmEl 1.20	127	85¼	83¾	84½	— ¼
ESB 1.20	101	36⅛	35¼	35¾	+ ½
EthylCp .84	24	24⅝	24⅛	24⅝	+ ⅜
ExCel .80	82	18¾	18⅜	18½	+ ⅛
Fairch	131	41¾	40⅜	40¾	— ½
Firest .83	134	25½	25¼	25½	
FstChT 1.42f	131	25⅛	24¾	25⅛	+ ⅜
Flintkote 1	40	30½	30¼	30⅜	+ ⅛
FlaPw 1.74	23	44¾	44	44¾	
Ford 2.60	364	74⅜	73⅞	73⅞	— ½
Frueh 1.70	226	45¼	44¼	45	+ ⅞
GAC Cp	947	14½	13¼	14⅜	+1⅛
GAF .40	88	26	25⅞	25⅞	— ⅛
GenDyn	57	27⅜	26⅞	27	
GenEl 1.40	554	63½	63¼	63½	
GFd 1.40	353	30⅜	29⅞	30	— ¼
GMC .85e	540	84	82⅞	83⅞	+1⅛
GPubU 1.60	112	22⅝	22⅜	22½	
GTelE 1.52	454	31½	30⅞	31⅛	— ¼
GTire 1b	551	29¼	28⅜	29¼	+1
GaPac .80b	85	47⅞	47⅛	47¼	— ⅜
Gillette 1.40	135	43⅞	43⅜	43⅞	— ½
Goodrh 1	84	27¾	27	27⅜	+ ⅜
Gdyr .88	631	31¼	30⅜	31	+ ⅜
Grace 1.50	259	27⅛	26½	26⅞	+ ⅛
GrndU .80	151	21	20½	20¾	
GtA&P .80	187	19⅞	19¼	19¾	+ ⅜
G W Fin	126	26⅞	26⅛	26¼	— ⅛
GrnGt .96	16	26	25⅜	25⅝	+ ¼
Greyhnd 1	367	20½	20	20	— ½
GrumAir 1	81	18¼	18	18⅛	
GulfO 1.50	745	26⅜	26¼	26⅜	— ⅛
GulfW .60	135	37⅞	37½	37¾	+ ⅛
Gulton	24	11⅞	11⅝	11⅞	— ⅛
H-L					
Harrisl 1	40	55¼	54½	54⅝	— ⅞
HeleneCurt	143	8⅝	8¼	8½	+ ⅜
HershF 1.10	11	26	25¾	25¾	— ¼
HewPk .20	113	56⅝	55⅞	56⅛	— ⅛
Hobart 1.20	9	62	61½	61½	
Hmstk .40	69	24⅜	23⅝	23⅝	— ¾
Hnywl 1.30	192	148	146¼	146¼	—1¾
HFC 1.20	472	51⅜	51	51¼	+ ⅜
Howmet .70	33	17¼	16⅞	17¼	+ ¼
IllCent 1.18	196	36	35¼	35⅜	— ¾
INA 1.40a	199	51¾	51⅛	51⅛	— ⅛
IngRd 2.08	106	60½	59¾	60½	+ ⅛
InlandSt 2	26	35½	35¼	35⅜	+ ⅛
Interco 1.24	16	54¼	54	54¼	+ ¼
IBM 5.40	194	375½	371¼	374⅜	+1⅜
IntHar 1.40	117	30⅜	30⅛	30⅛	
IMultif 1.20	17	31½	30⅜	31¼	— ¼
INCO 1	375	34⅝	34	34¼	— ⅜
IPap 1.50	202	35½	35¼	35⅜	+ ⅛
IntT&T 1.19	1109	58¼	57¾	58	— ½
ITEC .60	54	36⅜	36¼	36½	— ⅛
JnMan 1.20	157	39	38¼	39	+ ¾
JohnJ .40a	60	110	109¼	109¾	— ¼
JoneL .25e	10	17⅜	17⅛	17⅛	— ⅜
Joy 1.40	291	70	69	70	+ ⅜
KaisAl .50	808	24⅞	24	24⅞	+ ⅞
KaysRo .60	20	24⅜	24	24	— ¼
Kellogg 1	35	26⅞	26⅛	26⅛	— ⅜
Kendall .60	49	55	53	54¾	+2⅛
Kennec 1	267	28⅛	27¾	27⅞	
KerM .60	56	45¼	43⅜	44¾	— ⅜
KimbC 1.20	831	26½	26	26⅜	+ ⅛
KLM	27	36	35⅝	35¾	— ¼
Kraftco 1.77	105	44⅜	43⅜	44⅛	+ ¾
Kresge .50	127	112⅜	110½	110¾	—2⅛
Kroehl .20e	3	42⅞	42¾	42¾	— ⅛
Leasco	83	23¼	23	23	— ¼
LehPC .40	7	19¼	19⅛	19⅛	— ⅛
LibMcN	20	7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
LiggM 2.50	111	65¼	64¼	65	+ ⅝
Ling	61	12½	12⅛	12⅜	+ ⅛
Litton .69f	158	19¼	19⅛	19⅛	— ⅛
Lock A	56	14	13¾	13⅞	
Loews 1.04	74	56⅜	55¾	55¾	— ¾
LukenSti .10e	31	21¼	20⅜	21¼	+ ⅞
M-N					
Macy	20	43¾	43½	43½	
Mgnvx 1.20	318	45½	44⅛	44¼	—2
Manpow .72	6	36	35¾	36	— ¼
Marath 1.60	709	33⅜	33	33⅜	— ⅛
Marcor .80	147	28¾	28⅛	28⅛	— ⅝
MartM 1.10	78	22½	22¼	22⅜	— ⅛
MascoCp .16	4	43⅝	43¼	43½	+ ¼
MassF	12	13¾	13⅝	13⅝	— ⅛
McDon	75	92¼	91⅝	91⅝	+ ⅛
McDD .40b	74	44¼	43¾	44⅛	+ ⅛
McGE 1.40	50	38⅜	38⅛	38¼	+ ⅛
McGrH .60	161	17⅜	16⅞	17⅛	— ⅛
McIntr	2670	87¾	86	86	
Memrx	193	29⅛	28¼	28½	— ¾
MGM	12	19¼	19⅛	19⅛	— ⅛
MMM 1.92	155	146½	144	146	+1⅝
Mobil 2.60	281	53¼	52¼	52⅜	— ⅞
MohkD	121	24½	23⅞	24⅛	— ⅜
Msant 1.80	390	54⅜	54¼	54⅜	+ ⅜
Motrla .60	161	97⅜	96⅞	96⅞	— ¾
Nabisco 2.20	37	59	58⅝	58¾	+ ½
NatCan .45	68	16¼	16	16⅛	— ⅛
N Cash .40	182	33⅞	33⅝	33½	+ ⅛
NDist .90	335	16½	16⅛	16½	+ ¼
Nat Geni .20	42	28⅜	28¼	28⅜	
NGyps 1.05	154	19¼	18⅞	18⅞	— ¼
NatSti 2.50	32	43⅜	43	43⅜	+ ⅜
NatTea .80	17	13¼	13⅛	13⅛	
Natom .25	275	73⅜	71¾	71⅞	— ½
Newmt 1.04	69	33⅞	33½	33¾	— ⅛
NiaMo 1.10	90	16⅞	16⅜	16⅜	— ⅛
NA Rk 1.40	80	34⅛	33⅞	34	
Norgt	15	6⅜	6⅛	6⅛	— ¼
NwstAlr .45	76	43¾	43⅛	43½	— ⅜
NortS 1.37f	59	69¾	69	69⅜	+ ⅛
Occid .12p	275	12⅜	12⅛	12⅛	— ¼
O-S					
OlinCp .88	221	18⅝	18⅜	18⅝	— ⅛
OutoMar 1	24	56¾	56¼	56¼	— ⅛
OwenC .78	46	56¾	56⅛	56¾	— ⅛
PacGE 1.64	281	30⅜	30¼	30⅜	+ ¼
PanA	308	14⅛	13⅞	13⅞	— ⅛
PenCn	110	5	4⅞	4⅞	
Penney 1.04	90	76¼	75¼	76	+ ¼
Pennzo .80	673	21	20½	20⅝	— ⅛
PepsiCo 1	134	75⅜	74⅛	75	+ ½
Pfizer .60a	330	41⅜	40¾	40⅞	+ ¼
PhelD 2.10	97	43	42	42½	— ⅜
PhilMr 1.24	114	77½	76⅜	77	+ ⅛
PhilP 1.30	211	29⅜	29	29⅛	
PitneyB .68	100	27	26½	27	
Pitstn .60b	1080	40⅜	39	40⅜	
Poiroid .32	227	117½	116⅛	117⅜	+ ⅞
ProcG 1.50	149	84⅝	83¾	83¾	—1⅛
Plimn 2	29	47¾	47½	47¾	+ ¼
Ralst .70	347	39⅞	39⅛	39¾	+ ⅝
Raythn .60	151	43⅜	42¾	42¾	— ¼
RCA 1	568	42¼	41	41	—1⅜
Reich .20	37	13½	13⅛	13¼	+ ⅛
RepSt 1	161	24⅝	23⅝	24⅜	+ ½
RetailCred 2	19	44½	44⅜	44½	+ ⅛
Revere	30	15¼	15⅛	15⅛	— ¼
RexCh 1.50	14	44⅜	44⅛	44⅜	+ ⅛
RichM 1	69	72½	71⅝	72¼	— ⅜
Ronsn .20b	686	8½	7⅞	8⅜	+ ⅛
RCCola .56	98	35⅞	35⅜	35⅜	— ⅛
RoyD 2.09g	275	36¼	36	36¼	— ⅛
Safew 1.35	194	41⅜	41	41⅜	+ ½
StReg 1.60	339	40¼	39⅝	40¼	+ ⅛
SaFel 1.60	393	35⅛	35	35	+ ½
Schlbg 1.46	46	167	165¼	167	+1¼
SCM	403	21⅞	21½	21½	— ⅛
ScottP .50	614	15⅞	15⅜	15⅞	+ ⅛
SrsR 1.40a	351	112⅜	110¼	112	+ ½
SheliO 2.40	102	48⅞	48⅜	48½	— ⅛
ShellTr .72e	1	34	34	34	
Simmn .80a	27	41½	41	41	— ¼
Singer 2.40	121	91⅜	90⅝	91	+ ½
SkilC .20e	18	62⅜	31¾	32⅛	
Smith KF 2	57	58¼	57¼	58	— ⅛
SouPac 2	109	49½	49⅛	49⅛	— ⅛
SouRy 3.20	29	98¾	97¼	98¾	+ 1½
SpryR .30e	216	37½	37⅛	37½	+ ⅜
StdBr 1.66	38	47	46½	46⅝	+ ⅛
StOCal 2.90	237	59⅜	58¾	59½	+ ¼
StdInd 2.39	172	67⅛	66	66	—1
StdNJ .95e	472	74⅛	73⅜	73⅞	+ ⅛
StdOh 2.70	13	83¾	83⅜	83¾	+ ½
SterlDr .83	87	51⅜	51¼	51¼	— ½
StewW 1.85	6	38¾	38⅝	38¾	+ ¼
StudW 1.20	14	46¾	46¼	46⅜	— ⅜
SunOil 1b	7	50¼	50¼	50¼	+ ¼
Sunbm .80	13	36⅜	33	33⅛	+ ⅛
SuprO 1.40	17	246	241	241	—5
Swift .70	55	35¼	34⅞	34⅞	— ⅛
T-Z					
Teledn .70f	137	25⅞	25½	25⅝	— ⅜
Tenco 1.32	259	25¾	25⅛	25¾	+ ¼
Txco 1.66	619	32⅞	32⅜	32⅝	+ ⅜
TexGS .60	204	19¼	18⅞	19	
Textr .90	80	35¾	35⅜	35½	
Thiok .40	100	20	19¾	20	
Time 1.90	14	62	61¾	62	+ ⅛
Timkn 1.80	15	42⅛	41½	41⅞	
ToolR 2.30f	317	53⅛	49¾	50⅛	—2⅜
TWAir	202	51¼	51	51	— ⅛
Transm .55	315	22⅝	22⅛	22½	
Telefl .86f	19	25⅜	24⅞	25⅜	+ ⅛
UnAircPd .30	6	9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
UnAsb .07	27	4⅞	4 11-16	4¾	—1-16
WoolLtd .07e	12	3½	3½	3½	+ ⅛
WorkWr .60	5	17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
WrHarg	59	1½	1⅜	1 7-16	

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
AllArt.	44	6½	6¼	6¼	— ¼
Amco In	50	16¾	16¼	16¼	— ¼
Barnes E	6	13⅛	16	13	— ⅜
Brascan 1	101	21⅞	21⅜	21⅜	—¼
CampCh	18	6 9-16	6⅝	6 7-16	—1-16
CnCdnF	17	13⅜	13⅜	13⅜	+1-16
Creole 2.60a	24	22⅞	22⅝	22⅝	
CwnCP 1.18f	1	26¾	26¾	26¾	+ ¼
DCA Dev	3	10⅛	10	10	— ⅜
Dome Pet	37	33⅛	32½	33	+ ⅛
Hofmind	11	3⅛	3	3	
Hygrad E	13	35½	35	35¼	— ¼
ImpOil .60a	172	33¾	33⅜	34½	
NewPk	38	3⅞	3⅞	3⅞	
PeelEl	27	20½	20	20½	
PEPI Inc	6	27⅜	27	27⅜	+ ⅛
PlantInd	17	15½	15⅛	15¼	+ ⅛
Rell 2.20	z200	45	45	45	
ScurryRain	110	17⅞	16¾	17⅜	+1
Syntex .40	138	105	103¾	103¾	+ ¼
Telefl .86f	19	25⅜	24⅞	25⅜	+ ⅛
UnAircPd .30	6	9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
UnAsb .07	27	4⅞	4 11-16	4¾	—1-16
WoolLtd .07e	12	3½	3½	3½	+ ⅛
WorkWr .60	5	17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
WrHarg	59	1½	1⅜	1 7-16	

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Acro Fd	1.42	1.56
Adanac	2.29	2.50
A.G.F. Special	3.47	—
All Cdn Com	8.76	9.58
All Cdn Div	9.79	10.69
All Cdn Ven	4.10	4.48
American Growth	6.97	7.65
Andreae Equity	4.86	5.31
Associate Investors	6.82	5.88
Beacon Growth	7.23	7.61
Beaubran	46.56	50.56
Canada Growth	6.08	6.68
Canagex	10.58	11.44
Cdn Gas Energy	14.63	16.08
Cdn Invest Fd	5.00	5.48
Cdn Scudder Fd	20.97	20.97
Cdn Sec Growth	5.19	5.70
Cdn S. A. Gold Fd	5.84	6.38